

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F  
for oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F  
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre  
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril  
Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 227 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 5.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

NOVEMBRE 1969

## Pour ce 2 Novembre, Jour des Morts «ET LE GRAND MOT QUE L'HOMME OUBLIE»...

Le dernier jour de la retraite que j'ai dû faire l'été dernier en Provence pour tenter de trouver quelque apaisement au deuil le plus térébrant que j'aie jamais connu, je suis retourné en pèlerinage à Maillane, la patrie du grand Mistral, et là, sur le mur du cimetière où repose l'auteur de «Mireio», j'ai pu relire et méditer mieux que jamais ces sept vers

«E lou grand mot que l'ome oubliò,  
Veici : la Mort es la Vido.  
E li simple, e li bon, e li dous, benuro !  
Emè l'astaj d'un vent subtil,  
Amount s'envoularan tranquille,  
E quitaran, blanc coume d'ile,  
Un mounde ounte li Sant soun de-long aqueira.»

Voici la traduction de ces admirables vers inclus dans le Chant X de l'immortel poème de la terre provençale :

«Et le grand mot que l'homme oublie, — le voici : la Mort c'est la Vie. — Et les simples, et les bons, et les doux, bienheureux ! — A la faveur d'un vent subtil, — Au ciel ils s'envoleront tranquilles, — et quitteront, blancs comme des lis, — un monde où les saints sont continuellement lapidés.»

Ce monde terrestre, nous le connaissons bien et nous savons qu'à côté des beautés qu'il nous a révélées — et qui ne sont que des reflets de mystérieuses merveilles à nous encore en partie cachées — nous avons aussi appris à connaître parfaitement bien des laideurs et des souffrances, bien des vicieuses et d'horribles crimes. Nous n'avons ni que la simple illusion, en notre XX<sup>e</sup> siècle, d'avoir atteint les plus hauts sommets de la civilisation alors qu'un peu partout sur notre planète, les hommes — bien qu'ils aient réalisé la promesse d'aller dans la Lune — continuent à se battre avec acharnement avec des moyens de destruction qui dépassent de beaucoup en horreur ceux de notre Moyen-Age. Si nous connaissons autour de nous tant de beaux exemples de bonté, d'amour, de

qui y sont gravés. Ils ont été apportés en suprême consolation à Mireille au seuil de la mort, à l'heure où le brûlant soleil de Camargue allait bientôt, dardant son plus meurtrier rayon sur la tête de la jeune fille, la délayer de ses tourments. Et ces paroles, ce sont les Saintes-Maries de la Mer qui les prononcèrent :

dévouement, d'abnégation, nous savons aussi ce que tant d'êtres mauvais, dans tous les pays, parviennent à créer de misères, d'injustices, à souiller la Beauté de l'Art et de la Science par la laideur de leur folle cruauté ou simplement par leur imbécillité. Nous savons tout cela, tout ce qui se passe et se perpétue sur notre terre d'épreuves, depuis que le monde est monde. Et c'est bien pour cela que, dans tous les siècles, l'humanité a senti l'absolue nécessité de connaître au-delà de l'existence terrestre, au-delà de la mort, une véritable vie qui ne trompe plus, où la Beauté et la Bonté soient enfin souveraines. Nous sentons que toutes les religions, «quelles qu'elles soient», nous enseignent et nous font espérer cela, mais la simple raison de notre esprit nous en persuade aussi. Si nous devions admettre désespérément que notre existence dut fatalement aboutir à un absurde néant, cela ne vaudrait certainement pas la peine d'être venus un jour au monde, tous tant que nous sommes. A quoi bon tant de si grands génies seraient-ils venus un jour sur la Terre pour retourner si vite en poussière avec tous ceux qu'ils enseignent et édifient ?

(Suite page 3)

## LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir.»

MAGNARD

Après une enfance et une adolescence accaparées par des études secondaires terminées brillamment, Albéric MAGNARD cessa d'être le musicien amateur qu'il fut dès son jeune âge lorsqu'il entra au Conservatoire en 1886, c'est-à-dire à sa majorité. Sa date de naissance, à Paris : 9 juin 1805.

Il suivit les cours d'harmonie de Théodore Dubois puis fut admis, à titre d'auditeur, dans la classe de Jules Massenet. Il connut à ce moment Guy Ropartz qui devint un de ses amis les plus attachés. Comme lui, il admirait César Franck méconnu et dédaigneusement inapprécié.

Au Conservatoire, Albéric Magnard ne dépassa pas le premier prix d'harmonie. L'enseignement lui était antipathique et ne correspondait pas à ses conceptions. Il travailla avec Vincent d'Indy qui était encore élève de l'auteur des Béatitudes, trouvant là son épanouissement.

On appréciera combien il fut rapide en notant, à l'âge de vingt-quatre ans, une Première Symphonie qui fut créée à Angers en 1893,

Après des Pièces pour piano et Six mélodies, 1891 marque la fin d'un opéra ébauché en 1888 : Yolande. L'ouvrage fut repoussé par les scènes parisiennes mais il vit les feux de la rampe à la Monnaie de Bruxelles (théâtre auquel la musique française doit tant !) L'accueil du 27 décembre 1892 fut très réservé... Le musicien ne se découragea pas pour autant et puisa dans cet échec des enseignements qu'il mit largement à profit.

La Seconde Symphonie, la Suite dans un style ancien pour orchestre, Promenades pour piano, Ouverture pour orchestre et le Quintette pour instruments à vent et piano, s'échelonnent entre 1892 et 1896.

M. Francis Magnard, rédacteur au Figaro, sollicita pour son fils la place de critique dans ce grand quotidien. Celui-ci s'acquitta de sa tâche délicate avec beaucoup de bienveillance pour ses confrères, une grande hauteur de vues et une fière indépendance.

Cruellement éprouvé par la perte de celui qui lui avait ouvert cette voie, il exprima sa douleur dans le Chant Funèbre, œuvre poignante pour orchestre (1895) et commença sa Troisième Symphonie.

(Suite page 6)

## Adieu au Lieutenant-Colonel Pierre DUPONT

Allocution prononcée par M. Félicien Foret, ex-chef adjoint de la Musique de la Garde, aux obsèques du lieutenant-colonel Pierre Dupont.

Madame,  
La mission s'impose à moi de saluer en ce jour de tristesse, la dépouille de notre ancien chef, le lieutenant-colonel Pierre Dupont.

Quand après un brillant concours, il vint à nous en 1927, un souffle d'ardeur, dans un esprit de camaraderie inné, qui s'était accru au long des dures heures de la grande guerre, passa sur la musique de la Garde. Il fut senti par tous comme la belle lumière d'une aube et cela, non que les vertus qu'il exprimait eussent été frappées de sclérose dans le haut milieu artistique où il passait, mais à la Garde, conservatoire des plus pures traditions militaires que n'avait pas estompées le contact permanent des chefs et des soldats dans les tranchées, certaines rigueurs n'avaient pas eu à s'assouplir, comme ce fut le cas sur la ligne de feu, M. Pierre Dupont nous apporta sans jamais manquer à l'esprit de discipline, cette souplesse dans les allégeances, qui, dès les premières heures de sa prise de contact, lui assura, avec une haute considération pour son talent, l'affection de tous.

Aux premiers temps de son action, les plus hautes manifestations d'art musical n'allaient pas comme maintenant toucher les humbles dans le lointain et, il incomba par grâce d'Etat, à la musique de la Garde, la plus haute expression des orchestres populaires, de faire entendre aux foules qui partent se rassembler autour d'elle, les œuvres dont l'audition était jusque là réservée aux auditeurs des grandes cités.

Dans cette tâche où il excella, notre chef se mit délibérément au service des maîtres du passé et des contemporains, avec une inébranlable ardeur pulsée à l'école de ses

prédécesseurs parmi lesquels (enviable émergence) nous sont encore familiers, les noms de Sellenik, Gabriel Parès et Guillaume Balay.

Ainsi en ces temps déjà lointains, la musique de la Garde, à travers la France et souvent à l'étranger, sous l'impulsion prestigieuse de Pierre Dupont, connut une popularité immense parmi les foules qui reconnaissent en lui, le plus hautement qualifié pour leur transmettre les messages des maîtres ou l'âme du peuple trouvait les meilleures inspirations à son exaltation.

Dans sa retraite, il fut l'animateur de l'une des formations musicales les plus réputées du Nord de la France, c'est ainsi que l'Harmonie des Mines de Courrières eut, sous son impulsion, une vie musicale ardente, se donnant avec flamme à l'étude du répertoire de la musique de la Garde, action exemplaire où se régénèrent des formations valeureuses de musiciens amateurs que l'invasion avait dispersées.

Enfin, après les chefs de musique Jean Bertrand et Jean Avignon, il voulut bien avec moi, étendre à l'ensemble des musiciens ayant servi à ce titre dans l'armée, une association déjà forte, mais dont le caractère quelque peu limitatif ne lui permettait pas l'extension qu'elle a prise aujourd'hui. Cette association amicale des anciens musiciens de l'armée, assista à la cérémonie d'aujourd'hui. Son président, décédé le mois dernier, est représenté par le président d'honneur que je suis et le vice-président en activité M. Georges Streib, lequel préside la délégation venue honorer la dépouille de son premier président d'honneur.

C'est au nom de mes anciens camarades de la Musique de la Garde et au nom de l'association des Anciens Musiciens de l'Armée que je vous prie respectueusement, Mme, d'agréer avec tous les vôtres, l'expression de nos sentiments profondément émus et que je dis à Pierre Dupont notre douloureux adieu.

UN CHEF DE MUSIQUE  
EXCEPTIONNEL

Né à Saint-Omer en 1888, Pierre Dupont fit ses premières études musicales au Conservatoire de cette ville.

Elève de la classe de flûte, il y témoigna des dons si remarquables, que le directeur d'alors, E. Filleul, décida de lui enseigner l'harmonie. C'est ainsi qu'il prépara avec une attention particulière le jeune Pierre Dupont au destin que, maître éclairé, il pressentait.

Venu comme engagé volontaire à la musique de l'école d'artillerie de Versailles, l'élève de Filleul trouve là un milieu à sa mesure. Sous la direction du chef de musique Cazalis, il reçut l'enseignement idéal pour sa future carrière militaire.

Entré à la classe d'harmonie de Lavignac, Pierre Dupont ne put y poursuivre ses études ; ayant pris part en 1909 au concours pour l'emploi de sous-chef de musique militaire, il fut promu peu après les épreuves et envoyé à Brive.

Deux ans plus tard, en 1911, ayant suivi les épreuves du concours pour l'emploi de chef de musique, c'est comme major de la promotion qu'il fut nommé à Scissions à la tête de la musique du 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Avec ce régiment il prit part à la grande guerre au cours de laquelle il recueillit d'élogieuses citations.

En 1921, nommé chef de musique du 171<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en garnison à Khel, il se révéla en ce lieu proche de Strasbourg, chef d'orchestre de grande classe. Il en témoigna brillamment à l'occasion d'un concours international entre musiques militaires, auquel il sortit victorieux avec sa phalange. Consécration méritée qui devait le conduire quelques années plus tard à la tête de la Musique de la Garde.

## La C.I.S.P.M. à HAAG

J'ai découvert Stadt Haag, le jeudi 10 juillet vers 22 heures. Dans l'anonymat de ses peintures murales et de son clocher baroque, j'ai fait connaissance avec un de ces pittoresques villages de la vallée dont le cœur bat au rythme du Danube.

Les représentants des pays membres de la C.I.S.P.M. (Confédération des Sociétés Populaires de Musique) étaient conviés à une table ronde et je retrouvais autour de M. LEEB, pour la Norvège, M. UELAND ; pour le Danemark, M. JENSEN ; pour l'Allemagne, MM. HOFFMAN et SUPPAN ; pour le Sud-Tyrol, M. PRAMSTALLER ; pour la Suède, M. VONSSON ; pour la Suisse, M. WINKLER et Mme WINKLER qui me fut une interprète précieuse pendant les colloques.

Des visites d'information que nous fîmes dans tous les stages, ou séminaires, des échanges de vue que permirent les nombreuses réunions, des concerts auxquels nous assistâmes, naquit une solide amitié, qui n'a d'égale que la gentillesse de nos charmants hôtes, M. et Mme LEEB.

Lors de la réception d'accueil, le jeudi, un programme chargé nous fut soumis, dans lequel la visite des stages d'été tenait une place importante. Ces « FEMINAIRES », au nombre de trois, regroupaient en des points différents de l'Autriche, de nombreux participants âgés de moins de dix-huit ans.

(Suite page 5)

## Faculté de Vincennes

DEPARTEMENT « ARTS »  
SECTION MUSIQUE

I - Organisation générale  
II - Contenu de l'enseignement  
III - Débouchés.

I - ORGANISATION GENERALE

L'étudiant ou s'inscrit au département « ARTS », en dominante MUSIQUE entre en première année de 1<sup>er</sup> cycle pour préparer une licence. Il sera titulaire d'une licence quand il aura obtenu 30 unités de valeur totales dont un minimum de 16 en musique (avec possibilité d'étendre ce chiffre jusqu'à 20). Les unités de valeur restantes seront réparties entre la sous-dominante choisie et les disciplines « libres » ; les enseignants de la section musique seront à la disposition de l'étudiant, s'il le désire, pour orienter son choix en fonction du débouché envisagé mais ce conseil ne sera, d'aucune façon, contraignant. Nous rappelons néanmoins qu'au C.U.E.V. de Vincennes une langue est considérée comme obligatoire.

Selon le débouché choisi :

1) Certaines unités de valeur (à caractère technique) pourront être rendues obligatoires à la section MUSIQUE ; le détail de ces unités sera communiqué dès que possible ;  
2) Deux types de maîtrise, en 4<sup>e</sup>me année, s'offriront à l'étudiant : l'une conduisant à la recherche, constituée par un mémoire + 2 unités de valeur, l'autre, de caractère spécifique (enseignement) sera délivrée après l'obtention de 10 unités de valeur.

II - CONTENU DE  
L'ENSEIGNEMENT

Il sera proposé aux étudiants cette année, dans l'hypothèse de locaux et d'un corps professoral suffisants, des séminaires et des ateliers dans les disciplines suivantes :

— Analyse harmonique et mélodique : écriture, accompagnement ;  
— Notations : solfège, « oreille », déchiffrage ;  
— Systèmes et langages : Esthétique de la musique contemporaine, histoire des formes ;  
— Musique et peuples. Leurs rapports avec les civilisations. (Séminaire couplé avec ceux de Sociologie, Economie Politique, etc...) ;  
— Pédagogie et Psycho-Pédagogie. Activités collectives instrumentales et vocales, improvisations ;  
— Musique et Informatique (séminaires couplés avec ceux des Départements de Mathématiques et d'Informatique) ;  
— Electro-acoustique (théories et pratique).

III - DEBOUCHES.

Bien que l'enseignement, dans l'optique du C.U.E.V., ne doive en aucun cas être séparé de la recherche, l'étudiant aura néanmoins la possibilité, s'il le désire, de se spécialiser dans l'une ou l'autre de ces voies.

La filière de formation des enseignants de musique dans les établissements d'Etat, filière dont le CUEV sera définitivement chargé

(Suite page 7)

# ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IX<sup>e</sup> — Tél. 874-09-25

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

(Extrait du Catalogue)

### FLUTE - ETUDES

HERICHE (R) Exercices journaliers pour la flûte ..... 11.00

### FLUTE ET PIANO

ABSIL (J) Silhouettes ..... 9.40  
AMELLER (A) Barcarolle ..... 6.00  
ARMA (P) 12 Danses roumaines de Transylvanie ..... 13.50  
AUCLERT (P) Thème varié ..... 7.50  
BARLOW (F) Pavane ..... 7.00  
BERTHELOT (R) Fauréenne ..... 7.00  
CAPLET (A) Petite Valse ..... 7.00  
DAUTREMER (M) Amabilité ..... 6.00  
MARC (E) Bergers d'Arcadie ..... 7.00

### FLUTE SEULE

ARMA (P) sonatine ..... 6.00

### HAUTBOIS ET PIANO

ABSIL (J) Burlesque ..... 7.00  
DAMASE (J.M) Rhapsodie ..... 8.00

### CLARINETTE ET PIANO

AMELLER (A) Andantino ..... 6.00  
ARMA (P) Divertimento N° VI ..... 12.50  
DAUTREMER (M) Gavottina ..... 7.00

### COR ET PIANO

ABSIL (J) Rhapsodie N° 6 ..... 8.00  
CLERGUE (J) Prélude lied et rondo ..... 8.00

### METHODE et ETUDES p. le SAXOPHONE

LONDEIX: Le saxophone en Jouant

1er Cahier à l'usage des débutants 11.00

2ème Cahier à l'usage des débutants 18.50

— Exercices mécaniques pour tous les saxophones ..... 1er Cahier .... 10.50

2ème Cahier .... 10.50

3ème Cahier .... 7.50

— Les gammes conjointes et en intervalles 9.60

### SAXOPHONE ET PIANO

ABSIL (J) Sonate ..... 12.20

AMELLER (A) Jeux de table ..... 9.60

BECK (C) Nocturne ..... 7.00

BROWN (C) En promenade ..... 6.00

DAUTREMER (M) Concerto ..... 12.50  
(Matériel d'orch. Saxoph. alto et cordes en location).

— EMOTION ..... 6.00

LANTIER (P) Allegro, arioso, final ..... 10.50

MAURICE (P) Tableaux de Provence .. 12.50

Suite de 5 numéros.  
(Matériel d'orch. en location)

MURGIER (J) 2 Pièces brèves ..... 7.00

nous au contenant (la forme) tout autant qu'au contenu! Le mot sonate par exemple n'abrite absolument pas la même musique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il sera une suite, en France, mais en Italie se clive en sonate da camera et sonate da chiesa. Comparées aux sonates de Mozart, puis de Beethoven, ces sonates primitives, sont encore bien différentes, de la sonate de Liszt ou de celle de Paul Dukas (qui dure cinquante minutes). A l'imprécision du terme, s'ajoutent les difficultés de reconstituer les « temps », de retrouver la construction. La forme binaire, puis ternaire, l'utilisation d'un nombre variable de thèmes (un, deux contrastants, puis un principal et motifs secondaires gravitant autour) sont des jalons chronologiques importants, pas toujours certains.

La sonate est un exemple : c'est aussi la seule forme vraiment constituée et évolutive qui enrichit trois siècles de musique. L'esprit polyphonique de la fugue qui avait intimement pénétré la sonate jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, cède la place à un style monodique, dit style galant, avant une reprise de procédés contrapuntiques chez Beethoven.

Les changements esthétiques ont leur répercussion dans le domaine instrumental. La sonate primitive s'assure au XVIII<sup>e</sup> siècle, les services de deux instruments : le dessus, le second (ce dernier ayant même importance) et l'accompagnement de la basse continue, réalisation en puissance, et par là tributaire de l'interprétation. Ce siècle suit une conception inverse de la nôtre : en 1741, Corelli écrit des sonates pour clavier avec accompagnement de violon. Rust, un élève de Beethoven, écrit en 1792 des œuvres pour clavier avec imitations de timbales, de psaltérie et même (à Cage, à Varèse), des harmoniques obtenues par la pose de l'index sur les cordes.

L'évolution de « l'orchestration » confirme cette marche zigzagante de la sonate à travers les temps. L'orchestre n'est guère, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'un rangement sommaire en petit chœur et grand chœur, à l'image de l'école vénitienne. Issu de cette conception, le concert « grosso », système opposant le groupe soliste à la masse (trieno) tiendra longtemps en échec l'apparition d'une voix spécifique et bien timbrée comme le violon, la trompette ou le violoncelle face à l'ensemble.

Les proportions même de l'orchestre de l'Opéra, puis du Premier général La Poupinière ou encore celui de Mannheim, obligent à penser que nombre d'enregistrements actuels ne répondent pas aux critères du temps : la ré-

partition d'anches graves était plus grande la force des basses donc plus grande. La sonorité était donc singulièrement étrangère à l'amalgame de nos orchestres modernes.

Curieusement, tandis que le XVIII<sup>e</sup> siècle nous semble le plus abordable, c'est lui qui pose encore de nombreux problèmes. Signalons-les, sans pouvoir les traiter à fond aujourd'hui : restitution de la basse continue avec les chiffres différenciés selon les écoles, et les instruments, principe des ornements, calqués sur la technique vocale (« comme la voix pratique parfaitement les agréments, c'est sur ce modèle que les instruments se doivent conformer ») (le violiste J.-B. Rousseau), ce qui constitue un beau casse-tête pour le réalisateur que de restituer correctement les acciatura, pincé, tremblement ou autre « guidon ». Ceci en tenant compte des autres critères. Ajoutons le problème des durées avec l'échelle redoutable des notes égales et inégales, et dont les règles mouvantes échappent encore à la plupart des interprètes. J.-J. Rousseau en 1767 essaye de nous faire comprendre (?) « Dans la musique italienne, toutes les croches sont toujours égales, à moins qu'elles ne soient marquées « pointées ». Mais dans la musique française, on ne fait les croches exactement égales que dans la mesure à quatre temps ; dans toutes les autres on les pointe toujours un peu, à moins qu'il ne soit écrit « croches égales ».

Pour... simplifier (!), notons que l'Allemagne suit tantôt l'école italienne, tantôt l'école française, selon l'inclination de ses compositeurs.

Afin de mieux saisir la musique d'une époque, les rapprochements artistiques et sociologiques ne sont pas non plus à négliger.

L'opéra démesuré de Meyerbeer, correspond bien à une bourgeoisie avide de profit, de plaisir vide et grandiloquent ; comment ne pas associer le style pompeux en faux gothique des constructions allemandes de 1880, à un empatement certain, de Bruckner ou même de Mahler. Le réalisme d'un Bruckner n'est-il pas solidaire des revendications sociales du menu peuple, Wagner d'un pangermanisme envahissant qui s'enivre de sa propre puissance ?

Il est indéniable que les facteurs « d'écoute » sont ainsi étrangers : au XVIII<sup>e</sup> siècle, la musique se nourrit de sa propre substance ; au XIX<sup>e</sup> siècle, les apports extra-musicaux se renforcent ; quant au XX<sup>e</sup> siècle, d'autres préoccupations complexes se feront jour. Ce sera l'objet d'un dernier entretien.

Nous voici loin des idées reçues, des classements trop rationnels, de l'épure à laquelle on voudrait

piler l'histoire de la musique.

A. Hoerér, cite ce mot désabusé d'Albert Roussel : « Pour leur commodité, les esthéticiens enferment volontiers un créateur dans un genre unique, celui de son premier succès décisif. C'est l'étiquetage, la loi du moindre effort ».

J'entends certains soupçonner : n'est-ce pas vous « dégouter » de la Grande musique ?

Non pas ! Comme dans toute religion, dans tout art, l'initiation est indispensable, progressive. Tout mystère a besoin d'être cerné par une préparation. La musique peut-elle y échapper ? Soyons très humble, sans concession à un jugement que nous croyons tellement infail-

Qui a écrit : « Quant à la musique anglaise et à la musique allemande, c'est un charivari, à l'usage de ces nations ! » L'exalté contemporain de Jean-Sébastien Bach ou de Mozart, le philosophe, musicien, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).

On peut se tromper !

D. PAQUETTE

P. S. - Un chercheur a eu la patience de confronter les grandes étapes de civilisation avec la météorologie correspondante. Des variations climatiques importantes se sont succédées en Europe sur trois siècles.

Sous Louis XIV, le temps fut dans l'ensemble chaud et sec, pluvieux sous Louis XV et plutôt froid sous Louis XVI. Ce qui permet de déduire (pour notre savoir), que les trompettes et le faste du XVIII<sup>e</sup> siècle correspondent bien à des cérémonies de plein air, tandis que l'art de salon du « Bien aimé » justifie bien la musique de chambre contemporaine.

C'est pousser la recherche un peu loin?... Voir ! On lira dans le livre exaltant de J. Challice consacré à la « Flûte Enchantée » comment une petite enquête météorologique bouscule une légende tenace : celle de l'enterrement sous la neige et la tempête du « divin Mozart »...

## RÉPARATIONS

### REMISE A NEUF

### DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS  
Nickelage - Argenture - Vernis  
FABRICATION - OCCASIONS

### ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Fournisseur de la Garde Républicaine

## NOS CONCOURS

### BOURG-EN-BRESSE

#### CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Le vendredi 20 juin, à partir de 20 h. 30, Bourg-en-Bresse connaissait une animation assez particulière. Dans différents quartiers de la ville, les sociétés musicales locales participaient à des concerts, donnant ainsi le coup d'envoi aux festivités classées dans le cadre du Concours International et Festival de Musique.

C'était l'aboutissement de plusieurs mois de travaux, de nombreuses réunions permettant de régler toutes les questions devant amener à une parfaite réussite et une synchronisation de tout ce qui devait composer ces trois journées de fête.

Il a fallu plusieurs semaines d'un travail ininterrompu et de nombreuses répétitions pour que tout soit prêt dès le vendredi 20 juin. L'inconnu restait évidemment le temps et c'est dans l'optimisme que s'est effectuée cette préparation.

Dès 8 heures le samedi 21 juin commençaient à arriver les premiers congressistes pour la session annuelle de la Fédération Musicale du Sud-Est. Pour permettre le déroulement des travaux, plusieurs salles de la Maison des Sociétés récemment édifiée, boulevard Joliot-Curie, avaient été mobilisées.

Tout au long de la journée, les congressistes des 8 départements formant la Fédération du Sud-Est étudiaient les problèmes posés dans leur union départementale traitant notamment tout l'enseignement de la musique au sein des sociétés musicales, et étudiant les moyens à mettre en œuvre afin de permettre à toutes ces sociétés de prospérer encore.

A midi, un déjeuner regroupait autour de M. le député-maire et des responsables de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale du Sud-Est toutes les personnes qui avaient participé à ces travaux.

Dès 14 h. 30, les congressistes reprenaient le chemin de la Maison des Sociétés pour s'y réunir cette fois en séance plénière.

Les premières sociétés devant participer au concours du dimanche commençaient à arriver, c'est ainsi que les Tchèques de Chrudim, les Suisses de Lancy, les Girondins de Gradignan, et bien d'autres sociétés encore se présentèrent à la permanence du concours située également à la Maison des Sociétés. Ceci était un prélude aux arrivées massives que nous devions connaître dès le dimanche matin.

La soirée du 21 juin fut marquée tout d'abord par un dépôt de gerbe des congressistes au monument aux morts. Ceux-ci regagnaient ensuite en défilé conduit par l'Union Bressane et la Renaissance les salons de l'Hôtel de Ville où ils étaient accueillis officiellement par la municipalité au cours d'un vin d'honneur, après avoir été reçus par les trompes de chasse de la Diane Bressane.

A 20 h. 45, le théâtre municipal ouvrait ses portes pour le concert de gala au cours duquel devaient se produire respectivement l'Harmonie Tchecoslovaque de Chrudim, la Chorale des Cordeliers de Nancy et le Groupe Vocal masculin des Popody's de Saint-Maurice (Suisse).

Ce fut une excellente soirée d'une haute tenue artistique et le public bien que relativement peu nombreux, sut manifester, comme il se devait, son enthousiasme. De nombreux bis étaient réclamés et on retiendra tout particulièrement l'excellente présentation de la Chorale des Cordeliers de Nancy.

Un public peu nombreux certes, mais un très bon public composé d'abord des congressistes venus en nombre, des musiciens arrivés à Bourg dans l'après-midi et de mélomanes qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements pour ces trois excellents groupes.

Dans la soirée, ceux-ci d'ailleurs devaient poursuivre jusqu'à une heure avancée de la nuit, et l'on signalait une ambiance extraordinaire à la brasserie du théâtre où les Popody's régalaient les consommateurs tout en faisant apprécier ce fameux petit vin blanc du Valais qui semblait faire retrouver à leurs cordes vocales cette chaleur qu'il nous a été donné d'apprécier.

Nos amis Tchèques quant à eux, fatigués par un long voyage, regagnaient paisiblement leurs chambres pour y trouver un repos bien mérité.

Les Choristes de Nancy visitaient pour leur part les établissements nocturnes et partout laissent une traînée de bonne ambiance.

Dimanche 22 juin, 7 heures, les choses sérieuses commencent. Le soleil qui s'était timidement montré au cours de la veille semble avoir définitivement pris place dans un ciel d'azur et l'insaisissable, présage une belle journée de printemps.

En cette heure matinale du dimanche, le boulevard Joliot-Curie devait connaître une animation exceptionnelle. On peut estimer à une centaine de cars environ, tous bondés de musiciens qui, entre 7 heures et 9 heures, envahirent littéralement le champ de foire dans sa partie Ouest. Ceux-ci étaient à leur arrivée pris en charge par un commissaire qui devait les conduire respectivement aux emplacements de concours puis sur une place publique, au restaurant et enfin au défilé.

Les appels par haut-parleur se succédaient et malgré le nombre impressionnant de musiciens et de majorettes, toute cette première partie s'effectuait en bon ordre. Bien sûr, comme toujours, il arrivait un musicien erré ne sachant pas où retrouver sa société, un autre était perdu par erreur sur un lieu de

concours qui n'était pas le sien, etc. Malgré cela, les épreuves de concours réparties dans 13 lieux différents devaient se dérouler sans incident.

Dès 10 heures, les sociétés déchargées de ces obligations prenaient place dans les différents quartiers afin de créer une animation musicale aux quatre coins de la ville. On pouvait également apprécier les contributions gracieuses des majorettes pleines de charme et de gentillesse. Pendant ce temps se déroulait la messe chantée en l'église Notre-Dame avec la participation de l'excellente chorale de l'Ensemble vocal du Pasteur de Lyon qui, à la fin de l'office, devait régaler encore son auditoire en lui offrant un concert spirituel.

Dès 11 h. 30, les quelques 3.000 musiciens représentant les 61 sociétés de musique auxquelles se joignaient les accompagnants, prenaient d'assaut tous les restaurants de la ville et des environs. 800 musiciens à la salle des fêtes, 250 à la salle de la Persévérance, mis à la disposition des sociétés. Voici deux chiffres qui en disent long sur l'importance de l'affluence connue par les restaurateurs.

Les Salons de l'Hôtel de l'Europe voyaient se dérouler le banquet officiel sous la présidence de M. le député-maire. Participaient à ces agapes toutes les personnalités de la Confédération Musicale de France, de la société des auteurs et compositeurs de musique et les présidents et membres des jurys de concours du matin. Au dessert, l'excellente chorale « Les Vieux Amis de Lyon » faisait profiter son auditoire de quelques morceaux bien choisis et mettait un point final à ce repas. Les personnalités devaient ensuite regagner le stade pour assister à l'arrivée des sociétés.

13 h. 30, les sociétés de musique se regroupent en sept points différents qui sont respectivement : place de la Libération, place Perrier-Labatme, église de Brou, place du Maquis, place Saint-Pierre-Chanel, square de la Charité, avenue du Mail.

Ces défilés composés en moyenne de 8 sociétés doivent par des itinéraires différents regagner le Champ de Foire pour le regroupement général. Grâce à un système de voitures haut-parleur, de postes émetteurs récepteurs, ce regroupement s'effectue dans les temps prévus et avec le bon ordre souhaité. Les bandes des immeubles situés en bordure des avenues empruntées sont en ce début d'après-midi garnies de monde. Les Bressans qui n'avaient pas pu de chez eux assister au passage des musiques tout au long des quelque 10 kilomètres de voies empruntées par les 7 défilés.

Puis c'était le départ en direction du stade Marcel-Verchère. Les sociétés une à une empruntent l'allée de Challes pour se rendre sur la pelouse du stade Marcel-Verchère, qui, une fois n'est pas coutume, avait laissé la place aux musiciens.

On assistait à la traversée du boulevard Irène-Joliot-Curie à des embouteillages forts importants. Mais heureusement, les agents de police réussissaient à canaliser le flot de voitures entre le passage de deux sociétés. Le stade transformé pour l'heure en un vaste auditorium voyait successivement arriver l'Harmonie de Vaux-en-Val, les mineurs de Roche-la-Molière, le Braille-Bas de Cognac, l'Echo de l'Océan du Château d'Oleron, l'Harmonie Tchecoslovaque, etc. C'était un véritable festival de couleurs et de sons harmonieux dispensés par tous les pavillons rutilant au soleil.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les différentes formations prenaient place par groupe d'instrument derrière les pancartes disposées en arc de cercle autour du podium dressé pour la circonstance. M. Laurent Debecq, auteur et compositeur de musique à qui on doit le « Défilé de Bresse » notamment, prenait place sur le podium afin de donner une première audition du morceau d'ensemble. Celui-ci, exécuté par 2.500 musiciens, produisait une formidable impression sur le public massé au stade. Ce fut au tour de M. Raquet, directeur de l'école de musique, de prendre la baguette pour une deuxième exécution faite à la demande générale du public. Plusieurs sociétés prenaient place ensuite sur le podium et l'on put entendre notamment l'Harmonie de Roanne dans un répertoire choisi, la Batterie-Fanfare du St. de Ailly-Lyonnais des Usines Berlioz de Vénissieux, le Bataillon des Majorettes d'Annonay, toutes de grâce et de sourire maniant le canne et le vant haut la jambe, puis ce furent nos amis Tchèques qui produisirent eux aussi une impression extraordinaire.

D'autres sociétés encore, et puis dans l'après-midi générale commençait la distribution des prix. Les musiciens avaient cédé le podium aux autorités et on remarquait notamment M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, M. Rolando, président de la Fédération Musicale du Sud-Est, M. le directeur de la Société régionale des Droits d'Auteurs entouré du secrétaire général et du délégué Bourg-en-Bresse, tous des comités directeurs de la Fédération Musicale du Sud-Est et bien sûr M. Barberot, député-maire, accompagné du comité d'organisation.

Ce fut un grand moment de cette journée lorsque M. Ehrmann remit à la Société Tchèque le vase de Sévres, prix du ministère des Affaires Culturelles devant récompenser la société qui avait particulièrement distingué aux épreuves du concours. Une formidable ovation montait alors des tribunes pour saluer

les dirigeants et apportait comme il se doit, le témoignage de sympathie dont le souvenir restera dans le cœur de nombreux Bressans.

Les prix spéciaux furent ensuite remis aux sociétés les mieux classées, coupes, médailles, instruments, bons d'achats, prix en espèces, etc.

M. Pierre Lamy, speaker de la manifestation, devait ensuite procéder à la lecture complète du palmarès dont les diplômes étaient remis aux dirigeants, des sociétés.

M. Ehrmann remettait alors à MM. Raquet et Comtet, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Ce fut une bien belle journée toute de soleil et de musique. L'organisation avait tenu jusqu'au dernier moment tout ce festival. Tous les éléments de cet ensemble se sont emboîtés dans une synchronisation presque parfaite, les horaires ont été respectés, aucun incident notable n'est venu troubler cette belle journée et la satisfaction était pratiquement générale dans le cœur de tous les participants.

Il faut pourtant faire une constatation. Malgré le caractère exceptionnel et la qualité des nombreux ensembles musicaux, le public a quelque peu délaissé ces fêtes et notamment au stade où environ 3.000 spectateurs avaient pris place dans les gradins. Les raisons nous ne les connaissons pas, et pourtant il faut convenir que cette journée ensoleillée a dû inciter beaucoup d'habitants à désertier la ville pour la campagne.

Les nombreuses manifestations également qui se déroulaient dans le département, ont sans doute retenu un nombreux public.

Il faut considérer que c'est d'une part la qualité et le nombre des sociétés qui doivent contribuer au succès d'une manifestation de ce genre, mais aussi le public. Le souvenir que garde chacun des musiciens venant de toutes les régions de France n'est pas essentiellement celui d'un résultat brillant obtenu à l'issue du concours, mais également le fait d'avoir soulevé les ap-

plaudissements d'un public nombreux qui en appréciant l'effort de ces musiciens leur témoigne le plus chaleureux des encouragements.

La pluie qui s'était fait oublier depuis le matin se manifesta à nouveau, vers 20 h. 30. Mais cela n'avait plus aucune espèce d'importance pour les organisateurs et ne nuisait pas au bon déroulement du bal de clôture qui était donné à la salle des fêtes avec la participation de l'excellent orchestre de Tony Marion.

Pour nos amis Tchèques, le programme n'était pas tout à fait terminé, car ils devaient donner un concert le lundi soir à Saint-Etienne-du-Bois, où ils étaient reçus notamment par un de leurs compatriotes.

Cette journée de lundi fut pour eux l'occasion de visiter Brou et ses merveilles, puis dans l'après-midi de regagner Saint-Etienne où ils étaient attendus. Le soir, ils donnaient un très bon concert et c'est fort tard dans la nuit qu'ils décidaient de prendre la route pour Paris où un nouveau concert les attendait.

Les premières conclusions qu'il nous est permis de tirer après que soient évanouies les accents des harmonies et fanfares sont tout d'abord qu'il faut admirer le travail accompli par tous ceux qui ont largement contribué à la pleine réussite de ces festivités. Les commissaires chargés de diriger, de conseiller toutes ces sociétés de musique ont fait un travail admirable. Ils ont su par leur bon geste tutélaire aider les organisateurs et chacun des invités, il y avait environ, 3.500 musiciens et accompagnants, qui ont emporté le meilleur des souvenirs.

Les vendeurs et vendeuses d'instruments ont su avec gentillesse aider et collaborer au bon déroulement.

A quand le prochain concours et festival de musique? Souhaitons pour celui-là qu'il se déroule encore mieux avec un public encore plus nombreux et un soleil encore plus chaud.

G. R.

## LA C.I.S.P.M. A HAAG

(Suite de la 1ère page)

A la frontière tchèque, à Laa am der Taya, j'ai vu des jeunes musiciens, refaire connaissance avec les Harmoniques, bases de notre système musical, se perfectionner dans leur technique instrumentale, sous la conduite d'éminents professeurs, s'initier à l'instrumentation et découvrir, le mot n'est pas trop fort, le travail d'orchestre. Plusieurs ensembles numérotés de un à quatre, selon la force des éléments qui les composaient, étudiaient un répertoire local essentiellement inspiré de la tradition musicale autrichienne.

A Linz, petite capitale provinciale, située à 30 km de Stadt Haag, un programme à peu près identique partageait la journée entre travail d'orchestre et pratique instrumentale.

Je notai simplement quelques méthodes de travail qui m'ont particulièrement surpris, soit parce que je les découvrais, soit parce que les ayant appliquées, je me trouvais en temps qu'observateur, confrontée avec leurs multiples facettes :

Que pensez-vous d'une classe de trompette où le professeur se départit en quelque sorte de son rôle, et laisse aux élèves-auditeurs le soin d'apprécier le jeu, de corriger les erreurs rythmiques et techniques de l'instrumentiste exécutant? Dans cette pratique nulle ment démagogique, le professeur intervient à bon escient, lorsque la progression l'exige.

Que dire d'un chef, qui communique avec son orchestre en insufflant par sa seule respiration toute la vie d'une mélodie très simple, et en inculquant à chacun la conscience de son rôle dans l'ensemble? De nombreux exercices gradués, ainsi qu'une parfaite maîtrise du corps créent un contact étroit entre les adolescents et le directeur.

Enfin, n'êtes-vous pas surpris, voire sceptiques quant à la valeur du travail des gammes selon un tempo de plus en plus rapide, dans un ensemble de 34 clarinettes.

Quoi qu'il en soit, dans les stages visités, l'accent est mis sur le travail instrumental, tout particulièrement : ensembles « batterie », « cuivres », « bois », puis groupes plus restreints : flûtes, clarinettes, basses et contrebasses. Les sonorités m'ont pour le moins surpris : les factures sont différentes (consacrant par exemple les clarinettes à anche ligaturée, les flûtes et cuivres à embouchures plastiques), la technique « de la colonne d'air » inexistante.

Une initiative que les instances autrichiennes souhaiteraient voir se développer : le perfectionnement en solfège, dont un exemple nous est donné à Laa a/d Taya ; le professeur Konig initie un groupe de stagiaires aux pratiques de la transposition. (Une heure par jour de cours magistral).

Parallèlement, à ces stages de techniciens de la musique ont lieu en hiver, des « séminaires de chefs d'orchestre ». Ces enfants, que nous avons vu se passionner pour des marches militaires sonores et brillantes, pour des arrangements de musique moderne, sauront-ils s'émouvoir et communiquer leur feu intérieur à l'orchestre ; ces enfants sauront devenir ces chefs d'orchestre ?

L'enthousiasme de ces jeunes musiciens pour ce genre de répertoire est comme un feu de paille : il enflamme le cœur comme le visage, passionnément, le temps d'une communion entre tous les membres de l'orchestre, il s'éteint ensuite si brutalement que le froid du vide envahit l'être tout entier.

Le centre d'attraction du séjour, était une suite de réunions ayant un double but : ouvrir la plus large information sur l'état de la musique dans chaque pays membre de la C.I.S.P.M., et élaborer les modalités des futurs concours internationaux juniors. Si nous pûmes, au gré des visites touristiques dans la vallée du Danube, au gré des concerts et auditions, échanger de nombreux propos avec les instances autrichiennes, le débat fut ouvert pour les autres pays, à la suite des exposés que firent chacun des délégués ?

Ainsi de nombreux problèmes sont évoqués : absence de tradition musicale au Danemark, marge séparant ensembles « junior » et « senior » en Suisse, inquiétude des nationalités au Sud-Tyrol italien. Chacun se plaît à évoquer les premiers pas de la musique d'ensemble dans son pays : C'est en 1914, un rassemblement de 1.000 participants en Norvège ; ce sont les concerts de propagande en 1944 à Sarrebrück ; enfin, c'est la mise

des instruments français de classe internationale



trompettes  
clarinettes  
saxophones  
trombones  
cors d'harmonie  
saxhorns  
tubas  
flûtes  
hautbois  
instruments à percussion  
cymbales  
instruments à cordes  
guitares classiques et de jazz  
instruments de fanfare,  
batterie, sonnerie

# COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19° - T. 206.69.80

En instruments de musique  
il y a la qualité et la perfection...  
La perfection c'est COUESNON

## LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE EN TOURNÉE

Le fait est trop rare pour ne pas mériter qu'on le souligne : une de nos grandes musiques d'harmonie, la Musique de la Police Nationale, vient d'effectuer en août une tournée qui a conduit d'Orléans à Saint-Malo via Limoges, Agen, Carcassonne, Toulouse, Luchon, Pau, Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, La Baule, pour ne citer que quelques-unes des villes où elle s'est produite. Au total 23 concerts qui ont attiré plus de 30.000 auditeurs.

Rappelons que la Musique de la Police Nationale, qui compte 130 exécutants, pour la plupart lauréats du Conservatoire National de Musique de Paris (60 premiers prix) et de nos meilleures écoles de musique de province, est la dernière née des musiques d'harmonie professionnelles françaises, puisqu'elle a été réorganisée en 1956 ; la dernière, mais non la moindre, si l'on s'en réfère aux succès qu'elle remporte, tant en France qu'à l'étranger, et l'une des plus actives, si l'on considère son calendrier d'emploi et l'esprit d'entreprise qui l'anime.

Rattachée à la Direction générale de la Police nationale, qui en régie l'emploi, elle a pour mission de servir le prestige de la police, tout en défendant le renom des musiques militaires françaises et en maintenant les traditions de la musique populaire en France. Elle s'attache en outre à soutenir la propagation de l'art musical, comme le prouve la série de concerts que son « Harmonie de Chambre » donnera en novembre, sous l'égide des Jeunes Musicales de France, en Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté et Alsace.

De 1956 à 1968, la Musique de la Police Nationale a eu pour chef le commandant principal Maurice Huré. Elle est actuellement dirigée par l'officier de paix principal Pierre Bigot, qui est secondé par MM. Michel Mériot, chef adjoint, et Louis Bellebon, tambour-major.

La tournée estivale de la Musique avait été décidée l'hiver dernier par M. le préfet Jacques Aubert, alors secrétaire général pour la police. Les objectifs qui lui étaient assignés, étaient essentiellement de donner un aspect privilégié de la police dans les villes touristiques et balnéaires où la police assume l'été des missions particulières de sauvegarde et de protection de la jeunesse, et, parlant, de valoriser son action et favoriser son prestige.

Les conditions consenties aux villes traversées pour bénéficier du concours de la musique étaient particulièrement intéressantes et aucune n'a eu à regretter d'avoir ac-

cepté l'offre qui lui était faite.

S'agissant d'une tournée estivale, d'un public de vacanciers, il ne pouvait être question d'infliger de pensum aux auditeurs et il fallait, surtout, leur faire plaisir, sans, pour autant, céder à la facilité, encore moins à la négligence. Chaque programme comportait deux œuvres classiques, dont une ouverture, puis une suite de ballet, une œuvre de musique légère moderne, et, pour terminer, un allegro militaire avec l'ensemble de la musique. Citons, parmi les œuvres les plus souvent exécutées au cours de cette tournée : la Fie Voléuse, de Rossini ; le Roi d'Ys, d'Edouard Lalo ; Kamuntho, de G. Pierné ; des extraits d'Hary Janos, de Kodaly ; des Deux Pigeons, de Messager ; de Gayaneh, de Khatchaturian ; Espana et Pête Polonaise, de Chabrier ; Manhattan Symphony, de Lancen ; Musique au quatre vents, de Roger-Roger, etc.

La Musique de la Police Nationale a joué, durant tout ce mois d'août, dans les endroits les plus divers ; dans le cadre grandiose de la cité de Carcassonne, sous les kiosques, parfois exigus mais toujours d'une acoustique parfaite, de Toulouse, Pau, Bayonne, des théâtres de verdure, comme à Bordeaux ou à La Baule, dans les salles des fêtes de Lannemezan, de Gujan-Mestras, contre les magnifiques remparts du château de Saint-Malo. Chaque endroit avait son charme ou sa beauté, chacun son caractère et les œuvres y prenaient un jour nouveau.

Il serait bien imprudent de dire quelle ville a battu le record d'affluence, mais la palme en reviendra sans doute à Dax où le concert de la Musique de la Police Nationale fut, pour 4.000 auditeurs, l'occasion d'un court mais agréable récit dans la liesse générale des fêtes de la ville.

La tournée terminée, la Musique a repris ses activités habituelles, ce qui ne signifie pas qu'elle s'est installée dans ses quartiers d'hiver. Plusieurs services en septembre, dont l'un à Bourg-en-Bresse, un autre à Hossegor. Le plan de travail est prêt pour les mois à venir et on commence à songer à la saison 1970, déjà marquée par un déplacement à Nuremberg et neuf concerts de musique de chambre pour les J.M.P. dans la région parisienne. Peut-être y aura-t-il place pour une seconde tournée d'été ? Ce serait un événement à suivre, et qui sait si, le précédent étant créé, d'autres formations n'adopteraient pas ce principe et n'iront pas, elle aussi, porter la bonne musique à travers la France ? Supposition, sans doute, souhait, certainement, mais peut-être un jour réalité.

en place de 8 écoles de musique dans la région de Bozzano. D'une contrée à l'autre, les questions que l'on se pose sont les mêmes : Comment susciter l'intérêt de nos jeunes, quelles doivent être nos relations avec l'Université, quelle part matérielle et financière donneront nous à nos cours. Les solutions diffèrent : ici, en Autriche, la flûte à bec, est enseignée de la maternelle au secondaire ; là, en Norvège, on fractionne les sociétés en trois sous-ensembles : Moins de 17 ans ; de 17 à 25 ans ; plus de 25 ans ; enfin, en Suisse, a été créée, une école permanente pour former les jeunes et leur faire acquérir une culture musicale.

A l'ordre du jour du congrès, était prévue l'étude des modalités et du règlement des futurs concours internationaux. Ces épreuves se-

ront toujours, tant par le choix des morceaux que par le barème appliqué, placé sous le contrôle étroit de la C.I.S.P.M. De même, les stages et échanges devront être parrainés par la Confédération Internationale.

Directeurs de musiques junior, il vous faut connaître un à un les articles de ce règlement. Vous pouvez l'obtenir, en écrivant : Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75 - Paris Xème.

La plainte d'un accordéon, la mélancolie d'un violon accompagnant les chants de la Wachau, la vision d'une paysanne brûlée de soleil, un foulard autour des cheveux, se détachant d'un ciel bas et lourd, tel est le dernier tableau que se brossent tous ces étrangers ; il a suffi des beaux yeux d'une ville, pour les rendre amoureux de l'Autriche.

## A PRAGUE dans une école maternelle par André Ameller

André Ameller, directeur de notre Conservatoire, a dirigé, fin août, un concert de musique française à Marienbad, sous les auspices de l'Association française d'action artistique. A la faveur de ce concert, il était invité à Prague, par la section tchécoslovaque de l'ISME (Association Internationale pour l'éducation musicale) dont le président est le compositeur Jan Hanus, à faire, le 2 septembre, au Conservatoire national, un exposé sur l'éducation musicale en France dans nos écoles nationales de musique et Conservatoires. Regu cordialement par tous, il a pu s'entretenir des problèmes musicaux posés aux deux pays et, intéressé par la pédagogie enfantine, il a visité, le lendemain de la rentrée scolaire, une école maternelle, dans la périphérie pragoise.

« Il y a, à Prague qui compte un million d'âmes, trois cents écoles maternelles. La ville est divisée en arrondissements et dans celui que j'ai visité, le dixième (Visovice) fonctionnent trente-trois écoles pour les bambins. J'ai visité, je le répète, le 2 au matin cette école qui avait ouvert ses portes la veille et j'ai été frappé et intéressé par les quelques cours suivis. Deux groupes de bambins nous furent présentés : un premier de nouveaux venus et un deuxième dont les deux tiers des enfants étaient déjà à l'année précédente comprenant huit filles et dix garçons. Le souci majeur de ces cours d'initiation à la musique est de conjuguer l'activité physique et l'attention mais en considérant la première sous

un angle rythmique s'apparentant à la musique. Les enfants venaient de la salle de jeux éducatifs calmes où, assis, ils avaient pu utiliser un grand choix d'objets mis à leur disposition. Dès leur entrée, ce furent des exercices physiques : marche, course en faisant travailler bras, jambes, cou au moyen de mouvements divers accompagnés très simplement au piano, puis à la flûte douce par la maîtresse. Les airs, pour la plupart des chansons de folklore, étaient repris et les jeunes bambins réentendant les airs joués au piano devaient refaire les mouvements correspondant à chacun de ces airs. Il est intéressant de noter que l'on fait appel, déjà là, à leur intelligence et à leur mémoire. Ensuite, assis, ils faisaient quelques exercices chantés sur une tierce qui consistaient pour chacun, à tour de rôle et en montant chaque fois d'un demi-ton, à dire son nom, exemple : André Ameller — sol mi — sol sol mi. Puis, quelques mesures d'une courte chanson sur la pluie étaient apprises avec le piano. Ensuite, debout, les enfants apprenaient avec l'aide du tambourin, en frappant dans leurs mains, à rythmer cette comptine. Une autre chanson « La Forge » nécessitait aussi rythme et bruit ; la mélodie simple était répétée à satiété. Peu à peu, les enfants les moins doués étaient entraînés par les plus doués et au bout d'un moment la mélodie était chantée, sans difficulté, par tous. Choix judicieux de ces deux chants : l'un était de rythme ternaire, l'autre de rythme binaire.

Nouvelle dépense physique avec un jeu « des gros et des petits oiseaux » : les premiers étaient caractérisés par les sons graves du piano et les seconds par les sons aigus ; les enfants étaient divisés en deux groupes représentant chacun une catégorie d'oiseaux. La maîtresse jouait l'un ou l'autre de ces thèmes, les mêlant parfois et les enfants ne devaient évoluer qu'en entendant le thème qui leur était propre. Ce jeu en faisant appel à leur attention leur permettait déjà de situer la hauteur d'un groupe de sons. Cette séance qui avait duré près d'une heure se termina par la reprise de la chanson apprise pour la sortie.

Ce qui m'a frappé au cours de cette séance qui n'est ni le fait du hasard, ni de l'improvisation, c'est la précision et le dosage progressif des exercices, résultat d'un travail réfléchi. Reçu par l'aimable directrice, Mme Maria Kremlickova, j'ai pu, grâce à notre charmante interprète, bavarder longuement avec elle et lui ai posé de nombreuses questions. Quel bagage musical ont les maîtresses ? Obligatoirement :

A. — Un diplôme de l'Ecole pédagogique primaire avec épreuve de musique, les maîtres devant jouer un peu de piano et d'un instrument comme le pipeau et devant posséder des notions de solfège et d'histoire de la musique ; c'est une sorte de CAP permettant aux titulaires d'enseigner dans les écoles du premier degré.

B. — Un diplôme de la Faculté pédagogique (secondaire) permet aux enseignants de devenir directrices de centres et d'enseigner dans les lycées et collèges. Le centre dirigé par Mme Kremlickova reçoit 210 enfants répartis par groupes de 30 environ.

J'ai pu consulter quelques ouvrages destinés aux enseignants qui, pour la plupart sont écrits par une spécialiste, Vera Misurcova, livres simples mais forts utiles et appréciés où figurent de nombreuses chansons populaires et aussi beaucoup de danses, rondes et jeux expliqués, avec les pas dessinés.

Il n'était pas possible pour moi de tout voir et entendre ; cependant, j'ai pu constater que les jeunes enfants appréciaient beaucoup l'audition de disques de musique classique, la durée maximum de concentration est d'environ dix mi-

nutes. Les fables, aussi, qui sont illustrées au moyen de diapositives et de disques de musique passionnent vivement les enfants.

Enfin, le principe des langues étrangères à l'école maternelle est admis et dans une des écoles du 10ème arrondissement dont l'une des maîtresses parle français, nombreux sont les jeunes enfants qui, déjà, connaissent quelques mots usuels de notre langue. L'exemple allemand de Munich où une école entière pratique le français, a beaucoup frappé mon interlocutrice qui en est partante.

En résumé, je suis persuadé qu'en France il serait facile d'introduire généralement la musique à l'école maternelle. C'est d'ailleurs pour les responsables de nos enfants un atout considérable car qui dit musique dit rythme et mélodie. Or, la vie n'est-elle pas, en fait, établie en fonction de ces deux éléments ? Et puis, familiariser l'oreille à déceler les sons et leur hauteur favorise et facilite l'étude et la pratique des langues étrangères : on s'étonne toujours que les étrangers les apprennent et les parlent plus facilement que nous ! Lorsque nos enfants sauront reconnaître les sons et les apprécier comme ils reconnaissent et différencient les couleurs, un grand pas sera déjà franchi. De plus, apprendre à l'enfant à connaître et à aimer la musique est un des éléments de la formation de son goût, de l'éveil de sa sensibilité, du développement de son acuité auditive ; par le rythme, il acquiert l'équilibre, le sens de la logique et de la discipline.

En matière d'enseignement, les bonnes volontés ne manquent pas et les initiatives, souvent privées, sont généralement très heureuses ; d'ailleurs, il faut avoir la foi et l'âme bien accrochée pour faire ce métier délicat. En donnant la possibilité aux enseignants d'acquérir de modestes connaissances musicales — nul doute qu'ils y prennent goût — nous pourrions en quelques années apporter cette indispensable discipline à l'école. Un CAP pourrait être créé. De plus, de jeunes musiciens trouveraient là un débouché. J'entendais dernièrement notre ministre de l'Education nationale dire que la musique était aussi indispensable que les mathématiques. Alors ! commençons et tout ira vite, j'en suis certain.

cette œuvre en 1901, il s'en fut à l'Opéra-Comique où les flatteries ménageant la critique n'aboutirent qu'à l'écartement de cette scène sans qu'aucun motif plausible ne lui fut révélé. Ajoutons à cela, pour expliquer cette attitude, les influences de Franck et de Wagner que l'on peut rencontrer dans l'ouvrage pourtant de très haute qualité et aussi la nouveauté du sujet très mystique. C'est au concert en 1910 qu'eut lieu la première, puis, après la destruction du matériel au début de la guerre 14-18, Guy Ropartz en fit la reconstitution et obtint l'unique représentation à l'Opéra le 24 avril 1931.

Négligeant la fatigue causée par la longue élaboration de ce nouvel échec lyrique, Albéric Magnard entra dans une période de création intensive d'où sortirent la Sonate pour violon et piano (1901), l'Hymne à la justice, le Quatuor à cordes (1902), Quatre mélodies, Sonate pour piano. Mais de tout cela rien ne fut joué. Les grandes Associations de concerts, la Société Nationale, gardaient portes closes et les éditeurs, pensant faire un mauvais placement sur cet artiste méconnu, firent de même.

Seul l'ami de toujours, Guy Ropartz, faisait jouer à Nancy tout ce qu'il pouvait placer dans ses programmes.

Encouragé par cette aide morale, Magnard tenta d'organiser à Paris un concert de ses œuvres qu'il dirigea lui-même. Hélas le public vint peu nombreux et ne fit qu'un accueil glacial.

Alors il tenta un autre effort, il voulut faire éditer à ses frais le Chant funèbre, la Sonate pour violon et piano. Il s'adressa à une maison qui l'exploita et il dut encore renoncer à sortir de l'ombre.

Cependant il écrivit en 1904 un Trio pour violon, violoncelle et piano qu'il acheva l'année suivante. Mais là, de ce Paris où son cœur de poète se trouvait meurtri par l'érection (à Passy) des bâtisses à nombreux étages « couvertes de dômes en casques Prussiens » et peu enthousiasmé par le mouvement musical naissant il décida d'aller vivre dans une campagne douce et propice à ses rêves.

Il trouva, entre Nanteuil-le-Haudouin et Senlis, un petit village nommé Baron où il se fixa dans

une vieille demeure qu'il baptisa « Manoir des Fontaines ». Il vécut là une existence paisible que certains ont qualifié de « solitude orageuse » et qui, à mon avis, n'était autre qu'une sage retraite devant l'impossible. Au milieu de la reconfortante affection des siens il accomplit ses travaux avec la compagnie selon son dire, « de l'eau, des arbres, de l'air et de l'espace ».

Mais, chose étrange, à peine avait-il fui Paris que son nom sortait de l'oubli (volontaire ou non). On s'aperçut tout à coup que Magnard existait et que sa musique valait la peine d'être jouée. Voici que la National, pourtant si ouverte à cette époque mais sourde à ses sollicitations « programmatiques » (comme on dit maintenant...) son Quatuor à cordes, Lamoureux affichait sa Symphonie en si bémol (la troisième), les concerts Cortot jouaient l'Hymne à la justice et les concerts Parent son Trio.

Il n'en suffisait pas plus pour que l'Opéra-Comique entra en pourparlers avec celui qui avait été éliminé pour Guercœur, afin de représenter, le 15 décembre 1911 Béatrice (d'après Racine).

Je ne vois d'ailleurs pas que ce fut un triomphe la musique de Magnard est trop profonde pour flatter les masses, mais ce fut au moins une modeste réparation... Une Quatrième Symphonie achevée le catalogue du noble artiste.

En effet, le 3 septembre 1914, les Allemands cernaient le Manoir des Fontaines, Albéric Magnard fit le coup de feu mais « seul contre tous » vous devinez la suite... Il périt sous les ruines de sa demeure avec ses objets précieux et ses œuvres d'art. Guercœur était du nombre. C'est avec la partition chant et piano qu'il possédait que Guy Ropartz put reconstituer le matériel de cet ouvrage éphémère comme le reste de son œuvre.

Tragique fin d'une carrière bien remplie, avec courage, avec amour, dont il ne reste hélas que le silence.

A quoi bon redire une fois de plus ce qui tant de fois termine ces articles ?

Albéric MAGNARD, retenez au moins ce nom, il le mérite !

(à suivre)  
Pierre FAUBON.

## VANDOREN

MANUFACTURE

### d'Anches et Becs

pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

## VILLE DE COLMAR

Concours international  
de Musique de Chambre

La ville de Colmar organisera les 11 et 12 avril 1970 son IIIème Concours international d'ensembles de musique de chambre ouvert aux ensembles d'Europe sans distinction d'âge ou de profession des exécutants. De nombreux prix en espèces de 750 à 2.500 francs seront attribués. L'organisation participera aux frais de déplacement des musiciens et assurera à ses frais le logement et les repas à Colmar.

Règlements et inscriptions auprès de l'Office du Tourisme (68) Colmar — Tél. (89) 41-92-29.

qu'est la Forêt Noire. Ainsi nous avons pu visiter le musée folklorique de plein air à Gutten, les splendides chutes d'eau de la ville de Triberg et bien sûr la brasserie très renommée d'Alpirsbach.

Malgré la rigueur du règlement que les stagiaires ne savaient pas toujours respecter, des liens d'amitié se créaient et se renforçaient de jour en jour entre les dirigeants et les stagiaires des deux nationalités. C'est pourquoi le dernier soir fut rempli de tant de marques de sympathie. Ce stage en effet se termina par un concert que les stagiaires donnèrent en ville à la salle municipale et au cours duquel l'assistance qui était très nombreuse put entendre cinq morceaux d'orchestre, un trio pour 2 trompettes et basse, un quintette pour flûte, hautbois, clarinette, saxophone alto et saxophone baryton, des duos pour trombone, flûte et hautbois, ou flûtes, un quartet de clarinettes et deux solistes, clarinettiste et flûtiste) qui furent très appréciés du public.

Après cette audition, l'auberge de jeunesse fut transformée en grande salle de réception. Après les discours et les échanges de cadeaux traditionnels, au cours desquels MM. Weber et Ehrmann exprimèrent leur joie de participer à de telles réunions, et remercièrent Mme et M. Krieg pour leur si gentille hospitalité, M. Ehrmann nous annonça que malheureusement c'était là un des derniers stages auquel il prenait part. Mais il nous promit de ne pas nous oublier pour autant. Après quoi on distribua de la bière et du vin blanc et l'on trinqua aux futurs stages.

Dans cette assemblée en liesse, c'était merveilleux. Il n'était plus question de nationalités, nous étions tous frères.

Malheureusement toutes les bonnes choses ont une fin. Le lendemain matin les Français reprenaient le train pour Paris aux environs de 9 h. et à minuit et demi, tout le monde dut se séparer et monter se coucher.

Au matin, lorsque nous nous retrouvâmes pour un ultime petit déjeuner, les rires étaient plutôt rares. On parlait mais sans plus. Mais lorsque les deux petits cars arrivèrent pour nous conduire à la gare, il n'y avait plus rien à faire, tout était bel et bien terminé. Nous primes congé, la gorge serrée, de l'aubergiste et des Allemands. Plus d'une larme était sur le bord des paupières. Chacun repartait chez soi. Le stage d'Alpirsbach n'était déjà plus que souvenirs. Chacun les emportait, précieux, et rêvant déjà, avec impatience, aux stages à venir qui nous permettront à nouveau de passer une semaine inoubliable.

Une stagiaire.



Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

**Dolnet**  
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque  
Française

catalogue franco sur demande

## LE COIN DES JEUNES

Le 15 février 1896, après avoir fondé un foyer, il fut appelé par son maître (Vincent d'Indy) pour l'assister, pendant une absence, à la classe de contrepoint de la Schola Cantorum. Dès lors il devait mener une vie calme et laborieuse entièrement consacrée à ses travaux.

Après sa troisième symphonie, le compositeur entreprit « l'ouvrage de sa vie » dont il rêvait depuis fort longtemps, seul titre évoqué par le nom de Magnard pour ceux qui ont encore présents à la mémoire son nom et sa haute valeur. Il s'agit de Guercœur, tragédie mu-

sicale en trois actes et un prologue inspiré par l'Oraison funèbre de Bossuet pour Michel Le Tellier. Le sujet (écrit Norbert Dufourcq) est d'un pessimisme aigüé : le héros qui sauva sa patrie obtient, après sa mort, de revenir sur la terre. Il n'y trouve que trahison et servitude. Rien de ce qu'il accomplit, grâce à son sacrifice, n'est demeuré. Et il veut mourir une seconde fois pour ne plus revivre jamais. Magnard écrivit lui-même ses livrets : ils font corps avec la musique. Guercœur exprime toute la noblesse de son tempérament. Ayant tracé la barre finale de

DU 16 AU 23 AOUT 1969

Il est 17 h. 30 le samedi 23 août lorsqu'un groupe de quatorze jeunes gens accompagnés de deux dirigeants, MM. Ehrmann et Texier, descend à la gare de l'Est d'un train en provenance d'Allemagne. Ces jeunes gens reviennent en effet d'Alpirsbach (Schwarzwald) où ils ont participé au 12ème stage musical organisé par l'Office Franco-Allemand, la Deutscher Volksmusikerverbund et la Confédération Musicale de France. Le départ de ces stagiaires avait eu lieu une semaine auparavant. Après un voyage calme où les quelques anciens avaient appris à connaître les nouveaux, qui étaient cette fois très nombreux, les dirigeants allemands, Herr Stockmaier et Herr Binler, nous attendaient à la gare de la ville avec deux mini-cars qui nous conduisirent à l'auberge de jeunesse de la ville. Là, l'aubergiste, Herr Krieg, après nous avoir souhaité la bienvenue, nous conduisit à nos chambres, des chambres de huit lits et dont les fenêtres donnaient sur une de ces merveilleuses vallées que nous pourrions apprécier par la suite. Les stagiaires allemands n'arrivèrent sur les lieux que le dimanche soir. Notre premier repas fut donc un repas entre Français et que d'ailleurs M. Krieg avait voulu à la française.

Après nous être mis en lévres le dimanche matin, M. Weber, président de la Confédération allemande, a organisé une sortie en autocar pour que les Français apprennent à connaître la splendeur des vallées de la Forêt Noire. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû constater l'absence du soleil, ce qui ôtait un peu d'entrain aux stagiaires.

En revenant de cette promenade, nous avons alors pu faire connaissance de nos camarades allemands.

Dès le lundi matin nous avons pris le rythme de notre travail.

## STAGE

### FRANCO - ALLEMAND d'ALPIRSBACH

Après le copieux petit déjeuner de 8 h. les Allemands avaient un cours de solfège dirigé par M. Ehrmann. Pendant ce temps, les stagiaires français travaillaient leur instrument dans leur chambre ou en plein air lorsque le temps le permettait. Lorsque les stagiaires allemands étaient libres, ils venaient se joindre à nous et nous essayions alors de monter des petites pièces pour ensembles de musique de chambre. S'il faisait beau, les promeneurs pouvaient alors découvrir au milieu de la forêt des groupes instrumentaux qui travaillaient. Ici sous un sapin, c'était des clarinettes, sous un autre deux trombones remplissaient l'air de leurs sonorités éclatantes ou bien soudain, timidement cachées parmi les branchages, on pouvait entendre des flûtes qui gazouillaient. Ces matinées laborieuses nous mettaient en appétit et cela nous permettait d'accueillir chaleureusement les déjeuners de M. Krieg dont je tiens à honorer les talents de cuisinier. Après la corvée de vaisselle que les stagiaires devaient tour à tour assumer, nous nous retrouvions vers 14 h. afin de travailler des morceaux pour harmonie. S'il nous restait quelques instants libres après ces répétitions, rares étaient ceux qui ne descendaient pas à la ville pour y passer un agréable moment.

Le soir, après le repas, nous nous regroupions pour des veillées soit officielles, soit intimes et musicales. Ainsi le premier soir l'un des administrés de la ville d'Alpirsbach est monté nous présenter l'histoire de la ville et des environs, ceci accompagné de diapositives et d'une dégustation de bière qui fut très appréciée.

D'autres fois nous avons pu écouter des disques ou même descendre en ville écouter un concert d'orgue.

Mais tout ce travail était également accompagné d'agréables sorties qui nous permettaient de mieux connaître cette magnifique région

# Faculté de Vincennes

(Suite de la 1ère page)

par arrêté le 21 octobre prochain, mènera au nouveau CAPES de musique dont on étudie actuellement les modalités.

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'un studio perfectionné d'électro-acoustique dont la construction est envisagée à Vincennes, il est prévu un plan d'études théoriques et pratiques destinées à former des techniciens de la prise de son ainsi que des compositeurs intéressés par ce matériel expérimental.

Afin d'établir une liste, aussi complète que possible, des autres débouchés à envisager, la section MUSIQUE prend actuellement des contacts avec différentes instances, publiques ou privées, et en publiera le résultat ultérieurement.

## SECTION MUSIQUE DEPARTEMENT ARTS 1er semestre 1969-1970

### ELEMENTS DE LA MUSIQUE

04300 : Cyclage par moyens électro-acoustiques (laboratoires de langues) : reconnaissance auditive, étude des notations, exercices pratiques + utilisation et extension de ce cyclage par atelier groupé : D. JAGODIC, P. GREUSSAY, E. ANDREANI, A. FULIN.

### ANALYSE ET ECRITURE

04301 : Analyse harmonique et mélodique + atelier d'expression musicale (notation), (ce séminaire et cet atelier se fonderont sur l'étude de langages musicaux extrêmement divers) E. ANDREANI, P. GREUSSAY.

04302 : Déchiffrement à l'instrument.

04303 : Accompagnement (harmonisations, improvisations) : J. LAGARDE.

### STRUCTURES ET FORMES

04304 : Systèmes et Langages. Séminaire interdisciplinaire groupé : E. ANDREANI, D. JAGODIC, P. GREUSSAY.

04305 : Esthétique de la Musique Contemporaine. Séminaire ouvert à d'autres départements : D. à d'autres départements + atelier d'expression écrite : D. CHARLES.

04306 : Histoire des Formes : O. ALAIN.

### PSYCHO-PEDAGOGIE

04307 : Animation de groupe : Th. COCKX (en collaboration avec le département de psychologie), + stages extérieurs : A. FULIN.

04308 : Activités Musicales Collectives + Pratique des Instruments didactiques + Musique d'ensemble : A. FULIN.

### ACOUSTIQUE ET ELECTRO-ACOUSTIQUE

04309 : Théorie et pratique de l'électro-acoustique (entraînement de l'oreille, montage, etc...) : D. JAGODIC. Atelier ouvert aux étudiants en section cinéma.

### ETHNO-MUSICOLOGIE

04310 : Musique et civilisation. Séminaire, ateliers et groupes autonomes de recherche interdisciplinaires (sociologie, économie politique, histoire, etc...) + Musique vivante : concerts, pratique des instruments « folkloriques » improvisations collectives : J. LALOUM.

### MUSIQUE ET INFORMATIQUE

04311 : Art et informatique (1er semestre). Unité de valeur commune aux deux départements, Musique et Informatique.

04312 : Musique et informatique (2ème semestre).

(Ces séminaires pourront déboucher éventuellement sur une licence mixte musique-informatique, actuellement à l'étude).

Unités de valeur reconnues variables pour la section musique : — Linguistique générale I et II (codes non encore établis par le département) ;

— Informatique - Codes : 12.64, 12.65, 12.68, 12.70 : P. GREUSSAY.

Tous renseignements pour cette option Musique-Informatique seront donnés par M. Patrick Greussay.

Les enseignants de la section musique indiquent :

1) le séminaire Systèmes et Langages constituant un centre d'intérêt, il est conseillé aux étudiants choisissant soit analyse harmonique soit déchiffrement et accompagnement de s'inscrire également au séminaire central ;

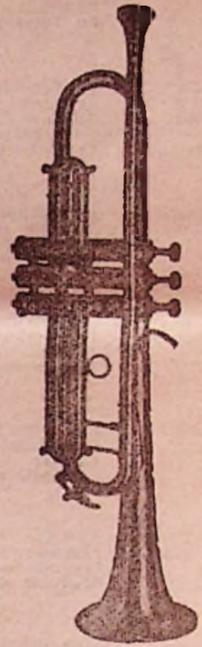
2) les étudiants désirant travailler dans les séminaires ci-dessus mentionnés devront posséder déjà un certain niveau technique pour être dispensés du cyclage 04300.

3) un certain nombre d'unités de valeur seront rendues obligatoires pour les étudiants se destinant à l'enseignement, c'est-à-dire se préparant à d'éventuels concours de recrutement dans les lycées et collèges. En voici le détail : 04300, 04301, 04302, 04304 04305, 04306, 04307, 04308.

# CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

## INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b .....	269	327
CORNET, si b .....	323	399
BUGLE, si b .....	369	428
ALTO, mi b .....	513	635
BARYTON, si b .....	566	738
BASSE, si b à 4 pistons .....	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse .....	450	528
TROMBONE à pistons .....	597	683



### LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b .....	695
SAXO ALTO, mi b .....	825
SAXO TENOR, si b .....	945
SAXO BARYTON, mi b .....	1.550
CLARINETTE, si b, super ébène .....	406

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

## GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22  
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS  
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

# Examens d'élèves des fédérations 1970

DIVISIONS	TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
<b>PIANO</b>			
Préparatoire	Ecossaise — Révision M. de Valmaïète .....	Beethoven	Delrieu
Elémentaire	Près du Rousseau .....	Emile Nerini	Consortium
Moyen	Bolero .....	Victor Staub	Consortium
Supérieur	Concertino Giocoso .....	Lucret Wurmser	Consortium
<b>VIOLON</b>			
Préparatoire	Ménuel Rustique .....	Cesar Espejo	Lemoine
Elémentaire	La Marche des sept nuits (No. 5 des rêves de Jancella) .....	Gallois Montbrun	Leduc
Moyen	Concertino No 3 op. 33 en ré majeur .....	Armand Heck	Consortium
Supérieur	1er solo du 12ème concerto	J. Giornivichi	Consortium
<b>VIOLON-ALTO</b>			
Préparatoire	Musette — arr. Bosworthy — extrait de Selected Pieces pour violon et piano .....	Haendel	Max Eschig
Elémentaire	Bourrée — arr. Bosworthy — extrait de Selected Pieces pour violon et piano .....	Haendel	Max Eschig
Moyen	Berceuse .....	J. Danbé	Jobert
Supérieur	Aria .....	J. Ibert	Leduc
<b>VIOLONCELLE</b>			
Préparatoire	2ème mouvement du 5ème Concertino en ré majeur (petit menuet : modéré) .....	Bréval	Delrieu
Elémentaire	1er concerto en sol majeur — 2ème mouvement moderato — révision Feullard .....	Bréval	Delrieu
Moyen	Courante de la 1ère suite en sol majeur Bourrée d'Auvergne — 1er mouvement de la Suite Française .....	J.-S. Bach P. Bazekaire	Au choix Schott
Supérieur	Sarabande de la 2ème suite en ré mineur 1er mouvement de la sonate en sol majeur — arr. Salmon .....	J.-S. Bach Sammartini	Au choix Ricordi
<b>CONTREBASSE A CORDES</b>			
Préparatoire	No 4 — extrait des 6 pièces faciles .....	Ameller	Molenaar
Elémentaire	No 3 et 5 — extraits des 6 pièces faciles .....	Ameller	Molenaar
Moyen	Tubalillage .....	Pierre Gabaye	Leduc
Supérieur	Première Sonate .....	Ameller	Durand
<b>CHANT</b>			
Préparatoire	a) Vocalise très facile au choix du Professeur .....	Concone	Billaudot
Elémentaire	b) Au choix du professeur .....	Concone	Billaudot
Moyen	a) Vocalise facile au choix du Professeur .....	Saint-Saëns	Durand
Supérieur	b) L'Attente — extrait de Songs .....	Concone	Billaudot
	a) Vocalise de moyenne difficulté au choix du professeur .....	Tschaïkowsky	Billaudot
	b) Qu'importe que l'Hiver (No 4 des 6 mélodies) ..	Concone	Billaudot
	a) Vocalise plus difficile au choix du Professeur ..	Gabriel Fauré	Hamelle
	b) Au bord de l'eau .....		
<b>FLUTE</b>			
Préparatoire	1, led .....	Wurmser	Consortium
Elémentaire	Conte en Gris .....	Jean Meyer	Consortium
Moyen	1er Grand Solo — allegro con gusto sans reprise — révision Boulze .....	Kuhlau	Billaudot
Supérieur	Adagio et Allegro du 1er Grand Solo — révision Boulze .....	Kuhlau	Billaudot
<b>HAUTBOIS</b>			
Préparatoire	Picettes — A et B .....	Wurmser	Billaudot
Elémentaire	Pastorale .....	Pastorani	Consortium
Moyen	Atr Cantabile .....	J.-S. Bach	Molenaar
Supérieur	Concerto en Sol mineur — grave et Allegro seulement .....	Haendel	Billaudot
<b>CLARINETTE</b>			
Préparatoire	Andantino .....	Ameller	Lemoine
Elémentaire	Andante et Cantabile .....	Boucard	Billaudot
Moyen	7ème Sonate — Adagio et Rondo .....	Xavier Lefèvre	Ed. Ouvrières
Supérieur	Allegretto .....		
	Solo de Concours .....	Bousquet	Consortium

# Association du festival Tibor Varga Sion

PALMARES DU 3ème CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON (du 14 au 17 août 1969).

Le 3ème concours international de violon organisé par l'Association du Festival Tibor Varga, Sion, a connu un brillant succès, avec une participation record de 15 concurrents (17 candidats inscrits).

A l'issue des éliminatoires, six candidats d'un niveau particulièrement élevé ont été admis aux épreuves finales, devant un jury composé de :

M. Tibor Varga, professeur à l'Académie de Detmold, violoniste, chef d'orchestre ; M. Lukas David, violoniste, professeur aux Académies de Vienne et de Detmold ; M. Georges Haenni, directeur du Conservatoire cantonal de Sion ; M. Nicolas Lagrez, critique musical, professeur Sion ; M. Piero Colombo, chef d'orchestre, chef du service symphonique de la Radio Suisse Romande ; Mlle Nelly Sorcel, professeur à l'Académie de Hambourg, soliste ; Mlle A.-M. Grander, violoniste, soliste de l'Orchestre de la Suisse Romande.

Pour la première fois cette année, la qualité des concurrents et le haut niveau d'exécution ont permis l'attribution de tous les prix. En outre, un prix spécial (diplôme avec distinction) a également été accordé.

Voici le palmarès de cette importante compétition artistique :

1er prix : Centenaire Charles-Haenni / Fr. 5'000, offert par la famille Haenni décerné à l'unanimité du jury à M. Ladislav KLISS, né le 4-10-1937, originaire de Cluj/Roumanie.

Après avoir suivi dès l'âge de 6 ans des cours de violon et piano à l'école de musique de Tr-Murec (Roumanie), M. Kliss a eu l'occasion de perfectionner son art au conservatoire de Cluj sous la direction de professeurs réputés tels que : Anna Bahari Birekné et Francis Balogh.

Professeur au Conservatoire de Cluj dès 1964, M. Kliss a joué en soliste diverses œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Brahms, Bruch et Tchaïkowsky avec 18 orchestres symphoniques de son pays. Il a déjà participé au Concours International de Munich en 1966 et au Concours International Georges Enesco de Bucarest en 1964 où il a obtenu le 4ème prix.

M. Kliss se présentera au public valaisien lors du concert du lundi

18-8-1969, à 20 h. 30, à la grande salle de la Matze. Il interprétera à cette occasion le Concerto en ré-majeur K. 218 avec l'orchestre du Festival sous la direction de Pierre Colombo.

2ème prix : Fr. 2'500, offert par l'Etat du Valais à M. Silvian ITICOVICI, né le 10-2-1950 à Jassy (Roumanie). Ce virtuose a commencé ses études de violon et de piano à l'âge de 9 ans à l'Ecole de musique de Jassy.

A 10, 12 et 14 ans, il obtenait déjà un diplôme de lauréat au Concours National de l'Institut d'Arts de Bucarest. Soliste de l'Orchestre philharmonique de Jassy, M. Iticovici a interprété des œuvres de Vivaldi, Nardini, Bach, Bruch, Mendelssohn, Ernst, Sibelius et Katchaturian avec les orchestres symphoniques de Botosani et Galati. Elève des professeurs Lucia Burada, Vladimir Bein et Garabet Avachian, il poursuit actuellement ses études musicales au Conservatoire de Bucarest sous la direction de Mme Cornelia Bronzetti.

3ème prix : Fr. 2'000, offert par la ville de Sion à Mlle Telko MATIASHI, née le 11-12-1943, originaire de Tokyo (Japon).

Dès l'âge de 6 ans, Mlle Mathashi a suivi des cours de violon à l'Ecole musicale de Tokyo. Puis, dès 17 ans, elle poursuit ses études à Leningrad sous la direction du professeur Welman. En 1968, elle s'inscrit à la Juilliard School de New-York (professeur Robert Mann).

En 1966, elle a participé au Concours International de violon Long-Thibaud à Paris.

4ème prix : Fr. 500, offert par le Dr. Alexandre Théier à M. Niagoul TUMANGULOV, né le 2-11-1937, à Sofia (Bulgarie). Elève de Boyan Letcher, M. Tumangulov a suivi des cours de violon, dès l'âge de 7 ans, à l'école de musique internationale et au conservatoire de Sofia.

Konzertmeister de l'Orchestre Philharmonique de Sofia, il a déjà obtenu en 1963 un deuxième prix au Festival des jeunes musiciens d'Helsinki (Finlande).

Diplômé avec distinction à M. Janos NEGYESY, né le 13-9-1938 à Budapest (Hongrie). Actuellement domicilié à Hannover, M. Negyesy a interprété avec brio des œuvres de Bach, Mozart, Brahms et Paganini.

La remise officielle des prix et des diplômes aux lauréats a eu lieu lors du concert du 18-8-1969, à 20 h. 30, à la grande salle de la Matze à Sion.

**BASSON**

Préparatoire	Concertino .....	Cecconi
Elémentaire	Cantabile .....	Lucien Niverd
Moyen	Novellita .....	Mihalovici
Supérieur	Solo de Concert .....	Gabriel Pierné

**COR**

Préparatoire	Prélude (trois pièces faciles) .....	Ameller
Elémentaire	Lied .....	Pierre Auclet
Moyen	Réverie et Danse Syncopée .....	Pyncou
Supérieur	En Forêt de l'Île de France .....	André Bloch

**SAXO-ALTO**

Préparatoire	a) Sérénade .....	Jean-Claude Amlot
Elémentaire	b) Lied .....	Léo Roimés
Moyen	Andante et Jeu .....	Jean Gallet
Supérieur	Suite Brève Nos 4 et 5 (Menuet et Rondo) .....	Maro Berthomieu
	Cadence et Finale de la 1ère Suite .....	Robert Bréard

**SAXO-TENOR ou SOPRANO**

Préparatoire	Complainte .....	Marcel Perrin
Elémentaire	Andante et Jeu .....	Jean Gallet
Moyen	Prélude et Divertissement .....	Robert Clérissé
Supérieur	1er solo de Concert .....	François Combelle

**TROMPETTE**

Préparatoire	Les Olympiades .....	W. Van Dorsselaer
Elémentaire	Complainte et Cortège .....	Jean Gallet
Moyen	Marche .....	R. Gallois Montbrun
Supérieur	Introduction et Danse Burlesque .....	J. Semler-Collery

**CORNET-BUGLE**

Préparatoire	Les Olympiades .....	W. Van Dorsselaer
Elémentaire	Complainte et Cortège .....	Jean Gallet
Moyen	Caprice .....	Albert Thiry
Supérieur	Cantabile et Scherzetto .....	Gaubert

**TROMBONE**

Préparatoire	Andante .....	Dhaens
Elémentaire	Légende Celtique .....	Paul Flevet
Moyen	Légende Nervienne .....	Depelsenaire
Supérieur	Morceau de Concours .....	Bachelet

**SAXHORN-BASSE TUBA**

Préparatoire	Moderato du Recueil de morceaux de .....	Pjeyel
Elémentaire	Autumn Evensong — arr. Pley de Roolj .....	H.-A. Dimmer
Moyen	Tubabilage .....	F. Gabaye
Supérieur	Thème et Variation .....	Haydn

**ACCORDEON**

Préparatoire	Gavotte .....	Marcel Azzola
Elémentaire	Berceuse .....	Léo Laurent
Moyen	1ère Sonate .....	Hector Rawson
Supérieur	Adagio Cantabile .....	Jacques Mendel

**GUITARE**

Préparatoire	Annie .....	R. Worschek
Elémentaire	La Ninf .....	Blas Sanchez
Moyen	Sonate Romantique .....	Fred Guenett
Supérieur	Casadeq .....	Paul Delaunay

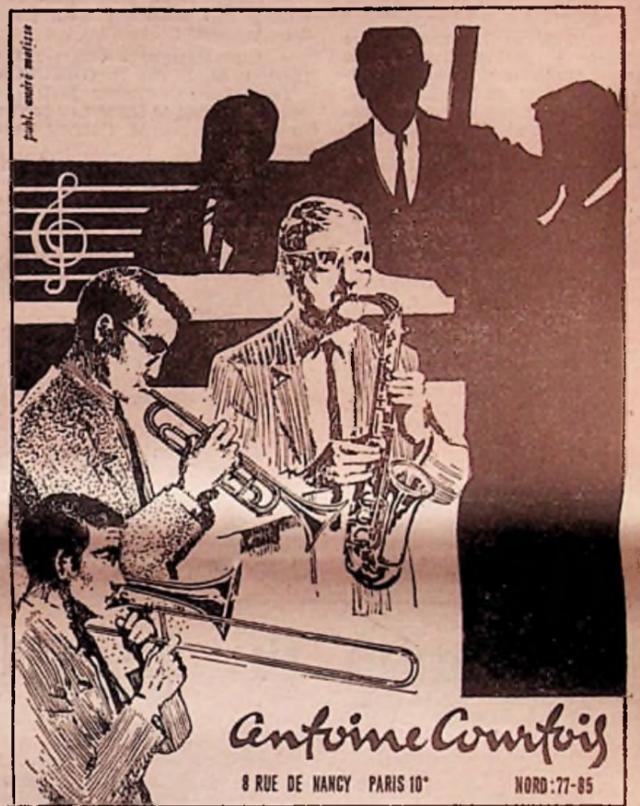
**MANDOLINE**

Préparatoire	Le Chant des Adieux .....	René Marteau
Elémentaire	Menuet de la Reine .....	Olga de Lys
Moyen	L'Arlesienne — adagio — arr. Marteau .....	G. Bizet
Supérieur	Heureux Temps — Polka .....	Fr. Menichetti

**EDITEURS**

ADOFE — 17, rue Saulnier, Paris-9.  
 Paul BEUSCHER — 27, bd Beaumarchais, Paris-4.  
 BILLAUDOT — 14, rue de l'Échiquier, Paris-10.  
 CHOUDENS — 38, rue Jean-Mermoz, Paris-8.  
 CONSORTIUM — 24, boulevard Poissonnière, Paris-9.  
 DELRIEU — 45, avenue de la Victoire, 06-Nice.  
 DURAND — 4, place de la Madeleine, Paris-8.  
 GACHER — 69, rue du Faubourg-St-Martin, Paris-10.  
 GRAS — 36, rue Pape-Carpentier, 72-La Flèche.  
 HAMELLE — 24, boulevard Malesherbes, Paris-8.  
 JOBERT — 44, rue du Collège, Paris-8.  
 LA COMETE — 80, rue René-Boullanger, Paris-10.  
 LEDUC — 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er.  
 LE MEDIATOR — 118, av. Joffre, 93-Epinay-sur-Seine.  
 LEMOINE — 17, rue Pigalle, Paris-9.  
 MAX ESCHIG — 48, rue de Rome, Paris-8.  
 MOLENAAR — Voir Editions Robert Martin.  
 Ed. OUVRIERES — 12, av. Sœur-Rosalie, Paris-13.  
 RENATO DESLAURIER — 25, rue Michel-Le-Comte, Paris-3.  
 RICORDI — Voir Max Eschig.  
 ROBERT MARTIN — 106, La Coupée, 71-Charnay-les-Macon.  
 Imprimerie ROLLAND — Voir Ed. La Comète.  
 SCHOTT — 69, rue du Faubourg-St-Martin, Paris-10.  
 SEMI — 5, rue Lincoln, Paris-8.

**Les Éditions Robert MARTIN**  
 106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon  
 fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans  
**Tous les examens de la C.M.F.**



**EXAMENS FÉDÉRAUX BATTERIES FANFARES**

**SOLFÈGE ET INSTRUMENTS BATTERIES-FANFARES**

REGLEMENT Année 1970

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points, pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

**PROGRAMME SOLFÈGE**

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc., un numéro choisi par le jury, selon le classement des candidats.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

**QUESTIONS THÉORIQUES**

L'élève aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale, selon le classement des candidats. (Voir pour tous les instruments, à l'exception des tambours, la Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », Editions Robert Martin.)

**L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND**

Pour les clairons et trompettes: 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé; 2) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

Pour les tambours: 1) L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé; 2) L'exécution d'une lecture à vue.

Pour les autres instruments: 1) L'exécution d'un morceau imposé; 2) L'exécution d'une lecture à vue.

Épreuve de solfège: solfège, de 0 à 10; théorie, de 0 à 10. Épreuve instrumentale: morceau imposé, de 0 à 10; lecture à vue, de 0 à 10.

**ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES ÉPREUVES**

Division supérieure: 1er prix, 16 à 20 points; 2ème prix, 13 à 15 points 1/2; 3ème prix, 10 à 12 points 1/2.

Divisions préparatoire, élémentaire, moyenne: 1ère mention, 16 à 20 points; 2ème mention, 13 à 15 points 1/2; 3ème mention, 10 à 12 points 1/2.

N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante: Sonnerie ou marche, de 0 à 5; morceau imposé, de 0 à 10; lecture à vue, de 0 à 5.

**PRÉPARATOIRE (3ème Division) CLAIRONS ET CLAIRONS BASSES**

Solfège: Travailler de la page 3 à la page 10 inclus, méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon » de A. Trémine.

Théorie: Du début de la méthode NEP du clairon à la page 5.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Rappel de pied ferme » ou « L'Ouverture du ban », pages 56 et 57 NEP du clairon; B) Morceau imposé: travailler l'exercice no 11, page 13, de la méthode du clairon.

2. Lecture à vue préparée: travailler les exercices numéros 5, 6, 7, page 4, méthode de NEP du clairon.

**ELEMENTAIRE (2ème Division)**

Solfège: de la page 3 à la page 15 (inclus) NEP du clairon.

Théorie: Du début de la méthode NEP à la page 15.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 56 NEP du clairon; B) Morceau imposé: Travailler le Trio de « Les Echos de Bassens » de A. Trémine, Editions R. Martin.

2. Lecture à vue préparée: Exercices 4, 5, 6, page 12, NEP.

**MOYEN (1ère Division)**

Solfège: De la page 3 à la page 35 (inclus), NEP du clairon.

Théorie: Du début à la page 29, NEP du clairon.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, NEP du clairon; B) Morceau imposé: « Flanerie » de J. Devo, Editions Philippo.

2. Lecture à vue.

**SUPÉRIEUR (Division Supérieure)**

Solfège: Travailler toute la méthode NEP du clairon.

La méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » (NEP) de André Trémine, Editions Robert Martin, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux fanfaristes, tambours, clairons, trompettes, etc.

**TROMPETTES ET TROMPETTES BASSES PRÉPARATOIRE (3ème Division)**

Solfège: Travailler de la page 22 à la page 30 dans Solfège méthode pour trompette de cavalerie, de D. Leroy.

Théorie: Même programme que pour les clairons.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous ou le Rappel pour honneur », page 10 « Guide pratique du fanfariste »; B) Morceau imposé: Travailler l'exercice no 50, page 37, dans le Solfège méthode pour trompette de cavalerie.

2. Lecture à vue préparée: Travailler les exercices numéros 28, 29, 30, page 29, Solfège méthode pour trompette.

**ELEMENTAIRE (2ème Division)**

Solfège: De la page 22 à la page 40 « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie: Même programme que pour les clairons.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 11 « Guide pratique du fanfariste »; B) Morceau imposé: « Vaux-Germain » de P. Bréard, Editions Alpha.

2. Lecture à vue préparée: Travailler les exercices numéros 51 et 52, page 38, Solfège méthode pour trompette.

**MOYEN (1ère Division)**

Solfège: Travailler de la page 22 à la page 62 « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie: Même programme que pour les clairons.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous ou le Rappel pour honneur », page 10, « Guide pratique du fanfariste »; B) Morceau imposé: « Sander » de R. Ponsen, Editions Champel.

2. Lecture à vue.

**SUPÉRIEUR**

Solfège: Travailler toute la méthode « Solfège méthode pour trompette ».

Théorie: Même programme que pour les clairons.

**Examen instrumental**

1. A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide pratique du fanfariste »; B) Morceau imposé: « Perles de Médous » de A. Gossez, Editions Champel.

**CORS ET TROMPETTES - COR MI B PRÉPARATOIRE (3ème Division)**

Solfège et Théorie: Même programme que pour les trompettes.

1. Morceau imposé: Travailler le Trio de « La Sparnacienne » de G. Lacroix, Editions Champel.

2. Lecture à vue préparée: Même programme que pour les trompettes.

1. Morceau imposé: « La prise de la Smalah » de R. Ponsen, Editions Champel.

**ELEMENTAIRE (2ème Division)**

Solfège et Théorie: Même programme que pour les trompettes.

1. Morceau imposé: « La prise de la Smalah » de R. Ponsen, Editions R. Martin.

2. Lecture à vue.

**SUPÉRIEUR**

Solfège et Théorie: Même programme que pour les trompettes.

1. Morceau imposé: « La Vallée d'Ossau » de G. Gadenne, Editions France-Musique.

2. Lecture à vue.

**CLAIRONS A PISTONS ET TROMPETTES BASSES A PISTONS PRÉPARATOIRE (3ème Division)**

Solfège et Théorie: Même programme que pour les clairons.

1. Morceau imposé: « Quand même » de A. Trémine, Editions J.-M. Champel.

2. Lecture à vue.

**SUPÉRIEUR**

Solfège et Théorie: Même programme que pour les clairons.

1. Morceau imposé: « Sur les bords du Golo » de DeFrance, Editions R. Martin.

2. Lecture à vue.

**TAMBOURS**

**PRÉPARATOIRE (3ème Division)**

Solfège: De la page 3 à la page 6, Solfège rythmique instrumental pour tambour, 1er cahier.

Théorie: de la page 1 à la page 5 NEP du tambour, tome 1.

**Examen instrumental**

1. A) 2ème et 3ème marches, page 6 « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2, de A. Trémine; B) Travailler batteries (« Au Drapeau et Aux Champs »), page 1, NEP du tambour, tome 2.

2. Lecture à vue préparée: Travailler les exercices numéros 1 et 2, page 21, de la Méthode NEP du tambour, tome 1.

**ELEMENTAIRE (2ème Division)**

Solfège: De la page 3 à la page 10, « Solfège rythmique 1er cahier ».

Théorie: De la page 1 à la page 9, NEP du tambour, tome 1.

**Examen instrumental**

1. A) 1ère et 2ème marches, page 7 « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2; B) Morceau imposé: « Héra » de R. Goute, Editions Philippo.

2. Lecture à vue préparée: Exercices numéros 3 et 4, page 29, NEP du tambour, tome 1.

**MOYEN (1ère Division)**

Solfège: Du n° 1 au n° 20 « Solfège rythmique » 1er cahier et du n° 1 au n° 10 deuxième cahier.

Théorie: De la page 1 à la page 12, NEP du tambour, tome 1.

**Examen instrumental**

1. A) L'une des cinq marches pages 8 et 9, « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2; B) Morceau imposé: « La Cognacaise » de L. Langlois, Editions R. Martin.

**SUPÉRIEUR**

Solfège: Travailler tous les exercices de 1 à 36, Solfège rythmique 2ème cahier.

# Palmarès du concours d'Excellence 1969

Théorie : De la page 1 à la page 17, NEP du tambour, tome 1.

### Examen instrumental

1. A) 3ème, 4ème ou 5ème marches page 11. « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2; B) Morceau imposé : « Joyeux Réveil », Editions R. Martin.

2. Lecture à vue.  
Le « Guide pratique du fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslaurier. Le « Solfège rythmique instrumental pour tambour », 1er et 2ème cahiers, et les méthodes « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 1 et 2, d'André Trémanc, aux Editions R. Martin.

Toutes les sonneries réglementaires que nous imposons dans nos concours sont enregistrées sur disques DECCA n° 451 016. Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfare ».

### ADRESSES DES EDITEURS

Editions France-Musique, 36, rue de Paris, Perpignan (P.-O.) - 66.  
Editions Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-Le-Comte, Paris (3ème) - 75.  
Editions P. Fortier, 45, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (M.-et-M.) - 54.  
Editions Gras, La Fliche (Sarthe) - 72.  
Editions R. Martin, 106, 1<sup>er</sup> Coupée, Macon (Saône-et-Loire) - 71.  
Editions Philippe, 24, boulevard Poissonnière, Paris (8ème) - 15.  
Editions J.-M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain) - 01.  
Editions Marguerite, 24, rue René-Boulanger, Paris (10ème) - 75.  
Editions Alpha, 54, rue d'Hauteville, Paris (16ème) - 75.

### TRAITE PEDAGOGIQUE DE TROMPETTE ET DE CORNET par Ludovic VAILANT. Préface de Marcel LANDOWSKI. Editions Alphonse Leduc, 75 pages, 16 illustrations.

Le double but de cet ouvrage est de préparer les futurs professeurs à l'examen de pédagogie et de servir de référence à l'élève déjà avancé dans l'étude de l'instrument. C'est un excellent complément aux grandes méthodes du type ARBAN.

Soliste à la brillante carrière, professeur depuis douze ans au Conservatoire National de Paris, l'auteur possède à la fois une science sans faille et le don rare et précieux d'en redonner les éléments en un ensemble clair et assimilable.

L'histoire — depuis l'Antiquité — des deux instruments est complétée par un court historique de la classe de Trompette et de Cornet du Conservatoire de Paris. L'exposé technique se caractérise par sa précision, son efficacité pédagogique immédiate, un sens réaliste des solutions. Il est émaillé de conseils d'ordre psychologique. L'ensemble forme une méthode de travail rationnelle et parfaitement adaptée aux nécessités de notre temps.

L'étudiant, comme l'instrumentiste confirmé pourra y puiser un véritable art de vivre et de travailler.

L'ouvrage se termine sur 16 illustrations et une cartographie très moderne, choisie spécialement par l'auteur parmi les meilleures œuvres du répertoire contemporain. Voici selon les mots de Marcel LANDOWSKI « un guide hautement significatif pour les élèves et les maîtres ».

## CONCOURS INTERNATIONAL D'ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

### COLMAR — REGLEMENT

1. — Les samedi 11 et dimanche 12 avril 1970 aura lieu à Colmar un *Concours International d'Ensembles de Musique de Chambre* organisé par le Service des Affaires Touristiques, Artistiques et Culturelles de la ville de Colmar dans le cadre des activités de l'Association « Culture et Loisirs ».

2. — Ce concours est ouvert aux formations de musique de chambre prévues aux § 4 et 8 du présent règlement, quels que soient l'âge et la profession de leurs membres.

3. — Selon leur composition, les ensembles inscrits seront appelés à concourir dans le groupe A ou B d'après les modalités exposées ci-dessous.

#### GRUPE A

4. — Ce groupe comprend les trios, quatuors et quintettes à cordes avec ou sans piano.

5. — Les ensembles de ce groupe interpréteront une œuvre imposée figurant sur l'annexe page 4, ainsi qu'une œuvre ou parties d'œuvre au choix d'une durée minimum de 8 minutes et de 15 minutes au maximum.

Une partition de l'œuvre au choix est à joindre à la feuille d'engagement. Une deuxième partition est à remettre au jury le jour du concours. Ne seront acceptées que des compositions originales non transcrites ou adaptées.

6. — Au cas où le nombre de participants ne permet pas de les faire passer devant un même jury, les mieux classés par chaque jury se soumettront à une nouvelle confrontation.

(Suite page 10)

Noms, Prénoms	Fédérations	Sociétés	INSTRUMENTS		SOLFEGE				
			Notes	Prix	Notes	Prix			
<b>PIANO</b>									
Mlles Faurie M.-Christine Thierry Sylviane Gonzalès Graziella Florès Maryse	Orléanais-Berry Franche-Comté Belfort Ile-de-France Ardenne	Harmonie Municipale de Blois	17,50	1er	19	1er			
		Conservatoire de Belfort	15,50	2ème	18,50	1er			
		Harmonie Municipale de Champigny	18	1er	10,75	3ème			
		Harmonie Municipale de Fumay	14,50	2ème	8,25	—			
<b>VIOLON</b>									
M. Giroud Gérard Mlle Maurin Paule	Sud-Est Loire et Haute-Loire	Fanfare de Saint-Symphorien d'Ozon	12,50	3ème	16,25	2ème			
		Symphonie de Saint-Chamond	10	3ème	11,50	3ème			
<b>VIOLONCELLE</b>									
M. Davesnes Gilles	Oise	Ecole de Musique de Beauvais	15	2ème	7,50	—			
<b>ACCORDEON</b>									
MM. Kus Michel Laugar Michel	Ile-de-France Sud-Ouest	Orchestre d'Accordéons de Paris	17	1er	12,75	3ème			
		Les Benjamin de Bordeaux	14,50	2ème	3,50	—			
<b>FLUTE</b>									
Mlle Le Gall Annick MM. Turteaut Pierre Steiblé Jean-Pierre Mlle Pipelier Annick M. Jemming Michel	Bretagne-Anjou Ouest Musique d'Alsace Orléanais-Berry Musique d'Alsace	Musique Municipale d'Angers	18	1er	19,75	1er			
		Union Musicale de Cerizay	17,50	1er	18,50	1er			
		Musique Municipale de Village-Neuf	17,50	1er	14,50	2ème			
		Harmonie Municipale de Blois	17	1er	8,50	—			
		Harmonie Colmarienne	16	2ème	5	—			
<b>HAUTBOIS</b>									
MM. Pillot Georges Courtis J.-Philippe Philippe Bernard	Côte-d'Or Picardie Vosges	Sté des Concerts du Conservatoire de Dijon	18,50	1er	13,25	2ème			
		Fanfare d'Airaines	18	1er	11,50	3ème			
		Harmonie Municipale d'Épinal	17,75	1er	9,50	—			
<b>CLARINETTE</b>									
MM. Van-de-Walle Troutet André Bens Yves Lamaze Paul Dijoud Jean-Claude Kasper Michel Tabone Wagner Monne Christian Maller Roland Moilet Pierre	Nord et Pas-de-Calais Franche-Comté Belfort Nord et Pas-de-Calais Musique d'Alsace Sud-Est Musique d'Alsace Ile-de-France Aube et Haute-Marne Musique d'Alsace Basses-Alpes	Les Amis Réunis « La Sentinelle »	16,50	2ème	18,50	1er			
		Harmonie Municipale d'Ornans	19,25	1er	15	2ème			
		Harmonie Municipale d'Avion	16,75	2ème	15,50	2ème			
		Espérance Reguisheim	18,25	2ème	10,75	3ème			
		Harmonie Municipale de Chambéry	11,50	1er	15,25	2ème			
		Musique Municipale de Cernay	16,50	3ème	4,75	—			
		Lyre Amicale de Poissy	11,50	3ème	9,75	—			
		Harmonie des Cristalleries de Bayet	13,75	2ème	6,50	—			
		Musique Municipale de Cernay	10,75	3ème	8	—			
		Musique Municipale de Marnasque	8,75	—	8,50	—			
		<b>SAXO-ALTO</b>							
		Mlle Dubois M.-Jeanne MM. Cochet Daniel Varéon Patrick Sallba Daniel Jargat Jean-Luc Négrinat Jacques Hardy Christian	Nord et Pas-de-Calais Sud-Est Sud-Est Centre Aube et Haute-Marne Sud-Est Ardenne	Les Amis Réunis « La Sentinelle »	11	3ème	17,50	1er	
				Société Musicale de la Boisse	14	2ème	13	2ème	
				Harmonie « L'Industrielle » de Saint-Fons	15	2ème	11,50	3ème	
				Harmonie « La Semeuse » de Cusset	7	1er	11	3ème	
Harmonie S.N.C.F. de Romilly-sur-Seine	7			3ème	6,75	—			
Harmonie « L'Industrielle » de Saint-Fons	11			—	10	3ème			
Harmonie de Monthermé	6			—	6	—			
<b>COR</b>									
MM. Cantin Michel Arnaud Julien	Nord et Pas-de-Calais Bouches-du-Rhône	Harmonie de Calonne Ricouart	19	1er	12,25	3ème			
		Lyre Alkaise	12	3ème	7	—			
<b>TROMPETTE</b>									
MM. Soustrot Bernard Leroy Carol Légal D.-Georges Duboy Jean-Pierre Pieruta Romain Ivinskas Alain Hadro; Christian Beydon Jean-Paul	Sud-Est Orléanais-Berry Bretagne-Anjou Haute-Garonne Musique d'Alsace Aube et Haute-Marne Bouches-du-Rhône Ile-de-France	Fanfare de Rillieux	19,50	1er	14	2ème			
		Harmonie Municipale de Blois	17,75	1er	14	2ème			
		Ecole Technique de la Salle de Nantes	16,25	2ème	13,75	2ème			
		Société Musicale de Tournefeuille	13,50	2ème	16	2ème			
		Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace	17,50	1er	10,25	3ème			
		Fanfare de Savières	16,25	2ème	10	3ème			
		Musique Municipale d'Alx-en-Provence	14	2ème	11,75	3ème			
		Ecole de Musique de Vanves	10	3ème	6,25	—			
		<b>TROMBONE</b>							
		MM. Nivet Jammes Gruson Jean-Pierre Rapaud Jean-Michel Barberon Claude Thibout Patrick	Normandie Nord et Pas-de-Calais Sud-Ouest Orléanais-Berry Ardenne	Ecole de Musique d'Evreux	18,25	1er	18	1er	
Fanfare de Courrières	16,25			2ème	16,25	2ème			
Fanfare de Gradignan	17			1er	11,25	3ème			
Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye	15,50			2ème	6	—			
Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.	14			2ème	7,50	—			
<b>TUBA</b>									
M. Cunin Michel	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger	19,25	1er	19,25	1er			
<b>SOLFEGE SEUL</b>									
Mlle Crépin Josiane MM. Deparnay Daniel Guillaume Georges Mlles Ballerat Martine Jacquet Myriam Liger Annie M. Bergès Michel	Centre Aisne Ile-de-France Ile-de-France Orléanais-Berry Orléanais-Berry Sud-Ouest	Société des Accordéonistes Montluçonnais	—	—	16,75	2ème			
		Société Musicale d'Hirson	—	—	13	2ème			
		Orchestre d'Accordéons de Paris	—	—	12,50	3ème			
		Harmonie Municipale de Champigny	—	—	11	3ème			
		Accordéon Club d'Orléans	—	—	6,50	—			
Accordéon Club d'Orléans	—	—	8,75	—					
Chorale S.N.C.F. de Bordeaux	—	—	2,25	—					

### PRIX SPECIAUX

Noms, Prénoms	Instruments	Fédérations	Sociétés	PRIX
<b>Prix du Ministère des Affaires Culturelles : 200 F (100 F pour la Fédération - 100 F pour l'élève) - 1 instrument pour la Société</b>				
M. Cunin Michel	Tuba	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Trith-St-Léger	1 clarinette offerte par la Maison Selmer pour la société.
Mlles Le Gall Annick Faurie M.-Christine	Flûte Piano	Bretagne-Anjou Orléanais-Berry	Musique Municipale d'Angers Harmonie Municipale de Blois	1 clarinette offerte par la Maison Buffet-Crampon pour la société. 1 clarinette offerte par la Maison Leblanc pour la Société.
<b>Prix de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève - 1 instrument ou un bon d'achat d'instrument pour la Société</b>				
MM. Nivet Jammes Tarteaup Pierre Vandewalle Alain Troutet André	Trombone Flûte Clarinette Clarinette	Normandie Ouest Nord et Pas-de-Calais Franche-Comté Belfort	Ecole de Musique d'Evreux	1 livret de 100 F - 1 trompette offerte par la Maison Couesnon pour la Société.
			Union Musicale de Cerizay	1 livret de 50 F - 1 clarinette Buffet-Crampon offerte par la C.M.F. pour la Société.
			Les Amis Réunis « La Sentinelle »	1 livret de 50 F - 1 bon d'achat de 250 F offert par les Editions Robert-Martin pour la Société.
			Harmonie Municipale d'Ornans	1 livret de 50 F - 1 bon d'achat de 250 F offert par les Editions Robert-Martin pour la Société.
<b>Prix de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève</b>				
M. Soustrot Bernard Mlle Thierry Sylviane MM. Gruson Jean-Pierre Steiblé Jean-Pierre Leroy Carol Pillot Georges Cantin Michel Bens Yves Légal Daniel-Georges Courtis J.-Philippe	Trompette Piano Trombone Flûte Trompette Hautbois Cor Clarinette Trompette Hautbois	Sud-Est Franche-Comté Belfort Nord et Pas-de-Calais Musique d'Alsace Orléanais-Berry Côte-d'Or Nord et Pas-de-Calais Nord et Pas-de-Calais Bretagne - Anjou Picardie	Fanfare de Rillieux	1 livret de 20 francs
			Conservatoire de Belfort	1 livret de 20 francs
			Fanfare de Courrières	1 livret de 20 francs
			Musique Municipale de Village Neuf	1 livret de 20 francs
			Harmonie Municipale de Blois	1 livret de 20 francs
			Société des Concerts du Conservatoire de Dijon.	1 livret de 20 francs
			Harmonie de Calonne Ricouart.	1 livret de 20 francs
Harmonie Municipale d'Avion	1 livret de 20 francs			
Ecole Technique de la Salle de Nantes.	1 livret de 20 francs			
Fanfare d'Airaines	1 livret de 20 francs			
<b>Livre offert par Monsieur Charles Lhomme</b>				
M. Duboy Jean-Pierre	Trompette	Haute-Garonne	Société Musicale de Tournefeuille	Histoire de la Musique par Alice Gabeaud.
<b>Livres offerts par les Editions Ouvrières</b>				
M. Lamaze Paul	Clarinette	Musique d'Alsace	Espérance Reguisheim	L'art d'apprendre, d'enseigner et de conduire la musique par Paul Pittou
Mlle Gonzalès Graziella	Piano	Ile-de-France	Harmonie Municipale de Champigny	L'art d'apprendre, d'enseigner et de conduire la musique par Paul Pittou
M. Giroud Gérard	Violon	Sud-Est	Fanfare de St-Symphorien d'Ozon	A la recherche de la Musique Vivante par Max Pinchard.
Mlle Dubois M.-Jeanne	Saxo-alto	Nord et Pas-de-Calais	Les Amis Réunis « La Sentinelle »	A la recherche de la Musique Vivante par Max Pinchard.
MM. Rapaud J.-Michel Pieruta Romain	Trombone Trompette	Sud-Ouest Musique d'Alsace	Fanfare de Gradignan	Introduction à l'art musical de Max Pinchard.
			Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace	Introduction à l'art musical de Max Pinchard.



**POUR LA FLUTE A BEC**

**Georges AUBANEL**

- DOUZE AIRS A CHANTER ET A DANSER**  
de J.J. MOURET  
transcrits pour 2 flûtes à bec soprano ..... 4,50 F
- SEPT DIVERTISSEMENTS**  
pour 2 flûtes à bec soprano avec guitare  
ou piano ou harpe ..... 4,50 F
- DOUZE PIECES EN TRIO**  
sur des textes des XVII, XVIIIème Siècles pour  
2 flûtes à bec soprano, 1 flûte alto ..... 9,50 F

**Max PINCHARD**

- FIORETTI**  
12 pièces monodiques pour flûte à bec soprano .. 4,50 F
- FLORILEGE**  
9 pièces pour 2 ou 3 flûtes à bec soprano ..... 4,50 F

**Paul ARMA**

- MUSIQUE POUR DEUX FLUTES A BEC**  
9 pièces rythmiques ..... 4,50 F

**Pierre PAUBON**

- DU MENUET A LA RUMBA**  
8 pièces à deux voix ..... 4,50 F
- METHODE DE FLUTE A BEC**  
Doigtés modernes et doigtés anciens - nouvelle édition, révisée, augmentée .. 7,00 F

**Michel VERGNAULT**

**JOUONS ET CHANTONS**

- Cahier d'initiation vocale et instrumentale active N°1 ..... 3,00 F
- Chants populaires très simples accompagnés de flûtes à bec, instruments à percussion, tambourin, xylophone, wood-block.
- Un fascicule qu'il faut utiliser et faire connaître !



**E.O. EDITIONS**

12, Avenue Soeur Rosalie - 75 - PARIS 13<sup>e</sup>

**CONCOURS INTERNATIONAL D'ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE**

(Suite de la page 9)

7. — Un premier grand Prix de 2.500 F, un deuxième grand Prix de 1.500 F; ainsi que des Premier et Deuxième Prix, pourront être attribués dans ce groupe.

**GROUPE B**

8. — Dans ce groupe sont acceptés tous les ensembles de musique de chambre du trio au septuor autres que ceux intégrés dans le groupe A.

9. — Ces ensembles interpréteront une œuvre ou parties d'une œuvre à leur choix, composée depuis 1900 d'une durée minimum de 10 minutes et de 15 minutes au maximum. Ne seront acceptées que des compositions originales non transcrites ou adaptées. Une partition de cette œuvre est à joindre à la feuille d'engagement. Au vu de

cette partition, la Commission technique statuera sur l'admission de l'ensemble. Le jour du concours une deuxième partition est à remettre au jury.

10. — Un Prix d'excellence de 1.500 F, ainsi que des Premier et Deuxième prix, pourront être attribués dans ce groupe.

**DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX GROUPE**

11. — La participation d'un même musicien dans plusieurs ensembles ne peut être acceptée.

12. — Les lieu et heure du concours seront communiqués au responsable de l'ensemble, entre les 25 mars et 10 avril 1970.

13. — Un droit de participation de 50 F. est à verser au moment de l'inscription; le mode de versement est laissé au choix de l'ensemble (mandat-poste, timbre-poste, chèque, virement pour compte de l'Association « Culture et Loisirs » CCP Strasbourg N° 347.58). Ce droit sera remboursé après la

participation de l'ensemble. En cas de non-participation et quelle qu'en soit la raison, il restera acquis au comité d'organisation.

14. — Les frais de déplacement des exécutants sont à leur charge. Néanmoins l'organisateur offrira une somme forfaitaire de 100 F aux ensembles domiciliés à plus de 150 km de Colmar et une somme forfaitaire de 200 F. à ceux domiciliés à plus de 300 km de Colmar.

15. — L'hébergement et les repas seront assurés par l'organisateur et à ses frais pour les concurrents domiciliés à plus de 125 km de Colmar. Le logement se fera, selon les disponibilités, en Maison des Jeunes, chez l'habitant ou à l'hôtel. Si d'aucuns désirent descendre à l'hôtel de leur choix ils le feront à leurs propres frais.

16. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 janvier 1970 par le Service des Affaires Touristiques, Artistiques et Culturelles — Office du Tourisme — 4, rue des Unterlinden à Colmar (tél 41-02-29)

**PALMARES BATTERIES-FANFARES**

MONITEURS CLAIRON		MONITEURS TAMBOUR	
MM. Barberon Jean-Louis Delouye André	Orléanais-Berry Ile-de-France	Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye Harmonie de Stains	Reçu moniteur clairon Reçu moniteur clairon
MM. Baratay Paul Duchene Serge	Sud-Est Orléanais-Berry	Fanfare Jeanne-d'Arc de Lugin Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye	Reçu moniteur tambour Reçu moniteur tambour
MM. Hosteins Alain Lacaze Marcel	Sud-Ouest Sud-Ouest	CLAIRONS A DEUX PISTONS	1er prix de solfège : 17,25 1er prix de clairon : 17,50 1er prix de solfège : 17 3ème prix de clairon : 11,50
MM. Barberon Guy Barberon R.-Pierre Hosteins Alain Pourageau Joël	Orléanais-Berry Orléanais-Berry Sud-Ouest Sud-Ouest	TAMBOURS	1er prix de solfège : 17 1er prix de tambour : 18 2ème prix de solfège : 16 2ème prix de tambour : 15 1er prix de solfège : 17,25 2ème prix de tambour : 14 2ème prix de solfège : 14 2ème prix de tambour : 13
MM. Barberon Guy	Orléanais-Berry	PRIX SPECIAL	1 livret de Caisse d'Épargne de 50 F pour l'élève, 1 clairon basse Couesson offert par la C.M.F. pour la Société.

**LES CONCOURS**

**DE LA FONDATION GAUDEAMUS**

A l'occasion de son 25ème anniversaire, la Fondation organisera en 1970, deux concours : un concours pour interprètes de musique contemporaine en un concours pour compositeurs.

Le Concours Gaudéamus International pour interprètes de musique contemporaine aura lieu du 1er au 6 avril 1970, à Rotterdam, en coopération avec le Conseil des Arts de la ville de Rotterdam.

Peuvent participer à ce concours des vocalistes et des instrumentistes, qui ne doivent pas dépasser les 35 ans et des ensembles de 9 membres au maximum de qui la moyenne d'âge ne doit pas dépasser les 35 ans. Les participants doivent envoyer un programme avec une durée totale de 60 minutes au minimum avec les conditions suivantes :

a) toutes les œuvres doivent avoir été composées après 1920; b) au moins deux œuvres doivent être écrites après 1950; c) au moins deux œuvres doivent être de la main d'un compositeur néerlandais.

Cinq prix seront décernés. Le 1er prix se monte de F. 3.000. Le jury international se compose de :

Johan Van Den Boogert (Pays-Bas) président; Italo Gomez (Italie); Helnz Holliger (Suisse); Konstantin Simonovitch (France); Wanda Wilkomirska (Pologne).

Le terme d'inscription clôture le

31 janvier 1970.

Le Concours Gaudéamus International pour Compositeurs 1970 est organisé à l'occasion de la Semaine Gaudéamus Internationale de Musique et consiste de : un concours international pour chœur, pour musique de chambre, pour musique d'orchestre et pour musique électronique.

Seulement les compositeurs nés après le 1er janvier 1934 peuvent y participer.

Le terme de clôture pour les envois, qui doivent se faire sous une devise, est le 31 janvier 1970.

Il y a cinq prix. Le 1er prix se monte de F. 3.000, surtout la Fondation Gaudéamus décernera au gagnant du 1er prix le « Prix Gaudéamus » de F. 5.000, à l'occasion de son 25ème anniversaire.

La Semaine Gaudéamus Internationale de Musique aura lieu du 9 au 18 septembre 1970.

Gilbert Amy sera le dirigeant du cours analytique pendant cette semaine.

Le jury international se compose de :

Gilbert Amy (France); David Bedford (Angleterre); Vinko Globokar (Yougoslavie); Ingvar Lidholm (Suède); Peter Schat (Pays-Bas).

La Fondation Gaudéamus, Boîte postale 30, Blithoven (Pays-Bas), tél. 782600 fournira tous les renseignements désirés des concours.

17. — Outre les deux Grands Prix et le Prix d'Excellence, le jury pourra décerner sur dix ensembles.

1 Premier Prix 1.000 F.

1 Deuxième Prix 750 F.

18. — Les titulaires des Grands Prix, Prix d'Excellence et éventuellement de Premier Prix s'engagent, sur demande de l'organisateur, à participer au concert des lauréats prévu le 12 avril 1970 à 17h.

19. — L'ensemble ayant remporté le Grand Prix pourra être invité à donner ou à participer à un concert s'élevant durant la saison 1971 à Colmar. Les frais de déplacement et de séjour seront à la charge des organisateurs.

20. — Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent être contestées.

21. — La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

**CEUVRES IMPOSEES**

**GROUPE A**

**TRIO A CORDES**

F. SCHUBERT. — Si bémol majeur — 2ème mouvement : Andante — 4ème mouvement : Rondo (Allegretto) (pas de reprises).

**AVEC PIANO**

F. SCHUBERT. — Si bémol majeur op. 99; 4ème mouvement : Allegro vivace.

**QUATUOR A CORDES**

W.-A. MOZART. — Si bémol majeur/KV 589; 3ème mouvement : Menuetto (1ère reprise bonne puis plus de reprises ni dans le Menuetto ni dans le trio); 4ème mouvement : Allegro assai (les 2 reprises sont bonnes).

**AVEC PIANO**

A. DVORAK. — Mi bémol majeur op. 87 — 4ème mouvement : Finale (pas de reprise).

**QUINTETTE A CORDES**

a) 2 violons, 2 altos, violoncelle.  
W.-A. MOZART Ré majeur/KV 593  
1er mouvement : Larghetto — Allegro (sans reprises).

b) 2 violons, 1 alto, 2 violoncelles.

F. SCHUBERT, Op. 163 — 4ème mouvement : Allegretto.

**AVEC PIANO**

J. BRAHMS. — Fa mineur op. 34 — 1er mouvement : Allegro ma non troppo (sans reprise).

**Harmonie municipale de Charleville-Mézières**

L'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières et l'École de Musique ont un chef depuis le 5-10-69. Il s'agit de M. Moscato Jacques, qui a affronté brillamment les épreuves du concours qui s'est déroulé dans notre ville le dimanche 5 octobre.

M. Moscato Jacques, né le 19-3-45, se prépare depuis sa jeunesse à cette profession. Son curriculum vitæ est le suivant :

1er prix solfège, cours supérieur de la Confédération Musicale de France (Marseille); 1er prix de Clarinette du Conservatoire National de Versailles (1968) mention d'honneur Conservatoire National de Versailles (1969); Histoire de la musique : de 1967 à 1969, élève du Maître en musicologie Guy Ferchault, professeur au Conservatoire National de Versailles; 1ère mention de solfège et cours supérieur (5 et 7 clés) du Conservatoire National de Versailles (67-68); classé second à l'examen d'harmonie (1ère année 1969) au Conservatoire National de Versailles; lauréat du stage de formation de chef de musique d'Alsace-Provence, organisé par la Confédération Musicale de France; ex-membre du jury des concours UNAF (Union nationale des accordéonistes de France), 1968; actuellement professeur d'éducation musicale à l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, Paris-16ème (solfège, histoire de la musique, chant-choral...).

Les épreuves du concours, dont le jury était composé de :

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France; M. Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix; M. Guillaume, directeur honoraire de l'Harmonie Municipale et de l'École de Musique de Charleville-Mézières; M. Thibout, sous-chef de l'Harmonie Municipale et de l'École de Musique de Charleville-Mézières; M. Paquet, chef de la fanfare de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, se sont déroulées conformément aux termes de l'arrêté du 16-1-1968 relatif aux conditions de recrutement des directeurs et professeurs des écoles municipales de musique, contrôlées par l'Etat, et en tenant compte de l'annexe du 12-6-1969.

Elles consistaient en une épreuve écrite d'harmonie, d'orchestration, un morceau imposé (Guillaume Tell), une épreuve orale pédagogique et un morceau inédit avec l'orchestre pour dépistage des fautes.

Ce concours, difficile, s'adressait à trois candidats de valeur : M. Moscato Jacques, M. Ferreux Michel, M. Jeaudel Jean-Claude, et si la décision du jury, ratifiée par le vote des musiciens, a désigné M. Moscato comme lauréat de ce concours, les deux autres candidats n'en sont pas pour autant disqualifiés.

Les musiciens, par leur présence, ont prouvé tout l'intérêt qu'ils portaient à ce concours et le désir de voir à leur tête un directeur de valeur pour affermir les qualités de leur orchestre et de leur école de musique.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Moscato dans notre ville où il réalisera, nous n'en doutons pas, un excellent travail.

**MESSE SOLENNELLE**

**A L'INTENTION DES MEMBRES DECEDES DE NOS FEDERATIONS**

La Sté-Chorale « La Cœcilia de Paris » et l'Harmonie S.N.C.F. (Région Ouest)

Pour fêter Sté-Cœcilia une messe solennelle sera célébrée le dimanche 7 décembre 1969 à 11 h. en l'église St-Germain l'Auxerrois. Elle sera chantée par la Sté-Chorale « La Cœcilia de Paris » sous la direction de M. Eugène Bousquet, accompagnée par l'Harmonie SNCF région Ouest, sous la direction de M. Martineau, à la mémoire de leurs membres honoraires et actifs décedés et de ceux de la C.M.F., F.M.F. et l'USMP.

# Manifestations 1969-1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONGRES</b>			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et Concours de Musique.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de TARBES - 19, Cours Gambetta.
<b>CONCOURS</b>			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées) SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours international. Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner 2, avenue de la Liberté, (67) Sélestat, président de la Chorale Harmonie organisatrice du concours de l'Association.
<b>FESTIVALS</b>			
10 mai 1970	BROYES (Marne)	Festival de Musique organisé en l'honneur du 20ème Anniversaire de la Société «ETOILE BROUYENNE».	M. Marcel MAUR - 6, rue du Moulin - Cousances-aux-Forges (55).
21 juin 1970	COUSANCES-aux-FORGES (Meuse)	Festival de Musique organisé par «l'Etoile de Cousances».	M. Marcel MAUR - Président - 6, rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (55).

## PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

### OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ L'Harmonie Fougeraise (Division d'Honneur) recherche bons musiciens tous instruments. Emplois assurés immédiatement par la S.A.G.E.M. à ajusteurs, tourneurs, fraiseurs (débutants et CAP) électrotechniciens, électromécaniciens (BTS); à partir de janvier, emplois assurés à spécialistes tous ordres, ainsi qu'à ouvriers sans spécialité (libérés service) et ouvrières (20 à 30 ans). Ecr. à Harmonie fougeraise, 35 - Fougeres.

■ Commune de 2.000 habitants dans le Centre, département 28, recrute un employé communal à temps complet, responsable de réseau de distribution d'eau, relevé de compteurs, etc., pouvant passer transport en commun pour ramassage scolaire, le jeudi donner des cours de solfège et s'occuper d'une petite société de musique. Salaire préfectoral, plus indemnité de la Société de musique. Ecr. au journal sous n° 737 qui transmettra.

■ Emploi de dessinateur d'étude réservé à musicien d'Harmonie, section symphonique ou batterie-fanfane. Adresser candidature avec curriculum vitae au secrétaire de l'Harmonie, 31 Village Saint-Martin à CHATEAU-THIERRY (Aisne).

■ Musique Municipale de TOURS (Indre-et-Loire), offre place de tambour-major. Urgent. Ecr. avec curriculum vitae et présentations à M. le Chef de Musique, Mairie de TOURS.

### MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique du 46<sup>e</sup> R.I. stationnée à BERLIN, dispose places sous-officiers, engagés ou rengagés dans tous pupitres. Bonnes références musicales exigées. Garnison tout premier choix offrant avantages matériels multiples (demi-campagne, logement gratuit...). Possibilité suivre cours au Conservatoire réputé de Berlin, apprendre ou parfaire connaissances de langues. (Allemand, Anglais). Pour tous renseignements, écr. à Chef de Musique, 1ère classe DELGUIDICE S. P. 69.156.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique cherche élèves pour donner cours de trompette à pistons, Cornet, solfège et éventuellement, pourvoir un poste de professeur dans région parisienne. Ecr. journal s/n° 735.

■ J.-H., 23 ans, dégr. obl. militaires 1er Prix Conserv. TOURS de trompette, cherche emploi stable, région centre si possible. Ecr. journal s/n° 736.

### POUR VOS CONCERTS

■ Pour vos concerts : Quintette à vent du Conservatoire de Saint-Etienne. Flûte : Claude DELBARRE. Hautbois : Gérard PERREAU. Clarinette : Guy CARRIERE. Cor : Guy DURAND. Basson : Roger THEVENET. Premiers prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Professeurs au Conservatoire National de Musique de Saint-Etienne. 1er Prix du Concours International de Musique de Chambre de Colmar.

EXTRAITS DU REPERTOIRE : Œuvres de musique ancienne : J.-Ph. Rameau, J. Haydn, A. Reicha, G. Balay, P. Taffanel. QUATUORS : Mozart, Rossini, J. Ibert, M. Bitsch, J. Françaix. TRIOS : Mozart, J. Ibert, H. Tomasi, D. Milhaud, G. Auric, D. Joly, Noël Gallon, R. Loucheur. Trois Noëls anciens de P. BONNEAU; Gouaches de G. Favre. QUINTETTES : P. Hindemitt, Y. Desportes, J. Françaix, E. Bozza, P. Pierné, A. Jolivet, A. Massis. SONATES - DUOS : J.-S. Bach, F. Poulenc, H. Villa-Lobos, B. Britten, etc...

### DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devls sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris, Mle déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAI-MIOT (36) ARGENTON (Indre).

### OCCASIONS

■ Important matériel d'Orchestre (60 musiciens) à céder dans des conditions avantageuses. S'adresser à M. Henri MORETTE, 176, rue de Rivoli, 75 - PARIS (1er).

■ Harmonie Municipale cherche à acheter : 1 hélicon si b à pavillon orientable. Bon état. Faire offre à M. René FOURNEL, Directeur de l'Harmonie Municipale, rue du Dr. Schweitzer «Mon Logis» - 10 - ROMILLY-sur-SEINE (Aube).

■ HARMONIE JEANNE-D'ARC, 83 - Val d'Ajol, échangerait plusieurs basses (bon état) et 3 et 4 pistons contre instruments à anches : clarinettes, saxo.

■ Vends cor Selmers Fa Si b 1962, valise, Méth. Devémy, Thévet, Alphonse ILTIS, 10, rue Mirabeau, 1.200 F. 94 - VINCENNES, 328.12.21. Total :

### ENSEIGNEMENT MUSICAL

Le Conservatoire de Musique d'AUTEUIL annonce l'ouverture de son Cours Normal Supérieur de Préparation aux Professeurs de Musique (Déclaré à l'Académie de Paris, conformément à la loi du 12 juillet 1875). Renseignements et inscriptions au Secrétariat : 5, rue de Civry, PARIS XVI<sup>e</sup>. (Métro : Exelmans) - Tél. 288.15-80. Le mardi et le jeudi de 16 h. 30 à 18 h. 30 et sur rendez-vous. Filiale à ROUEN à l'ACADEMIE DE PIANO Pierre DUVAUCIELLE. Renseignements et inscriptions au secrétariat : 2, place du Vieux-Marché à ROUEN (4ème étage). Le jeudi et le samedi de 16 h. 30 à 18 h. 30 et sur rendez-vous. Tél. 713802 et sur rendez-vous.

## TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

### BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

MOIS DE NOVEMBRE 1969  
(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 25 à 14 h. 50)

2 NOVEMBRE :  
Paillettes d'argent, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous). Fabius Bressy; Sous la feuille, schottisch, Z. Bajus; La vie en rose, mazurka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), Fernand Andrieu; Valse brune, Georges Krier; Le brancardier stoïque, quadrille, Edouard Lacombe

16 NOVEMBRE :  
Badinage, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Edmond Avon; Fantine, schottisch, Louis Bajus; Charme discret, mazurka, Roger Colteux; Sabre et lance, valse pour 2 trompettes (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert), Fernand Andrieu; Le roi du jour, quadrille, Pierre-Noël Laboie.

30 NOVEMBRE :  
Echos du Lubéron, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), Fabius Bressy; Souvenir de Luna Gardens, schottisch, Alfred Bériot; Fantaisie Mazurka, pour clarinette (soliste : Armand Médous), Edmond Avon; La housarde, valse, Louis Ganne; En cinq sec, quadrille, H. Raynaud.

### Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES  
DEJA PARUES : 25.474,62 F  
M. Pierre Sibille, Metz (Moselle), 6 F; M. Pierre Autin, Orly, 6 F; M. Emile Queraud, à Sceaux (Hauts-de-Seine), 20 F.  
TOTAL GENERAL A CE JOUR :  
25.506,62 F

### VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Bagatelle, 10, rue Washirgton, Paris-VIIIème - BRAVO-BRASSO (disque en gravure universelle) réf. SV 36.503. 12 morceaux par l'Orchestre anglais «The Original Brasso Band».

## FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

### LAISNE

L'Harmonie Tarnoise est en deuil  
Lundi 28 juillet ont été célébrées les obsèques civiles de M. Prévost, ancien chef de musique.  
De nombreux musiciens de la région tarnoise ont tenu à accompagner, en musique, le défunt jusqu'à sa dernière demeure.  
Nous avons noté parmi eux : MM. Taillly, chef de musique à La Fère; Hachet, chef de musique à Fargniers; Locqueneux, chef de musique à Tergnier et membre du Comité de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne.  
M. Prévost était une figure du monde musical ternois. Excellent musicien, il avait tenu longtemps le pupitre de trompette-solo avant de prendre lui-même la baguette.  
Il s'occupa également de l'instruction des jeunes et nombreux sont ses élèves qui ont figuré dans les rangs de diverses sociétés.  
Son grand âge l'avait obligé à abandonner son rôle actif, ce qui ne l'empêcha pas de s'intéresser de près et jusqu'à sa mort, à la vie de nos sociétés et sa disparition est vivement ressentie par tous.  
Il a eu tout au moins, dans ses dernières heures, le réconfort de la présence de sa fille, professeur de français en Amérique, qui se trouvait en vacances à Fargniers au moment de sa mort.  
A sa veuve et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Inaudi; professeur bâtons, M. André Inaudi; le bataillon «bleu et jaune» que patronne M. Paul Ricard, était conduit par la capitaine Yvette Silvestri; les lieutenantantes Joëlle Bethocel, Dominique Virlovet, Sylvaine Fonté, et Brigitte Jean-d'Amange avec le lieutenant-major Danièle Soubigou. Cette formation comprenait 46 majorettes.  
Les 70 majorettes nigoles faisaient leur entrée avec la capitaine Marie-Ange Brillet (championne de France de manèment du bâton, Miss majorette 1968, Masque d'argent 1968, Oscar Italien) avec Angélique Luppi, chef de musique, élève du Conservatoire; Catty Mossé, chef clairon, également élève du Conservatoire entraînant quelque 70 majorettes.

La belle formation de Saint-Laurent Majorettes Parade - 25 majorettes, 21 musiciens - respectivement conduits par la capitaine Mireille Drusian, les lieutenantantes Christiane et Josiane Trouche, Soline Decreuse, les sous-lieutenantes Catty Morel et Joëlle Langlois et la 1ère classe Nadine Canone. La fanfare avec le major Michel Astraud, Richard Onesto à la batterie et le chef de musique Victor Gautier, fermant la marche; la centaine de majorettes, mini-majorettes et la Fanfare d'Antibes, les 25 mini-majorettes conduites par leur capitaine Carole Saint-Gaudens, les 45 fanfaristes avec la capitaine Véronique Bryant, Mariène Catau, responsables des tambours; Cécilia Villa, responsable des clairons et Elisabeth Bruyant, responsable des trompettes; enfin les majorettes d'Antibes (majorettes de France) capitaine Martine Largement; lieutenantantes Monique Danel et Martine Pesce.

Toutes les formations s'alignèrent dans un ordre impeccable devant la tribune officielle où nous avons reconnu le colonel Desaphy adjoint aux sports et Mme. M. Moschetti, maire de Saint-Laurent-du-Var et Mme; le proviseur du lycée, M. Dravet et Mme; M. Paul Semier-Collery, ex-capitaine chef de musi-

### ALPES MARITIMES

Eclatante parade de Majorettes dans les rues d'Antibes AU STADE FOCH  
L'Echo de la Chaumière, forte de 70 exécutants sous la direction de M. Charles Scotté, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, du chef de clique Robert Tripodi et du tambour Jean Masséglia, ouvrait la marche et faisait son entrée saluée et. Santoni, suivie du bataillon des Majorettes de Cannes; président, M. Richard, monitrice, Mme Louise

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France



# Consortium Musical EDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : 824.89.24

## VIENT DE PARAITRE

- CLASSENS ..... Méthode d'Alto à cordes
- " " L'Alto classique 1er volume
- MERLOT ..... Manuel pratique de lecture musicale
- MOREAU ..... 40 leçons clés de Sol et Fa avec et sans accompagnement.
- AGAMEMNON ..... Solfège des instrumentistes
- AUBANEL ..... Solfège rythmé
- POLLIN ..... La trompette classique, Vol. A

## NOS CELEBRES OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT SOLFEGES ET TRAITES

- CLASSENS ..... Solfège des débutants clé de Sol en 2 cahiers
- " " Solfège des débutants Clé de Fa
- FOURNIER ..... Cours primaire de Musique, Devoirs en 8 cahiers
- NOEL GALLON ..... 95 dictées très faciles et faciles
- MAYEUR ..... Cahiers de devoirs en 8 cahiers de 0 à 7
- " " Manuel de théorie
- MINARD ..... Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
- NERINI ..... Notions préparatoires de théorie musicale
- " " Année scolaire de musique
- REBER ..... Traité d'harmonie
- PAUL-MAURICE ..... Complément du traité d'harmonie de Réber
- ET LANTIER ..... Réalisations du traité d'harmonie de Réber
- PAUL-MAURICE ..... Solfège en 17 volumes
- ET LANTIER ..... Solfège, les 2 premiers volumes avec accompagnement
- REUCHSEL ..... Grande théorie
- " " Abrégé de la Théorie
- SCHWARTZ ..... Année préparatoire de solfège
- " " Traité théorique et pratique en 2 volumes
- THOMAS ..... Solfège progressif en 2 volumes

## POUR LE PIANO

- CLASSENS ..... Ma première méthode
- COULPIED-SEVETRE ..... Méthode — Mon clavier
- MARTIN ..... Ecole du quatre mains en 3 volumes
- SCHMOLL ..... Méthode en 5 volumes
- STAUB ..... Cours de piano en 3 volumes
- " " Gammes en feuilles
- ROUSSEAU ..... Gammes et arpèges
- CLASSENS ..... Le piano classique en 7 volumes de A à G
- DESCAVES ..... Le piano classique en 3 volumes
- DELAUSNAY ..... Le piano classique en 3 volumes

## POUR LA CLARINETTE

- CALMEL ..... Le clarinettiste méthode célèbre
- LANCELOT ..... La clarinette classique en 4 volumes
- LOCKWOOD ..... Guide journalier de travail, gammes etc.
- STIEVENARD ..... Etudes pratiques des gammes

## POUR LA FLUTE

- LE ROY ..... La flûte classique en 4 volumes

## POUR LE SAXOPHONE

- MERLOT ..... Le saxophoniste, célèbre méthode
- " " Le saxophone classique en 4 volumes

## POUR LA GUITARE

- CARCASSI ..... Célèbre méthode
- " " Etudes Op. 60
- RAWSON ..... Méthode classique - Jazz etc.
- WORSCHER ..... Enseignement pratique de la guitare 1er volume, le 2<sup>e</sup> volume paraîtra sous peu
- " " Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
- " " Grilles d'accords

## POUR LE VIOLON

- MASSAU ..... Méthode en 5 volumes
- MAZAS ..... Méthode revue par Fournier
- THIBAUD ..... Méthode d'après Mazas en 2 cahiers
- CLASSENS ..... Le violon classique en 7 volumes

## POUR LE VIOLONCELLE

- BRIZARD ..... Le violoncelle classique en 4 volumes

DEMANDEZ NOS CATALOGUES COMPLETS

Pour dégager vos responsabilités assurez les membres de vos sociétés

que, conseiller technique de la Fédération; M. Garosio, conseiller municipal; M. Lemire, président fédéral de la Fédération des majorettes, etc...

### LE GALA EN SALLE

Après la présentation de tous les bataillons, eut lieu la reproduction vivante du drapeau français constitué par la Fanfare d'Antibes en bleu, les Majorettes d'Antibes en blanc et les Majorettes de Saint-Laurent-du-Var-Parade en rouge. Puis tous les groupes se retirèrent après que l'Echo de la Chaumière eut interprété deux morceaux commentés par le président des Majorettes d'Antibes; M. Camille Piel, et les Majorettes d'Antibes effectuèrent alors trois tours de piste en parade marchante.

A leur tour, les majorettes de Cannes effectuèrent une parade suivie d'une exhibition de manègement de bâtons par les trois majors d'Antibes et la major de Cannes. Les Saint-Laurent-du-Var Majorettes Parade prirent possession de la piste et d'Antibes présenta ses trompettes qui interprétèrent: Gisèle « French Cancan »; Babette: « Bonnie and Clyde ». Ce fut ensuite au tour de Mireille Drislan, qui effectua une exhibition de bâton avec Michel Astraud de Saint-Laurent-du-Var. Le spectacle comprenait également, saxo-solo par un fanfariste de Saint-Laurent-du-Var; la parade des majorettes de Nice; interprétation de morceaux par l'Echo de la Chaumière et par la Fanfare des majorettes de Nice et enfin une exhibition par Marie-Ange Brillet, championne de manègement de bâton.

### LES MAJORETTES D'ANTIBES

Les Majorettes d'Antibes présentèrent alors au public leur nouvelle tenue avec capes et chapeaux et il faut le dire du meilleur effet, ce qui leur valut de nombreux applaudissements, tandis que la Fanfare d'Antibes exécutait tout son répertoire. Et pour terminer ce gala eut lieu la Ronde des Majorettes de la Fédération nationale.

Pour terminer cet important gala, un apéritif eut lieu à 19 h., suivi de la remise des récompenses sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, étant donné l'heure tardive de la fin de ce spectacle.

Michel FARACO.

# ALSACE CHORALES

La grande rencontre de chant choral de BARTENHEIM: chapiteau archicombale pour le concert de gala. Le 59ème festival du groupement cantonal: 500 chanteurs de trois pays

La triple signification de ces deux journées mémorables que la commune de Bartenheim, et avec elle, tous les chanteurs du coin frontalière ont vécu dans l'allégresse générale, n'aura certes, échappé à personne. Longtemps encore nos amis chanteurs se souviendront de ce gala de chant exceptionnel autant par sa qualité et sa quantité, que les phalanges d'outre-Rhin, de Suisse et françaises offrirent samedi soir à la population enthousiaste sous le grand chapiteau archicombale de la place des fêtes. Et cette triple signification nous la retrouvons bien dans la volonté des hommes de se tendre par déjà le chant la main au-delà des frontières, dans ce grandiose 59ème Festival du groupement des cantons de Huningue et de Sierentz qui a prouvé la grande vitalité de nos sociétés chorales, et dans l'espérance et la foi que la jeune phalange de Bartenheim attache à son nouveau drapeau.

### POUR LE RAPPROCHEMENT DES PEUPLES

Un gala pas comme les autres puisque trois pays liés dans un même idéal s'exprimèrent en trois langues différentes pour chanter la beauté de l'âme de leur pays. Gala artistique haut en couleurs qui fut vivement apprécié par la foule de mélomanes accourus de partout pour vivre des heures exceptionnelles avec des chœurs exceptionnels tels l'ensemble « Liederkranz » de Sissach (Suisse) forte de 50 exécutants, l'ensemble vocal « Obermarkgräfler Sangerbund » avec l'imposante masse de ses 100 chanteurs, la chorale de Liestal forte de 50 membres, et surtout l'« Alliance des chorales de Lorraine » un ensemble mixte de 150 exécutants qui se mit particulièrement en évidence. Mais n'oublions pas le chœur des hommes de Brombach (60 chanteurs) et l'« Alliance » Mulhouse qui firent bonne figure armés ces « ténors ». Et si nous insistons particulièrement sur la finale de ce mémorable récital, l'imposant chœur d'ensemble « Hommage au chant » de W. A. Mozart, sous la direction de M. Trommenschlager, c'est qu'il résume en fait tout ce que l'âme peut ressentir de noble, de juste et de bon au contact du chant populaire.

Et, telles de charmantes muses, huit charmantes ambassadrices: Mlles Maryse Wagner, Chantal Fontaine, Simone Tugler, Raymonde Christmayer, Fr. Keiflin, Irène Haefel, Jeannette Keller et Viviane Huttenschmitt, offrirent aux directeurs respectifs des chorales participantes, les fleurs de l'amitié.

Et comme tout s'achève en France par la danse, l'ensemble « Frères Gerum », plus dynamique que jamais, fit valser jeunes et moins jeunes jusqu'à un heure fort avancée.

### LA BENEEDICTION DU NOUVEAU DRAPEAU

Commencées sous d'aussi heureux auspices, les festivités du dimanche débutèrent, à 10 h., par un important cortège de toutes les associations locales qui s'étaient jointes à l'Union chorale pour lui manifester leur joie et leur solidarité en ce grand jour.

A l'église Saint-Georges, l'abbé Sierentz présida, avec un remarquable sermon de circonstance, à la bénédiction du nouvel emblème en présence des parrains et marraines, Mme Vve Denise Scholet et le Dr Bostaetter, président de l'I.P.M. de Bartenheim, ainsi qu'une délégation des sociétés de Buschwiller et de Hegenheim. Après la bénédiction rituelle, la musique Union de Bartenheim se fit entendre, alors que M. Boulay, avec sa maîtrise habituelle, tenait les orgues, la Chorale paroissiale ayant sensiblement relevé le cérémonial du jour.

Un vin d'honneur réunit à nouveau les sociétés participantes au restaurant Mura où fut également servi le banquet traditionnel.

### UN 59ème FESTIVAL DE CHANT DE TOUTE BEAUTE

Sous le vaste chapiteau de la place des fêtes le 59ème rendez-vous des sociétés chorales du mouvement des cantons de Huningue et de Sierentz, fut, à l'instar de la veille, un véritable triomphe, tant par l'ampleur des effectifs présentés que par leur niveau technique relevé. En introduction, la musique Union de Bartenheim (directeur M. Germain Vlym) fit entendre quelques marches bien enlevées qui transplanterent d'emblée l'atmosphère du plateau à la salle. Il appartint à M. Robert Hassler, maire et président de la fête, d'ouvrir la série des discours. Le premier magistrat de la commune ne ménagea pas ses félicitations et remerciements à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué à la réussite de ces deux journées mémorables en mettant l'accent sur les mérites de cette phalange de jeunes qui, avec enthousiasme, ont relevé le flambeau de leurs aînés.

Versant dans le même thème, le président du groupement, M. Lucien Schmitt se félicita du bel exemple donné par la jeune chorale de Bartenheim, remercia l'abbé Sierentz et rappela les mérites de toujours jeune président Rodolphe Pfimlin, à la tête de l'Association des chorales d'Alsace. Il eut également une pensée reconnaissante pour Mme Denise Scholet, veuve du regretté député-maire Scholet, et du Dr Bostaetter qui avaient bien voulu accepter le parrainage du nouvel emblème.

### DES DISTINCTIONS MERITEES

L'inamovible président Pfimlin, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, eut des paroles pleines d'éloges pour ses chanteurs, et plus particulièrement pour la phalange de M. Portmann, à l'honneur en ce jour, et se dit heureux de pouvoir remettre à cette occasion les diplômes d'honneur de la Fédération aux membres suivants:

- Voici le discours de M. Pfimlin: Bartenheim, 14 septembre 69, M. le député,
- MM. les conseillers,
- M. le maire,
- MM. les présidents,
- Mesdames, Messieurs, chers chanteurs.

Laissez-moi tout d'abord vous remercier bien vivement pour votre invitation.

Je ne saurais suffisamment vous dire ma joie de me trouver aujourd'hui parmi les chanteurs du Groupement des Cantons de Huningue

et de Sierentz parmi l'Union Chorale 1900 de Bartenheim, la Société qui a reçu son nouveau drapeau.

Je suis très heureux de pouvoir présenter à notre Union Chorale 1900 les félicitations de notre Association.

Je suis persuadé et vous le souhaite de tout cœur, que cette fête, bien organisée, ne va que donner à notre jeune chorale un nouveau coup de fouet si toutefois cela était nécessaire.

Mes chers amis, ne vous laissez pas entraîner dans la facilité, continuez à travailler, je dirais même mieux à trimer, car aucun succès quel qu'il soit ne s'acquiert sans labeur.

Donc, continuez à cultiver notre beau chant choral ainsi que la bonne entente entre les hommes dont le chant a toujours été la plus belle expression.

Dans cette attente, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour vos sociétés, vos familles et par de là à la grandeur du chant choral de notre France.

Et maintenant, c'est avec une joie profonde et une émotion bien compréhensible que je m'acquiesce de la mission de pouvoir féliciter les hommes, qui le sais ont servi la noble cause de l'art populaire.

Au nom du Président de la Confédération Musicale de France, je remercies la médaille pour 40 ans de service de la bonne cause, à MM. Mutsch Victor (60 ans), Ott Eugène (45 ans), Schweltzer Joseph et Wanner Linius (40 ans), Weibel Henri (31 ans). La médaille et diplôme pour 16 ans à Fimbel Erwin et pour 15 ans à Bobbera Denis.

R. PFLIMLIN.

Puis le président Schmitt remit solennellement le nouveau drapeau au président Keiflin J.-Jacques qui le remit à son tour au porte-drapeau Keiflin Alphonse. De même, la chorale Union assurera la garde du drapeau du groupement jusqu'au prochain festival.

De leur côté, les présidents des sociétés de Buschwiller et Hegenheim, parrain et marraine du nouveau drapeau, offrirent au président local une composition en souvenir de ce grand jour. Finalement, le conseiller général Moser, se dit heureux de constater que le gros de la population est resté fidèlement attaché à l'art populaire et la pureté de sa tradition, car ainsi qu'il devait le souligner si judicieusement, c'est dans le chant que réside l'âme d'un pays.

### LES PERSONNALITES

Autour du maire Hassler et de l'adjoint Kanengleser avaient pris place à la table d'honneur: MM. André Moser, conseiller général; Mme Denise Scholet et le Dr Bostaetter, Rodolphe Pfimlin et Amé Moser, respectivement président et trésorier de l'Association des chorales d'Alsace; le Dr Mauz et M. Keiflin, de la Chorale de Saint-Louis; Chaintron Claude, directeur d'école; Sœur Léonore, directrice de l'école de filles; Léon Abel, membre du conseil de l'association, ce dernier en tant qu'organisateur et cheville ouvrière de la fête à qui nous tenons à rendre un hommage tout particulier. A noter que le député Gissingier avait, la veille, honoré la soirée de gala de sa présence.

Puis le feu vert fut donné pour un magnifique récital de chant, auquel participèrent toutes les sociétés du groupement, avant que l'ensemble des « Frères Gerum » invite à la danse en apothéose à deux journées mémorables qui s'inscrivent en lettres d'or dans les annales de chorale Union de Bartenheim.

# AUBE ET HAUTE-MARNE

### FEDERATION

Réuni à l'Hôtel de Ville de Troyes le dimanche 23 septembre, le Comité directeur de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne présidé par M. Emile Logé, président, a fixé au dimanche 14 décembre, la quatrième journée pédagogique qu'il organise. Après Troyes, Langres et Romilly-sur-Seine ce sera à Chaumont qu'elle aura lieu. Comme les précédentes elle peut être réalisée grâce au concours de personnalités musicales et de MM. les professeurs du Conservatoire de musique de Troyes qui, il est bon de le préciser font

cette à titre gracieux! Accordons une mention spéciale à MM. Maurice Fallenet, professeur au Conservatoire et directeur artistique de la Fédération, et son ami, Jean Logé, chef de musique de « l'Alerte » de Troyes qui établissent le programme (dans le détail) de ces journées et qui en assurent une bonne partie.

C'est une chance d'avoir cette journée pédagogique annuelle; c'est inespéré de pouvoir ainsi la réaliser. Notre fédération peut à juste titre s'enorgueillir des résultats puisés de 35 auditeurs le chiffre est

# CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de  
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS  
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions  
aux meilleurs prix — Grand choix

**E<sup>ts</sup> DESCHAUX 79-NIORT**  
40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES  
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

passé à 80. Avec les examens fédéraux, c'est une des activités les plus valables que chaque année, le bureau de la Fédération Aube - Haute-Marne offre aux dirigeants et à tout ceux — et le nombre des jeunes musiciens qui y assistent augmente chaque année — qui veulent que leurs connaissances ne se limitent pas qu'à ce qu'ils ont appris !

Une circulaire va être adressée à tous les chefs de musique ; que ceux-ci la communiquent à leurs musiciens : qu'ils en parlent au cours des répétitions et qu'ils retournent le talon détachable dûment rempli à M. Gaston Fievet, chef de musique de l'Harmonie de Chaumont, 31, rue Forgeot (52 - Chaumont). Signalons que chaque participant devra se munir du conducteur de « Suite-Ballet » de Popy (Editions Robert Martin, 106, Grande-Rue de la Coupée, 71 - Charnay-les-Maçon), enfin précisons que la journée pédagogique se tiendra dans une salle du Foyer des jeunes travailleurs.

rue des Platanes, quartier Robespierre (Cavaller) c'est-à-dire dans les quartiers neufs de Chaumont.

Que tout ceux qui, (et ils sont nombreux) veulent passer une journée enrichissante et « utile » se retrouvent à Chaumont le 14 décembre.

D. BORNOT.



Devant le podium on remarquait M. Vigne, maire et conseiller général de Saint-Rémy, entouré de nombreux conseillers municipaux : M. Courtial, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, accompagné de son président-adjoint, M. Rouvière. Malgré le temps frais et un vent assez fort une nombreuse assistance occupait les chaises disposées sur la place centrale jusqu'à 21 h. 30 arrivait, après un tour de ville, l'Echo des Alpes, pendant que les musiciens prenaient place.

De nombreux présidents et amis de sociétés voisines avaient tenu à manifester leur sympathie à notre formation en prêtant leur concours.

M. Tourville montait au pupitre pour donner le signal d'une vibrante « Marsillaise », avant que sous sa baguette élégante et autorisée nous eumes le privilège d'entendre un programme de choix composé d'une marche avec tambours et clairons « Les Clairons de la Paix » précédant l'ouverture du « Barbier de Séville », de Rossini, avant un bouquet d'airs modernes avec « Banco sur Mireille Mathieu » qui permettait aux musiciens de se remettre un peu pour attaquer les morceaux de résistance que sont « Tanhauser », de Wagner ; « Le Ballet de Faust », de Gounod ; « La Valse de l'Empereur », de Strauss, et terminer par « Salut au 85ème » avec les tambours et clairons de l'Echo des Alpes.

Très belle soirée où chacun s'est retiré enchanté, se donnant même rendez-vous pour la prochaine où un très beau programme sera de nouveau présenté.

Qu'il nous soit permis de remercier notre maire, M. Vigne, d'abord pour sa présence, ensuite pour son soutien et son aide financière qui autorisent, pour l'avenir, les meilleurs espoirs de voir briller notre école de musique déjà forte cette année de 100 élèves.

**Notre Fédération en deuil**

L'année 1969 aura été particulièrement néfaste à notre Fédération. Après le président Hippolyte Blanc au mois de février, les mois de juillet et août ont vu disparaître deux ardents défenseurs de la musique populaire.

C'est donc le 25 juillet que notre Conseil d'administration, ayant à sa tête son président, conduisait à sa dernière demeure notre ami Léon Ventron terrassé en moins d'un mois par une implacable maladie. Vieux militant de notre Fédération, membre du Conseil d'administration depuis 1953 il s'y est axé un trésorier général remarquable, instrumentiste de grand talent, pratiquant, dans plusieurs sociétés de notre ville, ses capacités musicales n'avaient d'égaux que sa gentillesse et sa modestie. Son dévouement à la cause qui nous est chère fera sentir encore davantage le vide laissé par ce cher vieil ami après cette incroyable et si subite catastrophe. Sa disparition est d'autant plus regrettable qu'elle survient à quelques mois d'une retraite qu'il allait pouvoir savourer et qu'il se promettait de mettre à profit pour s'adonner avec plus de force et de temps à sa passion : la musique.

En cette triste circonstance nous prions ses parents de trouver ici l'expression de notre sympathie et nos biens sincères condoléances.

Le mois d'août n'a pas été plus favorable et vu la disparition de M. Ludovic Lazare, grand serviteur de la musique populaire et des traditions provençales. Bien qu'agé de 94 ans, on le rencontrait au premier rang de toutes nos manifestations, fier de son habit, heureux de défendre la tradition. Fils de plusieurs populations de Marseille, licencié en droit, avocat puis greffier en chef de la Justice de Paix du 4ème Canton, il a consacré toute sa vie aux œuvres charitables et aux sociétés philanthropiques les plus diverses. Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Palmes académiques, Médaille d'or de la ville de Marseille, Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, Médaille des Vétérans de la Confédération musicale de France, on le trouve vice-président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, vice-président de l'Entraide des Bouches-du-Rhône, fondateur en 1920 des Tambourinaires de Santo Estello, il était un grand défenseur des traditions provençales, et de sa langue. Très bon musicien, organiste et flûtiste, il est l'auteur de plusieurs pièces religieuses pour galoubet et tambourin. Doyen des tambourinaires de Provence, nombre de pratiquants actuels lui doivent leur formation et jusqu'à ces derniers temps nombreux étaient les jeunes qui venaient s'instruire et lui demander conseil.

Il s'est éteint après avoir pris une part très active aux fêtes du centenaire de Notre-Dame de la Garde si chère au cœur des Marseillais.

De nombreuses personnalités étaient présentes à ses obsèques, parmi celles-ci on remarquait notamment le Chanoine Philip, recteur de la basilique de Notre-Dame de la Garde, M. Sauvalre, vice-président du Conseil d'administration de la Foire de Marseille ; le colonel Faucon, M. Bernis, directeur de l'Entraide des Bouches-du-Rhône ; M. Graff, de l'Harmonie des Tramways ; M. Rouvière, président-adjoint de la Fédération des Sociétés musicales des B.-du-R. et de nombreux représentants des groupes folkloriques.

Que Mme Marie-Rose Lazare, qui n'a pu assister aux obsèques de son mari, soit assurée de notre profond respect et reçoive l'expression de nos condoléances attristées.

Emile BONNET, Secrétaire général.

**CENTRE**

**DOMERAT (Allier)**

**Nécrologie**

**M. Albert Marchand, décédé le 6 septembre 1969**

Tous ceux, et ils sont nombreux, qui l'ont connu et forcément estimé, auront appris avec beaucoup de peine le décès survenu à l'âge de 76 ans, de M. Albert Marchand, directeur honoraire de l'Union musicale de Domérat, professeur honoraire du Conservatoire municipal de Montluçon.

Celui qui vient de disparaître avait eu une conduite courageuse lors du premier conflit mondial, obtenant la croix de guerre 1914-18. Musicien de très grand talent, M. Marchand, premier prix de flûte du Conservatoire national de Lyon devait, dès l'ouverture du Conservatoire de Montluçon, être nommé professeur dans cet établissement.

A de brillantes qualités instrumentales, il joignait une rare sensibilité (son exécution était très attachante) et son enseignement était excellent. Combien de jeunes flûtistes n'a-t-il point formés, dont certains furent de remarquables lauréats ?

Mais c'est aussi au pupitre que s'affirmait, sans grandiloquence, mais avec beaucoup de maîtrise et d'élégante sobriété, sa valeur artistique. Ainsi, il devait diriger fort longtemps, et avec quelle classe, l'harmonie de son pays, l'Union musicale de Domérat.

Autant de mérites lui avaient valu bien des distinctions : outre les Palmes académiques, les récompenses de la Fédération musicale du Centre et de la France, dont la médaille d'or de direction.

Ce musicien hors pair était de surcroît un homme de commerce fort agréable, un ami sincère, plein de délicatesse, un homme de droiture dont la simplicité et la modestie étaient bien connues. Il ne laissera que des regrets.

Les membres de l'Union musicale de Domérat, de l'Harmonie municipale de Montluçon et des « Enfants de la Touque » d'ailleurs, veulent faire au disparu d'éloquentes obsèques, sous la conduite de celui qui fut son grand ami, M. Paul Troubat.

A l'église et tout au long du cortège funèbre, les exécuteurs d'une façon magistrale et poignante, « La Mort d'Asse » et « La Marche Funèbre » de F. Chopin.

Ultime hommage au musicien et au chef qui va dormir son dernier sommeil dans le petit cimetière de sa cité natale.

**CHAMPAGNE ET MEUSE**

**Centenaire de la Concorde**

Près de 3.000 personnes ont profité du beau temps dimanche 8 juin 1969 pour se rendre aux sources de la Dieue et applaudir musiciens et majorettes à l'occasion du centenaire de la Concorde la réputée phalange musicale de Sommedieu.

Les festivités du centenaire avaient débuté la veille par une retraite aux flambeaux et un bal. Elles devaient se poursuivre le dimanche par la messe chantée par les petits chanteurs de Verdun.

Mais, c'est surtout au début de l'après-midi que les réjouissances populaires prirent leur vrai départ avec un défilé haut en couleurs de puissantes harmonies qui devaient drainer vers le cadre des épichées quelque 300 majorettes et musiciens et au fil des heures, près de 3.000 personnes.

Les musiciens d'Etain ouvrirent le feu, suivis par le groupe folklorique de Dieue dans un échantillon de danses d'Europe et d'Amérique, l'Harmonie municipale de Verdun et celle de Commercy précédèrent ensuite les majorettes de Saint-Mihiel ; l'Harmonie de Saint-Mihiel mettait enfin un terme au concert. Puis les musiciens de la Concorde

c'étaient bien leur tour montèrent sur le podium. Ils interprétèrent notamment un pas redoublé « Sommedieu » dû à M. Lasalmonie, ancien chef de la Légion, qui avait composé pour la circonstance.

Puis, venait l'heure des récompenses. M. Leroy, directeur de l'Harmonie de Commercy et président de la Fédération meusienne de musique, épinglait sur la bannière de la Concorde la médaille du centenaire.

Plusieurs musiciens de Sommedieu étaient enfin décorés : MM. Gérard Fery et Robert Boune, pour 20 ans de présence, M. Vidoni, pour 25 ans, M. Chapiet, pour 30 ans ; MM. Lombart et Bricotte, pour 40 ans et M. Bourguignon qui reçut la médaille des vétérans.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons MM. Beauquille, député-maire de Verdun ; Schleiter, sénateur de la Meuse ; le docteur Barot-Dupont, maire de Sommedieu et président de la Concorde ; M. Levenbruck, maire de Dieue ; Mgr Fuchs, M. Abbé Souffrignon, curé de la paroisse ; les présidents et directeurs des différentes sociétés : M. Leroy, représentant la Fédération Champagnaise et Meuse.

**ILE-DE-FRANCE**

**L'Harmonie Municipale d'Antony en deuil**

Quel triste retour de vacances pour nos musiciens, notre directeur Alfred Tati s'en est allé pour toujours.

Il nous avait si souvent habitués à ses défilances de santé, que cette nouvelle nous paraissait impossible. La vie est ainsi faite. Deux mois juste après la réussite du festival marquant le quarantième anniversaire de la société, festival que M. le maire, dans son propos, avait appelé la « Journée Tati », nous condamnions notre ami à sa dernière demeure.

Tous les musiciens ayant pu être avertis et rentrés de vacances,

étaient présents ; la municipalité était également dignement représentée.

M. Baldit, premier adjoint, remplaçant M. le maire absent ; MM. Robert, Gilbert, Touzelin, Valtier, de la municipalité ; MM. Boucoiran, Collet, Ouzoulias, Poulain, du conseil municipal, manifestèrent par leur présence leur sympathie à Mme Tati et à sa fille.

L'Harmonie était tout pour ce cher Alfred. Il y était entré dès la fondation de celle-ci, en 1929. En 1930, il était déjà sous-directeur, et en 1934, il en est le directeur ; 35 années d'un dévouement exemplaire pour « son » Harmonie en avaient presque fait dans Antony une légendaire figure : tout le monde connaissait Alfred.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 19, RUE DE LA TOURNAI, PARIS 11E, TEL. 1 03-6974

**Si vous parlez musique, dites... PAUL BEUSCHER !**

Les Editions PAUL BEUSCHER présentent :

**Le Dictionnaire de Guitare :**

2.400 positions, qui peuvent être facilement et rapidement trouvées au moyen d'un système de codification très simple.

Prix ..... 48 Frs

Méthode d'Orgue Electronique ..... 15 Frs

Nous vous rappelons aussi nos :

Tableaux d'accords pour Orgues Electroniques

Prix ..... 8 Frs

**Paul Beuscher**

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

**BOUCHES-DU-RHONE**

**Le docteur Gariel, Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Les Salons Colbert étaient trop petits pour accueillir la nombreuse assistance, composée des plus hautes personnalités du milieu médical, du monde des courses et de la musique, lorsque M. Jean Masse, député, conseiller général, conseiller municipal, remit au Docteur Gariel, la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour 38 ans de services civils et militaires.

M. Mariand parla au nom de la clientèle paysanne ouvrière et minière du prakéon ; M. Rouvière, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, évoqua l'activité et le mécénat du Docteur Gariel, exerçant et musicologue de qualité, président-fondateur de l'Ensemble symphonique de Provence, affilié à notre fédération. M. Zaraya, président de l'Association des propriétaires de chevaux de courses, présenta les vœux de cette association à son président d'honneur.

Le Professeur Mattel, qui guida les premiers pas du récipiendaire dans la carrière médicale, fit un émouvant éloge de son élève. Puis ce fut le tour de M. Jean Masse qui brossa un tableau des multiples activités du Docteur Gariel, promoteur avec lui du relais de télévison qui a permis la réception de la T.V. dans les vallées avoisinant Roquevaire, ses publications médicales, ses études sur le doping publiées dans toute la France, ses nombreux écrits et chroniques hippiques dont l'une pendant quinze ans à l'O.R.T.F., ce qu'il résuma en cette formule : « Vous ne concevez le repos de l'esprit que dans le travail du corps et inversement ». Il termina en soulignant l'œuvre sociale du médecin et sa conscience professionnelle sans laquelle toute gloire ne serait rien.

Ce fut ensuite un plaisir de l'entendre les remerciements du Docteur Gariel qui, citant Wagner, Baudelaire, Léon-Paul Fargue, expliqua les raisons de son goût pour toutes les formes d'enrichissement intellectuel.

Parmi les personnalités présentes nous remarquons : MM. Granon, représentant M. Gaston Defferre, député-maire ; les professeurs Mattel et Pieri ; le chanoine Mutin ; M. Monleau, directeur des Houillères de Provence ; M. Lambert, des Sociétés des Courses ; MM. Mariand, Vin, Walkins, Miro, Roussel, Général Villatte, Colonel Madan, président de la Société hippique d'Aix-en-Provence ; Me Legier, avocat.

**Sortie d'été de l'Harmonie de la R.A.T.V.M.**

C'est le dimanche 22 juin que le Conseil d'administration avait retenu pour effectuer sa sortie annuelle d'été. Le charmant village de Rians dans le Var avait été choisi.

Vers 10 h., de nombreuses voitures particulières et deux cars faisaient irruption sur la place centrale permettant à plus de 100 personnes, musiciens et leur famille, de se répandre dans les rues de la ville. Rendez-vous était pris pour 10 h. 30

devant l'Hôtel de Ville pour une aubade aux autorités municipales, après quoi en présence d'une nombreuse assistance, le président Rouvière déposa au pied du monument aux victimes des guerres une gerbe tricolore, tandis que la musique, après la sonnerie aux morts, interprétait une vibrante « Marsillaise ».

A 11 h., sous les ombrages de la place du Postueil, débutait devant la quasi totalité de la population, un concert qui allait être d'une haute qualité musicale, sous la baguette précise et élégante de son chef, M. Henri Chabaud, premier prix du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire National d'Aix-en-Provence. L'Harmonie de la R.A.T.V.M. se fit successivement applaudir dans « Brave Coeur », une marche de dans « Brave Coeur », qui précédait l'ouverture de « l'Italienne à Alger », de Rossini ; les clarinettes Badie, Patetta, Giraud, Bonnet et Gougeon firent ensuite étalage de toute leur virtuosité dans « Erwann » de Mistre ; la valse ne fut pas oubliée avec « Eternel Printemps », de Popy, avant que les amateurs d'opérette ne trouvent leur compte avec « Les Saltimbanques », de Louis Ganne ; la jeunesse eut aussi son moment de plaisir avec « Empire State Building », de John Darling, qui fut suivi de la marche concertante finale le « Bobillon », de Charbonnier.

A 12 h. 30, au cours de l'apéritif, M. Carpe, maire de Rians, félicitait musiciens et dirigeants pour leur brillante prestation et tout le monde levait son verre en souhaitant voir se reproduire de semblables manifestations. On notait la présence de MM. Garcin et Pourrières, respectivement 1er et 2ème adjoint au maire ; M. Rouvière et son conseil d'administration ; M. Courtial, président fédéral des Bouches-du-Rhône ; Me Cassan, syndic de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Un repas amical fut servi dans la salle municipale avant que l'après-midi fut consacré à la danse au son des formations dansantes de l'Harmonie.

Merci à la municipalité et à la population locale pour son accueil et bravo à la R.A.T.V.M. qui a fait preuve de sa grande valeur.

Nous croyons savoir que cette journée musicale ne sera pas sans lendemain puisque M. Carpe envisage, pour la rentrée scolaire, l'ouverture d'une école de musique à Rians. Bonne affaire que ne manquera pas de suivre notre ami Berthe de la Fédération du Var.

**L'été musical de Saint-Rémy-de-Provence**

Petite ville chargée d'histoire, Saint-Rémy-de-Provence voit les vacances venues affluer dans ses murs de nombreux estivants dont bon nombre d'étrangers.

Afin de divertir tout ce petit monde ainsi que les habitants de la commune, la Lyre Saint-Rémoise et la Fanfare de l'Echo des Alpes ont mis sur pied une série de concerts d'été qui sont donnés à l'heure de la promenade du soir.

C'est le vendredi 11 juillet qu'a eu lieu la première de ces manifestations.

Il s'occupait, depuis le début, des cours de solfège et d'instruments, qui donneront à la société un regain de jeunesse. Il dépendait son temps sans compter, toujours pour l'harmonie, et les résultats étaient là. Au cours d'un concours itinérant, l'harmonie se trouvait classée en 1ère division.

Toujours présent aux manifestations officielles, il savait où trouver les musiciens pour assurer les services. Malgré sa terrible maladie, il restait plein d'humour et gardait tout son dynamisme: il ne sera plus parmi nous, hélas!

Devant le chagrin de son épouse et de sa fille qu'il aimait tant, tous les musiciens présents éprouvèrent une profonde émotion. Elles peuvent être certaines que nous n'oublierons jamais notre cher Alfred, et que nous continuerons son œuvre si brutalement interrompue.

Jean RUSE.

SARTROUVILLE

Décès de M. PIOGE

La Fédération de l'Île-de-France vient de perdre l'un de ses plus fidèles serviteurs en la personne de M. Lucien Pioge.

Né le 19 mars 1895, il est décédé presque subitement le 29-7-69.

Bien que musicien, il est incorporé « Service armé » dans l'infanterie, le 19 décembre 1914. Aussitôt au front il se distingue par son courage et son allant; aussi est-il nommé caporal le 23 juillet 1915 et sergent le 21 novembre 1915. Blessé gravement à Lyons (Somme) le 2 février 1916, il est amputé de la cuisse gauche. La Médaille militaire lui est conférée avec la citation suivante:

« Sous-officier toujours volontaire pour des missions périlleuses. Au cours d'une reconnaissance a été grièvement blessé dans l'accomplis-

sement de sa mission. A fait preuve de la plus grande énergie pour rejoindre nos lignes. Signé: Joffre. »

Cette belle citation montre bien les hauts qualités que possédait notre camarade Pioge: qualités qu'il mit en application toute sa vie: Dévouement, ténacité, courage, énergie, fermeté.

Réformé le 6 juillet 1918, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1922 et promu officier en 1936.

Revenu à la vie civile, il reprend ses activités à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest où il fait partie de l'harmonie. Excellent musicien, il s'y distingue comme saxhorn-basse et tuba à 4 pistons et aussi comme clarinetiste.

D'excellente réputation il est, par la suite, élu comme membre du Comité de la Fédération et pendant de nombreuses années, il y remplit les fonctions de trésorier. Il tient son emploi de façon remarquable, ses livres tenus avec régularité et la plus grande probité et ses comptes établis à temps.

Grand défenseur de nos sociétés d'amateurs, il assistait régulièrement aux réunions du comité et donnait toujours des avis motivés et de grande sagesse. Seule une grande fatigue due à son amputation l'obligea à abandonner ses fonctions de trésorier; mais il resta comme membre d'honneur du comité. Avec lui disparaît l'un des plus fervents adeptes de nos sociétés musicales d'amateurs.

A ses obsèques, à Les Baux-Saint-Croix (Eure) le 1-8-69, une délégation de musiciens de l'Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest et de Sartrouville se fit entendre pendant l'office où M. Hugonnet, président de la Fédération, et M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, furent représentés par le colonel Charolais, secrétaire général de la Fédération.

PIANOS droits et à queue  
INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
HARMONIUMS PORTABLES et à PÉDALIER  
ORGUES ÉLECTRONIQUES - CLAVECINS

• Vente • Location • Crédit •

ACCORDS - RÉPARATIONS  
remise aux musiciens

MAGASIN BOUVIER 15, rue d'Abbeville  
PARIS 10<sup>e</sup> - 878 24-88

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Assemblée générale  
de l'Harmonie de Roanne

Sous la présidence de M. Eugène Gruel (président) entouré des vice-présidents, MM. Charles Lavolsey, Deschodt, Guilgand, l'Harmonie de Roanne a tenu son assemblée générale ce vendredi 26 septembre 1969. M. Gruel ouvre la séance en remerciant la nombreuse assistance: 65 présents et 14 excusés sur un effectif de 53 musiciens et 37 membres de la clique, en adressant ses remerciements et félicitations au dévoué et actif secrétaire général, Georges Moussié pour l'énorme travail de cette année écoulée en raison du concours de Bourg-en-Bresse et de la sortie de Reutlingen (Allemagne). Remerciements également adressés à la charmante épouse du secrétaire, ainsi qu'à M. Deschodt pour la gestion administrative et ses relations avec nos amis musiciens et personnalités allemandes de Reutlingen.

Puis s'adressant aux directeurs, MM. André Déchelette pour la musique, et André Laperdery pour la clique, il se fait l'interprète de toute l'harmonie pour les remercier de leur dévouement, de même que les professeurs de l'école de musique de l'harmonie.

Le trésorier Jacques Millet est également félicité pour sa bonne gestion de la trésorerie, poste particulièrement délicat dans une société musicale où les ressources financières sont maigres.

M. Gruel souligne la présence du doyen, M. Patin (91 ans) que chacun reçoit avec plaisir.

Toutes ces paroles sont vivement applaudies. Le secrétaire général lit son rapport moral qui nous apprend que l'harmonie a assuré 18 services (concerts, défilés, Sainte-Cécile, concours-festivals compris). Au passage, il se félicite de l'accord intervenu avec la fanfare de Roanne, rapport très applaudi et adopté à l'unanimité.

C'est au tour du trésorier de faire part du rapport financier qui malgré les lourdes charges de l'année écoulée (achat et entretien d'instruments, des flammes, concours et sorties, etc...) laisse apparaître un avois de 2.110 F 20. Rapport applaudi et adopté à l'unanimité.

Le président reprend la parole pour adresser ses remerciements à la municipalité roannaise pour l'aide apportée à la société, ainsi qu'aux membres qui ont eu la charge d'organiser le bal et le concours de belote. Le directeur adjoint et vice-présidents les remercient du dynamisme qu'ils déploient pour la bonne marche de la société; il remercie les musiciens, la clique et son chef pour le travail accompli cette année et pour les brillants résultats obtenus au concours de Bourg-en-Bresse en division d'excellence. Aussi pour l'excellente prestation de l'harmonie à Reutlingen, inoubliable sortie, tellement l'accueil fut étonnant et chaleureux.

Cette année, les cours de solfège et d'instruments, des élèves de l'harmonie seront enseignés à l'école de musique de Roanne.

Il fait part des défilés et concerts qui seront exécutés lors de la venue de la Musikverein de Betzingen-Reutlingen les 10, 11, 12 octobre prochains. Sainte-Cécile sera célébrée le 14 décembre à l'église Saint-Etienne, le concert d'hiver sera donné le 21 mars au théâtre avec la société amie les Mandolinistes Roannaises.

Notre chef termine en souhaitant une bonne année musicale et en demandant à chacun d'assister régulièrement aux répétitions. Il est procédé à bulletin secret au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. MM. Deschamps, Dessalles, Chedmail, Laperdery, Lavand, Millet, Albert, René Labouret sont tous réélus. Sur proposition du président, MM. Collet et Tachon sont admis au conseil d'administration. Une note détaillée est remise à chacun des présents concernant le programme de la réception de la société de Reutlingen, programme chargé auquel la population roannaise saura apporter son concours en assistant en masse à la prestation et à l'audition de nos amis musiciens allemands.

Quelques questions diverses furent débattues et cette bonne assemblée s'est terminée en ayant démontré la vitalité de l'Harmonie de Roanne.

Rappelons la composition du bureau:

Présidents d'honneur, M. le maire de Roanne, M. Ronzier, M. Bouttet, M. Deroche, Mme Chassagnard, M. Dubout; président actif, M. Eugène Gruel; vice-présidents, M. Charles Lavolsey, M. Deschodt, M. Guilgand; secrétaire général, M. Georges Moussié; secrétaire adjoint et délégué à la presse, M. Follot; trésorier général, M. Jacques Millet; trésorier adjoint, à pourvoir; directeur général, M. André Déchelette; directeurs adjoints, MM. Francis F., Deschamps; directeur de la clique, M. André Laperdery; directeur adjoint, M. Duchon; portebannière, M. Beal; archivistes et matériels, MM. Ducommun, Déchavanne, Aïx, Terrat.

Jean FOLIOT.

RENAISON

La Fanfare de l'Union Musicale de Saint-Marcel-les-Châlons au festival centenaire de la Société Musicale de Rensaison

Les 7 et 8 juin, la Société musicale de Rensaison, fondée en 1868 fêta ses 100 ans révolus.

Le samedi soir, par une brillante retraite aux flambeaux avec la Société musicale « Les Enfants de la Côte de Saint-André » et la Sainte-Albanaise et par un grand bal animé par Paul Challer.

Le dimanche 8 juin, un défilé groupait six sociétés, la commune avait fait un gros effort de décoration, à l'issue du défilé le morceau d'ensemble « Centenaire-Festival » de Saguez était exécuté sous la direction de M. Jean Bardon, directeur de la Société musicale de Rensaison.

Immédiatement après se déroula le concert qui permettait d'entendre en première partie les Sociétés de la région et en seconde partie un extraordinaire programme

**ÉDITIONS RIDEAU ROUGE**  
24, rue de Longchamp — PARIS - 16<sup>e</sup> — 704.52.37

**SIX PIÈCES FACILES**  
**POUR FLUTE OU FLUTE A BEC ET PIANO**  
**O. GARTENLAUB**  
**Un disque enregistré par Roger BOURDIN et Odette GARTENLAUB**  
**EST INCLUS DANS CE RECUEIL**  
**FACE A : FLUTE ET PIANO**  
**FACE B : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT SEUL**  
**PRIX T.T.C. 11,62**

donné par l'Union musicale de St-Marcel-les-Châlons sous la direction de son chef, Louis Prost.

Le programme était de grande classe: « Le Sang Gaulois » (Allier) direction Marcel Sylvan; « Les Vêpres Siciliennes » (Verdi) direction Louis Prost; « Les Goyescas » (Granada); « Finlandia » (Sibelius); « Marche Hongroise de la Damnation de Faust » (Berlioz); « Caprice Italien » (Tchakowski).

Exécuté dans d'excellentes conditions d'acoustique devant un public de connaisseurs et de mélomanes venus de toute la région, ce fut un régal et un grand moment au service et à la gloire de la musique populaire.

A ce concert et à ces diverses manifestations, on notait la présence de nombreuses personnalités: MM. Terrenoire, député; Pilet, conseiller général, maire de Roanne; Billard, conseiller général; Daïvon, maire de Rensaison; Labouret, président du Comité roannais de musique et de nombreux membres de ce comité. Charles, président de la Société musicale de Rensaison.

A l'entracte, le président Labouret devait épingle, au nom de la

Confédération musicale de France, la Médaille du Centenaire à la vieille bannière de la Société musicale de Rensaison.

Ce fut une manifestation très réussie qui ranime un peu la présence des sociétés musicales dans nos villages et qui rappela au public qui était venu nombreux, la place importante que tiennent au sein de la vie communale nos sympathiques phalanges.

**SOCIÉTÉS DE MUSIQUE**  
**Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires un CALENDRIER**  
**Personnalisé à votre Société**  
Demandez catalogue et échantillons à l'imprimerie SIMATIS  
42 - SAINT-ETIENNE

NORD ET PAS-DE-CALAIS

COURRIERES

Club des Petits Heureux

Fidèle à une tradition solidement établie, l'Harmonie du Club des Petits Heureux donnait son concert annuel le 12 mai 1969 dans la salle de l'harmonie « L'Union fait la Force », toujours gracieusement mise à sa disposition.

Ce concert marquait le 60ème anniversaire de la fondation de cette société qui, malgré les conséquences de deux guerres, peut encore s'enorgueillir d'être une société bien vivante.

Comme c'est le cas à chacun de ces concerts, c'est devant un public nombreux et amateur de musique (car il y en a encore quoique l'on dit) qu'eut lieu cette manifestation musicale.

Parmi ce public, on notait la présence de M. Camille Delabre, maire et conseiller général, des conseillers municipaux: MM. François Lheureux, Louis Despreux, président et chef honoraire du club; L. Carpentier, J. Dumont, fondateurs; MM. François Coasne, président de l'Harmonie « L'Union fait la Force »; François Laurent et Sadi Dubar, chef et président des Troubadours; M. Fichelle, secrétaire de la Fanfare (M. Besson, chef, s'étant excusé), des membres de ces sociétés ainsi que d'autres sociétés locales que nous ne pouvons tous citer: MM. Sergent, chef à Thumeries; Tourbez, chef à Carvin; Capnot, de Oignies, etc...

Tout d'abord, M. Raymond Godin, secrétaire, remercia le public d'être aussi nombreux et aussi fidèle aux concerts ce qui est une preuve de son attachement à la musique et un encouragement pour les musiciens. Il adressa ses remerciements à M. le maire et à son conseil municipal pour les efforts constants que fait la municipalité en faveur de la musique, marquant par là, la volonté et le désir de conserver à Courrières le renom de petite patrie de la musique.

**L'HABILLEMENT**  
Tout ce qui concerne  
**Adressez-vous à un SPECIALISTE**  
**UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES**  
La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon,  
à partir de 119 Frs  
**S.A. DENIAU-PIQUET** 30, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup>  
Laborde 34-00.

NORMANDIE  
LE HAVRE

Avec « La Gamme »  
Il y avait, récemment, un très beau public pour participer à l'audition d'un oratorio un peu hersé dans l'œuvre de Berlioz, une pierre fine dans l'œuvre d'un géant, dont on marquait ainsi au Havre, par une dernière célébration, l'anné-

M. Jean Lefebvre, directeur de « La Gamme », cheville ouvrière de ce concert, disposait de solistes vocaux de premier ordre, de solistes instrumentaux de même définition, d'un solide orchestre local et de ses propres élèves qui n'ont jamais failli.

« L'Enfance du Christ » devait être un moment de qualité: contrat rempli.

En bloc, il faut rendre hommage à tous les exécutants et à tous les solistes: M. Le Breton, qui connaît l'œuvre comme il n'est pas possible et l'a magistralement dominée; Mme Janin, M. Cheveau, M. Dauvesse, irréprouchables et situant haut leur interprétation.

Du côté des instruments solistes, il n'est pas utile de dire les qualités de transcendance de Mme Fontan-Binoche à la harpe, ni la maîtrise de M. Etienne à la flûte. Mlle Lardans, faisant jeu égal, a été la révélation du concert. Avec une « Gamme » en forme, un orchestre vigilant, M. Lefebvre a fait un très riche concert.

Avec des moments privilégiés, cette œuvre en abonde presque. Elle contient des chœurs d'une merveilleuse pureté, d'une fraîche et fraîche naïveté qui donnent à Berlioz un autre visage.

On plonge dans le temps pour faire redécouvrir qu'une musique mille fois dépassée — on le dit — est encore une de celles qui s'accrochent à nos sensibilités.

« L'Enfance du Christ » n'est pas encore une pièce de musée. Mais elle reste un retour aux sources, à l'enfance de tous.

Le divertissement de flûte et harpe que l'on entend traditionnellement au terme d'une audition lumineuse, n'a pas manqué son but.

En cette saison, où les individus se détendent un peu, M. Lefebvre a programmé une œuvre opportune, donnant à penser, mais non obsédante. Il l'a montée et dirigée comme de tradition, très bien.

SUD-EST

Union des Sociétés Musicales de Lyon

Les Sociétés Musicales de Lyon et de la région dont quelques-unes ont participé brillamment aux représentations exceptionnelles du Requiem de Berlioz, vont cette année bénéficier de possibilités extrêmement intéressantes dans le domaine de l'art lyrique.

La liaison est faite entre nos organisations et l'équipe qui anime l'Opéra de Lyon. Le texte d'aujourd'hui permettra à chacun de connaître et d'utiliser au mieux les possibilités offertes dans la ligne que nous nous sommes tous tracée au service de la musique et de nos sociétés musicales.

Pour un renouveau de l'Opéra de Lyon

Grâce à la municipalité qui a accepté de pratiquer à l'Opéra de Lyon cette saison des prix de places exceptionnellement bas, la nouvelle équipe choisie pour le diriger, espère pouvoir recruter un public nouveau et plus important.

Cette équipe, dirigée par le grand maître d'œuvres qu'est Louis Erlo (est-il besoin d'insister sur l'importance de sa carrière à Lyon et dans le monde?) présente un programme lyrique qui n'est pas une révolution — comme certains se plaisent à le dire — mais bien une évolution.

En effet, le programme choisi fait ressortir un retour à la création. Comment imaginer qu'un art quel qu'il soit puisse être considéré comme un art vivant s'il s'en tient aux acquisitions du passé. Pour conserver au répertoire un Tartuffe, il a fallu écrire 300 ou 1.000 pages de théâtre, pour avoir un Carmen, combien de créations sans lendemain? Peut-on raisonnablement espérer que sans ouvrage nouveau porté à la scène l'Opéra ait des chances de vivre encore dans 10 ans, dans 20 ans?...

Bien sûr, il n'est pas question d'oublier cet acquis du passé et toute saine évolution doit prendre appui sur ce qui existe. C'est pourquoi la saison de l'Opéra de Lyon comportera un certain nombre de chefs-d'œuvre consacrés d'une valeur indiscutable et les présentera avec le plus grand souci d'orthodoxie musicale et de qualité scénique.

Ouvrages de créations, ouvrages du répertoire... mais aussi ballets dignes du siècle où nous vivons. L'Opéra de Lyon entend ne présenter que des spectacles de haute valeur esthétique et culturelle.

Les artistes engagés sont, dans tous les domaines, susceptibles d'assurer cette haute qualité.

A la tête de la musique se trouvera Maître Serge Baudo, également directeur de l'Orchestre de Prestige de Paris qui est, sans conteste, l'un des premiers chefs français de sa génération, sinon le premier, et un grand chef sur le plan international.

Pour le second, on trouvera Maître Théodor Guschlbauer qui, à 30 ans, a dirigé les plus grands orchestres d'Europe (Philharmonie de Vienne, de Bamberg, Orchestre Na-

# ALPHONSE LEDUC

Dernière nouveauté :

# LUDOVIC VAILLANT

TRAITÉ PEDAGOGIQUE DE TROMPETTE ET DE CORNET

Autres œuvres récemment parues :

- BIZET** — 12 Grandes études, pour la trompette moderne.
- BOZZA** — Frigariana, trompette et piano.
- NIVERT** — Aria et toccata, trompette et piano.
- VACHEY** — Ostinati, trompette et piano.

175, rue Saint-Honoré, PARIS - 1<sup>er</sup>

tional, etc., etc.). Il compte quelque 15 enregistrements longue durée avec l'Ensemble Baroque de Vienne qu'il dirige depuis 1961.

M. Jean-Guy Bailly, compositeur de grande réputation internationale assurera à l'Opéra de Lyon toute la dramaturgie musicale.

Les chefs ne seraient rien s'ils n'avaient à diriger un grand orchestre à Lyon. Disposant à partir de cette saison du second Orchestre de Prestige de France, le spectateur est assuré de trouver à l'Opéra de Lyon la perfection musicale et l'esprit qui font les plus grands orchestres à la surface du monde.

La troupe permanente est constituée d'artistes de premier plan qui assureront les tous premiers rôles, tel M. Nolan Van Way, ténor américain, qui chantera Don José (mais aussi des petits rôles), telle Mme Emmy Greger, mezzo-soprano, qui pourra chanter Carmen ou telle Mlle Dany Barraud qui interprétera les rôles principaux dans « Les Hussards » et dans « Wozzeck ».

En ce qui concerne la Compagnie de Ballet, un recrutement sur le plan international a permis de réunir une compagnie jeune et talentueuse que M. Vittorio Blagi (l'auteur de la chorégraphie du Requiem de Berlioz au dernier festival) dirigera non seulement sur la scène de Lyon, mais sur toutes les grandes scènes qui la demandent déjà.

Nous ne parlerons pas des mises en scène puisque M. Louis Erlo les assurera dans la plupart des cas ; ni de tout le personnel technique dont la haute qualité est toujours une garantie.

Il va de soi qu'une telle politique ne se fait pas sans spectateurs, quels que soient les efforts qui peuvent être faits à tous les niveaux artistiques ; c'est pourquoi l'Opéra de Lyon compte sur le public déjà groupé des associations de toutes sortes, en particulier il pense que sa clientèle naturelle doit être composée par tous ceux qui, dans la cité ou dans les abords de la cité s'intéressent à la musique et au chant, tel est le cas des sociétés musicales dont le travail à la base et les qualités doivent servir des entreprises comme l'Opéra de Lyon.

P. B.

## Union Départementale de l'Isère

La Formation Junior des Noyerales de Tullins-Fures, petite bourgade du Dauphiné, distante de quelques kilomètres de la Côte Saint-André, se devait, à l'occasion de la célébration du centenaire de la mort d'Hector Berlioz, d'honorer la mémoire du grand maître dauphinois.

Harmonie des Noyerales s'était déjà rendue le 8 mars 1969 (date anniversaire de la mort de Berlioz) à la Côte-Saint-André, en présence de M. Louis Verger, préfet de l'Isère et des plus hautes personnalités du département, pour déposer une gerbe au pied de la statue de Berlioz (statue érigée sur la petite place de son village natal). Le dimanche 9 mars, elle donnait en « première nationale » pour ouvrir l'année Berlioz la « Symphonie Funèbre et Triomphale » dans l'église paroissiale de cette même petite ville, en présence de 1.500 auditeurs qui avaient pu, tant bien que mal, trouver une place dans ses nef romanes. Tenant magistralement en mains ses 110 musiciens et les 200 choristes amateurs (recrutés pour la circonstance à Tullins : papas, mamans et amis de musiciens), M. Malfait fit défiler, dans ces neufs qui n'avaient jamais vécu de pareils moments, cette musique grandiose composée pour honorer la mémoire de ceux qui avaient été tués sur les barricades lors des « Trois Glorieuses » (journées de juillet 1830). A la sortie du concert, M. J.-P. Malfait croulait sous les félicitations des mélomanes enthousiastes.

Bien entendu, le succès d'un tel concert appelait d'autres manifestations en l'honneur du grand Berlioz. C'est ainsi que M. Malfait, entouré de ses dévoués professeurs de l'école de musique et des dirigeants de la société mit au point, mais cette fois sur la ville de Tullins, une semaine musicale du 23 au 29 juin 1969. Chaque jour de cette semaine mémorable (on en jura par la suite), Tullins a résonné des brillants concerts qui y ont été donnés. Ceux-ci se passaient soit dans la salle de répétition (d'une contenance de 300 places et dotée d'une parfaite acoustique), soit dans l'église romane de XV<sup>ème</sup> siècle, soit en plein air.

Le lundi 23 juin, dans la salle de répétitions, devant un public attentif, voire passionné, M. Bolton, professeur honoraire et « pur Berliozien » nous fit une conférence sur la pensée musicale de Berlioz.

Bien qu'un tel titre pût le laisser croire, le sujet traité fut d'une rare simplicité. Dans un exposé très bien bâti et agréablement soutenu par de larges extraits musicaux, M. Bolton sut nous faire mieux goûter encore au génie de Berlioz.

La soirée du mardi 24 juin se passa à nouveau dans notre salle de répétition. C'était le quatuor de saxophones de Lyon, dirigé par M. Bichon, professeur au Conservatoire, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire national de Paris. Alliant admirablement tous les genres, les artistes de Lyon surent faire apprécier aux connaisseurs comme aux profanes cet instrument aux innombrables possibilités.

C'est en plein air que M. Malfait et ses collaborateurs avaient donné rendez-vous à la population tullinoise le mercredi 25 juin, en soirée. L'Harmonie Junior de la Mure (directeur M. Lestep) et l'Harmonie Junior de Saint-Laurent-du-Pont (directeur M. Arzeri) étaient venues rendre visite à leur amie : la Formation Junior des Noyerales et donner avec celle-ci un concert populaire. Ce sont donc 300 musiciens rassemblés sur la place Jean-Jaures, puis sur la place Docteur-Valois qui ont exécuté plusieurs marches et allegros de concert sous la direction successive de trois chefs. Il est assez impressionnant d'écouter ces 300 jeunes filles et garçons jouer : la Marche des Tirailleurs, Tibidabo, Military Escort, Them Basses et le Grenadier du Caucase, sous les feuillages ancestraux de notre vieille cité. Ce fut par un défilé « monstrueux » sous des applaudissements nourris, que se termina la soirée.

Un genre de musique tout à fait différent était proposé aux mélomanes le jeudi 26 juin. C'est en l'église romane de Tullins qu'un millier de connaisseurs se sont rendus pour écouter un concert de musique sacrée. Cette audition consistait à donner un aperçu (malheureusement trop bref) de l'évolution de la musique religieuse, c'est-à-dire des origines à nos jours. On put ainsi écouter les Pères Chartreux (de Tullins) sous la conduite du Père Surlé, dans cette discipline si délicate qu'est le chant grégorien. Puis ce fut au tour de Mlle Marie-Madeleine Duché, de Mlle Janine Rouverol, soprano, et M. Gérard Chapuis, basse de l'Opéra, de nous faire goûter et passer des instants inoubliables. L'ensemble musique et chorale du Groupement des Noyerales interpréta, sous la direction de M. Malfait « l'Ouverture et l'Adieu des Bergers », extrait de l'« Enfance du Christ » d'Hector Berlioz. On évoqua également la période contemporaine en matière de musique religieuse avec les negro spirituals et le célèbre « When the Saints » interprété par un orchestre réduit issu de la Formation Junior. Pour cette exécution, M. Malfait avait troqué sa baguette de chef d'orchestre pour un saxophone ténor. Cette œuvre fut enlevée sur un rythme endiablé. Enfin, pour calmer quelque peu les esprits après une telle débauche de rythme, la soirée se termina par l'exécution magistrale de ce « monument » de J.-S. Bach qu'est la « Toccata et Fugue en ré mineur ». Les orgues étaient tenues par Mlle Gratiot.

Le vendredi 27 juin, le public était invité à se rendre dans la salle de répétitions pour un concert d'airs d'opéra, extraits d'œuvres lyriques chantés par les solistes qui contribuèrent au succès de la soirée du 26 juin : Mlle Marie-Madeleine Duché, Janine Rouverol et M. Gérard Chapuis de l'Opéra de Paris. Ce fut un succès sans précédent : il est tellement rare d'entendre de tels artistes dans nos petites villes ou villages de province. Au cours de cette soirée, on put écouter M. Berthet notre professeur de piano dans deux brillantes études de Chopin.

Mais les deux dernières journées qui devaient marquer le plus cette semaine musicale de Tullins étaient sans aucun doute celles du samedi 28 juin et du dimanche 29 juin. C'est un concert Berlioz que la Musique et l'Ensemble Choral des Noyerales ont donné dans le cadre grandiose du Parc du Clos des Chartreux de Tullins le samedi 28 en soirée. Avant de parler du concert, qu'il soit permis d'adresser à tous ces bénévoles qui ont fait que cette soirée fut une grande réussite : les électriciens, les jeunes gens amis de la musique qui montèrent et décorèrent une estrade de 120 m<sup>2</sup>, installèrent plus d'un millier de chaises et des gradins. Bref, pour cette soirée que M. L. Verger, préfet de l'Isère, et Mme avaient bien voulu présider, il ne manquait « aucun bouton de guêtre ». La vue d'ensemble de ce Clos des Chartreux admirablement prêtée par le Père Courvoisier, Su-

périeur, transformé en théâtre de verdure était féérique par l'illumination du château, des grands arbres, des plans d'eau. Ce qui frappa le plus l'attention des personnes qui se rendaient sur les lieux du concert fut sans aucun doute cet immense portrait d'Hector Berlioz (aimablement prêtée par M. Bolton) illuminé au-dessus d'un plan d'eau. L'ambiance était créée et l'on sentait que Tullins allait vivre des moments qui marqueraient la vie d'un village. Ce furent d'abord les accents de la célèbre Marche Hongroise de la Damnation de Faust, puis l'Ouverture et l'Adieu des Bergers, extrait de l'« Enfance du Christ » dans une transcription de M. J.-P. Malfait (avec l'aimable autorisation des Editions Costallat). En 2<sup>ème</sup> partie, la Musique et l'Ensemble Choral des Noyerales donnèrent en seconde audition la Symphonie n<sup>o</sup> 3, Triomphale et, pour terminer, La Marseillaise avec chœurs, harmonisée par Berlioz. Ce fut du grand art. Lorsqu'à Tullins, l'on repartit de cette soirée, on est encore ébloui par le cadre et le concert de cette fin de mois de juin. Parmi les personnalités présentes au concert, on remarquait : M. le ministre Berthoin ; M. Avezou, représentant M. le préfet ; M. Garavel, conseiller du canton de Tullins ; MM. les parlementaires du département ; MM. les conseillers généraux des cantons environnants ; MM. les maires du canton de Tullins ; M. J.-Claude Foulon, animateur musical du Sud-Est ; M. Revol, président de l'Union départementale des sociétés populaires de musique ; M. Bolton, professeur honoraire à la Côte-Saint-André ; M. Jules Cazeneuve, maire de Tullins, tint à remercier toutes les personnes qui s'étaient déplacées et tous ceux qui avaient œuvré pour que cette journée fût marquée d'une pierre blanche. En effet, une telle manifestation prouvait une fois de plus (comme si cela eût été nécessaire) que la musique n'était pas l'apanage d'une élite. A l'issue du concert, un vin d'honneur rassemblait les personnalités dans les salles du Château des Chartreux.

Tullins devait vivre une autre journée mémorable le dimanche 29 juin avec le festival départemental des sociétés populaires de musique de l'Isère. Il serait fastidieux d'énumérer les noms des 21 sociétés qui participèrent à cette grande fête de la musique.

Pour mémoire, notons que plus d'un millier de musiciens animèrent la ville dès 10 heures le matin par des défilés et des concerts de quartier. L'après-midi, c'était le rendez-vous au Clos des Chartreux qui accueillait, en cette magnifique après-midi de mois de juin, plus de 3.000 personnes venues des quatre coins du département. Toutes les formations interprétèrent deux des meilleurs morceaux de leur répertoire. Mentionnons néanmoins, parmi toutes ces sociétés amies, l'Harmonie Junior du Havre sous la di-

rection de M. Claude Decugis. Cette société a été créée en 1968 et les jeunes gens et jeunes filles qui la composent se sont fait remarquer par une audition de haute tenue. Félicitons M. Decugis qui, en si peu de temps a édifié un ensemble qui ne manque pas d'allure.

En fin d'après-midi c'était l'orchestre tyrolien de la Formation des Noyerales qui animait un petit « lunch » où étaient conviés musiciens et amis de la musique.

La semaine musicale de Tullins se terminait aux accents des valse et marches allemandes alors que chacun, en s'éloignant, jetait un dernier coup d'œil à ce magnifique Clos des Chartreux en pensant peut-être que cette dernière journée s'était écoulée bien trop vite.

En conclusion, il ne reste plus qu'à féliciter M. Malfait et toute son équipe qui, dans cette petite commune du département de l'Isère, œuvrent pour que vive la musique.

Jean D'HURTIERES.

sonneries furent exécutées par la Toulonnaise et « La Marseillaise » par l'Harmonie de Ribérac. M. Jean Blanchard, dans un brillant discours, dit le pourquoi de cette journée. M. Sarlandie le remercia et dit sa satisfaction de voir la musique au secours de l'art. Il remercia aussi M. Papon et tous les chefs et exécutants.

Puis chaque société donna un petit apéritif-concert ; l'Accordéon-Club allant, après le sien, donner une aubade dans un asile de vieillards à Saint-Aignan-de-Hautefort.

Dès 14 h., sur les bords de l'étang du Coucou, une foule nombreuse se pressait afin d'assister à l'arrivée des sociétés qui défilèrent, majorées en tête, dans un ordre impeccable, suivi des chabrettes et des vieilles du Groupe des Chabridos. Dans un magnifique cadre de verdure et par un temps splendide, chaque société donna son concert. Le groupe folklorique dansa à la grande satisfaction de tous.

Le président du comité de rénovation du château de Hautefort, à la fin, remettre un diplôme souvenir à chaque société et à quelques jeunes musiciens méritants. Le président Jean Blanchard remercia tout le monde, public, exécutants, dirigeants, chefs, et souhaila une complète réussite en la restauration de ce merveilleux château.

En soirée, sur la place de la mairie magnifiquement décorée et à l'accoustique parfaite, un concert symphonique était donné par les Amis de la Musique de Périgueux et le quintette de cuivre du Conservatoire de Limoges. Succès complet qui clôturait une très belle journée musicale.

En conclusion, nous devons remercier particulièrement le président Blanchard et le secrétaire Albert Papon de la jeune union des sociétés musicales de la Dordogne pour l'organisation parfaite de cette journée. Ils ont ainsi prouvé à la Dordogne qu'il existait des sociétés de musique très valables dans ce département et qu'il était possible à l'avenir de pouvoir organiser concours et festivals. Bravo MM. les musiciens de la Dordogne et merci pour votre magnifique geste d'entraide.

## Nécrologie

Au nom de la Fédération tout entière, nous exprimons à M. Albert Sallard, secrétaire général fédéral, à Mme Sallard et à leurs enfants, nos très vives condoléances et notre sympathie pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par la disparition de M. Sallard père.

Cette dure épreuve vient alors que notre secrétaire général était à peine de clinique, à la suite d'une importante opération chirurgicale. Nous lui souhaitons une bonne convalescence et prompt guérison, en attendant d'avoir la joie de le retrouver au sein du bureau fédéral et au secrétariat général, importante charge qu'il assume avec le dévouement et l'affabilité que chacun sait.

# SUD-OUEST

## Les Sociétés Musicales de la Dordogne participent à la rénovation du Château de Hautefort

Le 29 juin, l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne offrait au comité de rénovation du château de Hautefort une grande journée musicale avec le concours de toutes les sociétés musicales de la Dordogne libres ce jour là.

Participaient bénévolement à cette fête de la musique, du folklore et de l'amitié : les Harmonies de Thiviers, Brantome, Ribérac, les Amis de la Musique de Périgueux, les batteries-fanfars La Concorde de Neuville, La Toulonnaise de Périgueux, l'Accordéon-Club Périgourdin et le groupe folklorique « Los Chabridos » de Périgueux. Egalement le quintette de cuivre du Conservatoire de Limoges ne comprenant que des 1<sup>ers</sup> prix de Paris.

Les sociétés participantes étaient accueillies à leur arrivée à Hautefort dès 9 h. le matin par M. Sarlandie, maire de Hautefort, et par M. Jean Blanchard, président de l'Union.

Après un défilé impeccable dans les rues de cette charmante cité tant éprouvée par l'incendie de son château en août 1968, tous les participants et le nombreux public assistaient à une messe en plein air au cours de laquelle l'Harmonie de Thiviers se fit entendre dans des morceaux de choix et fort bien exécutés : les Clairons de la Concorde de Neuville sonnèrent au Champ à l'élevation.

Puis un cortège se forma pour aller au monument aux morts. Là M. le maire et M. Jean Blanchard déposèrent chacun une gerbe. Les



# NOUVEAU !...

## CLARINETTES EVETTE en Sib

Clés nickelées : ..... F 420

## SAXOPHONES EVETTE

Vernis doré, clés nickelées.  
 SOPRANO : ..... F 750.  
 ALTO : ..... F 900.  
 TENOR : ..... F 1000.  
 BARYTON : ..... F 1720.

## BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré,...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Corf - PARIS 2<sup>ème</sup> TEL : 231 . 88 . 78

**PERIGUEUX**

**Batterie Toulonnaise**

Nombreuse assistance et surtout beaucoup de jeunes au siège de la Batterie Toulonnaise où, dans une ambiance très sympathique se tenait l'assemblée annuelle que présidait M. André Mauvignier, président général, entouré de tout le conseil d'administration de la société et notamment son dévoué président, actif Roger Petit-Breuil. A ses côtés, les vice-présidents Edmond Peyrille et M. le colonel Frichet; le secrétaire général Jean Dussaigne et, dans la salle, au milieu de leurs musiciens, on remarquait le directeur-chef de musique M. Paul Spelleux, ainsi que les sous-directeurs Henri Demay et Raoul Garreau.

De cette réunion, nous retenons les nombreuses sorties déjà faites ou à effectuer tout au long de l'année 1969 encore plus chargée que les années précédentes. Il faut noter

également cette distribution de livrets de Caisse d'Épargne, offerts à tous les jeunes éléments qui, en 1967, ont fait preuve d'un dévouement exemplaire, soit dans les répétitions, soit au cours des sorties. Puis il est question de la nouvelle tenue d'été qui sera distribuée incessamment.

Pour terminer, le président adjoint Edmond Peyrille félicite tous les jeunes de leur bonne tenue dans les différents déplacements de la société et souhaite que cette discipline reste toujours reine au sein de la Batterie Toulonnaise.

Une autre réunion a eu lieu pour fêter à la fois les jeunes et deux « anciens », récompensés pour leur dévouement, dont ils ont fait preuve envers la société.

Assistaient à ce jour de liesse de la Toulonnaise, MM. Roger Petit-Breuil, André Mauvignier, Raoul Vialoux, président d'honneur, Charles Prompt, Charles Guy président

d'honneur, Hutin, ingénieur, chef des ateliers SNCF, Jean Blanchard président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, Jean Dussaigne, Mauvignier, Paul Spelleux, etc.

**VAR**

**Quarantième Congrès de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var**

Sainte-Maxime, le 6 juillet 1969. La Fédération Musicale et Orphéonique du Var a tenu son quarantième congrès annuel le dimanche 6 juillet 1969, à l'hôtel de ville de Sainte-Maxime-sur-Mer. Ce congrès était placé sous la présidence de M. Berthe, président

de la FMOV, et nous avons eu la grande joie de compter parmi nos invités d'honneur: M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, et M. Condroyer, vice-président du Conseil général du Var, maire de la ville de Sainte-Maxime-sur-Mer.

A 9 h. 30, M. Berthe déclare ouvert le quarantième congrès de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, et donne immédiatement la parole à M. Condroyer, maire de la ville de Sainte-Maxime, qui, en une allocution infiniment sympathique, souhaite la bienvenue à tous les congressistes, et espère qu'ils passeront une agréable journée, dans cette ville de la Côte-d'Azur Varoise.

M. Berthe remercie M. Condroyer au double titre de maire de la ville et de vice-président du Conseil général du Var, notamment pour l'aide généreuse que cet organisme apporte à la FMOV ainsi que M. Mouries, président de la Lyre Maximoise, et tous ses amis, qui ont assumé la lourde tâche de la préparation matérielle du congrès.

M. Marzo, secrétaire adjoint, procède aussitôt après, à l'appel des sociétés présentes qui sont au nombre d'une quarantaine. D'autres représentants arriveront encore au cours du congrès. Durant cette formalité, M. Allemann, trésorier adjoint, procède au règlement des frais de voyage aux délégués des sociétés musicales varoises qui sont venus représenter leurs sociétés au congrès.

Le président fédéral donne alors la parole à M. Guiron, secrétaire général, pour la lecture du procès-verbal du 39ème congrès de la FMOV qui s'était déroulé le 7 juillet 1967 à La Gare, et du compte rendu d'activité de l'année 1968.

M. Nicolini, trésorier général, lui succède pour donner lecture de son compte-rendu financier de l'année 1968. Comme tous les ans, il émaillait cette lecture de diverses réflexions relatives à la marche de la Fédération et plus particulièrement de la situation de celle-ci du point de vue financier. Il ne manque pas au passage, de renouveler ses remerciements à M. Condroyer, pour l'aide absolument indispensable que nous apporte le Conseil général du Var, et lui demande de tout faire pour que cette aide nous soit renouvelée et si possible augmentée. Il prodigue également aux sociétés des conseils concernant la transmission de documents intéressant la gestion financière de la Fédération (certificats d'activité, bulletins d'abonnement ou réabonnement au journal de la CMF, primes d'assurances) afin qu'ils lui parviennent dans les temps impartis par le règlement de la FMOV et facilitent ainsi sa tâche.

M. Albert Toulon, membre de la Lyre Maximoise, donne à son tour lecture du procès-verbal établi par la Commission de contrôle des comptes de la Fédération qui s'est réunie immédiatement avant l'ouverture du congrès et a reconnu la parfaite tenue desdits comptes et leur rigoureuse exactitude.

Le président fédéral exprime ses sincères félicitations aux divers orateurs qui viennent de se succéder.

Il donne ensuite connaissance du projet de budget pour l'année 1970, qu'il a établi pour la Fédération. Celui-ci s'élève à la somme de sept mille deux cent quarante quatre francs en recettes et dépenses. Ce projet de budget mis aux voix est adopté à l'unanimité.

M. Berthe soumet ensuite à la ratification de l'assemblée, trois demandes d'affiliation à la FMOV du Var. Elles émanent de « L'Écho du Faron » de Toulon, des « Citrales de Toulon » et enfin de la « Philharmonique Vidaubanaise » de Vidauban. Ces trois demandes sont adoptées à l'unanimité.

Le congrès passe ensuite au point 8 de l'ordre du jour qui concerne le renouvellement du tiers du conseil d'administration de la Fédération. Le président fédéral rappelle que M. Guinchard, vice-président, étant donné son âge et son état de santé, a été nommé vice-président d'honneur à vie. D'autre part, M. Giraud, conseiller, a remis sa démission. Il en résulte donc deux postes à pourvoir au sein du conseil. Aucune candidature ne s'est manifestée avant le congrès. Le président demande donc si au sein de l'assemblée, des congressistes seraient désireux de poser leur candidature. MM. Fabre, du groupe folklorique « Les Tripettes » de Barjols et M. Capra des « Citrales de Toulon » répondent par l'affirmative. On procède aussitôt après au vote puis au dépouillement des bulletins. MM. Fabre et Capra sont élus à l'unanimité. Le président fédéral leur souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Avant la clôture du congrès, M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, offre aux congressistes de répondre à toutes les questions qu'ils voudront bien lui poser, relatives aux divers sujets qui les intéressent. Un important dialogue s'instaure aussitôt, qui s'avère des plus intéressants pour tous les auditeurs.

On procède ensuite à la lecture du palmarès et la remise des récompenses. Puis, les congressistes se rendent en cortège déposer une gerbe au monument aux morts de la ville. Cette cérémonie est empreinte de la plus grande dignité.

A 13 h., un grand banquet a réuni tous les dirigeants et les congressistes et leurs invités. La salle de l'Hôtel des Sports s'avérait vite trop petite, et les sympathiques propriétaires de cet établissement arrivaient néanmoins à accueillir les 25 personnes supplémentaires qui avaient tenu à se joindre à nous. Tout au long du repas, une extraordinaire ambiance de joie et de sympathie ne cessa de régner, et lorsque vers les 17 h. cette fête prit fin, MM. Ehrmann, Condroyer, Mouries et Berthe furent l'objet d'une véritable ovation, marquant par combien cette magnifique journée avait été réussie.

**NOUS VOUS RAPPELONS LES TRANSCRIPTIONS POUR HARMONIE OU FANFARE SUR LES SUCCES ACTUELS DE LA CHANSON QUE NOUS AVONS PUBLIEES EN 1969 :**

**CE VIEUX CAF'CONC**, pot-pourri de Laurent Delbecq sur les grands succès du café-concert d'avant-guerre. (Facile). Tarif F.

**LA PETANQUE** (Encore un carreau d'placé), chanson marche créée par Sacha Distel (avec tambours et clairons). (Très facile). Tarif Bb.

**VIVE LA PISTE**, la célèbre entrée de l'émission « La Piste aux Etoiles ». (Facile). Tarif Bb.

**CASATSCHOK**, la danse russe qui fait fureur. (Facile). Tarif Bb.

**TOUS LES FRANÇAIS AIMENT LA MUSIQUE**, indicatif de l'émission de Verchuren (avec tambours et clairons). (Très facile). Tarif Bb.

**LA BONNE HUMEUR**, marche gaie de Sacha Distel. (Très facile). Tarif Bb.

**LE TEMPS DES FLEURS**, le succès de Dalida et Yvan Rebroff. (Facile). Tarif Bb.

**LA FANFARE MUNICIPALE**, défilé créé par Raoul de Godewarsvelde (avec tambours et clairons). (Très facile). Tarif Bb.

**ZOOM ZOOM ZOOM**, marche créée par Dalida. (Facile). Tarif Bb.

**LES BICYCLETTES DE BELSIZE**, valse créée par Mireille Mathieu. (Facile). Tarif E.

**ENSEMBLE**, le succès de Mireille Mathieu. (Facile). Tarif E.

**MON GRAND PERE LE MILITAIRE**, marche de Gilbert Bécaud. (Facile). Tarif Bb.

**QUAND LA MER MONTE**, valse créée par les Compagnons de la Chanson. (Très facile). Tarif Bb.

**ÇA NE VAUT PAS L'AMOUR**, chanson marche de l'époque 1900. (Facile). Tarif Bb.

**ET NOS TOUTES DERNIERES NOUVEAUTES**

**ALORS JE CHANTE**

le succès de Rika Zaraï

(Facile) — Tarif Bb

**DANS LES RUES D'ANTIBES**

le succès de Sidney Béchet

(Assez facile) — Tarif Bb

Nous vous rappelons quelques solfèges particulièrement recommandés que nous livrons à lettre lue :

**SOLFÈGES et THÉORIES**

Danhauser et Lemoine	
SOLFÈGE DES SOLFÈGES, 34 volumes (préciser lequel) .....	4,40 F
Danhauser	
THEORIE COMPLETE DE LA MUSIQUE .....	6,60 F
ABREGÉ DE LA THEORIE (préciser « abrégé ») .....	2,80 F
QUESTIONNAIRE .....	2,80 F
Garaudé	
SOLFÈGE DES ENFANTS .....	4,50 F
Rodolphe	
SOLFÈGE (révision Crapelet) en clé de sol et clé de fa réunies ....	5,00 F
Van de Velde	
SOLFÈGE POPULAIRE en clé de sol .....	6,25 F
SOLFÈGE POPULAIRE en clé de fa .....	6,25 F

Et n'oubliez pas que

**DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

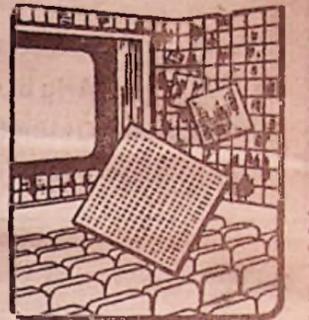
**STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE**

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correction

Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

**PHONELO**



**FIBROCIMENT**

TRIEL (78-Yvelines)  
Téléphone : 965.78.80

PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : 073.65.74  
073.69.12

**VAUCLUSE**

Cinquantième de la Société Musicale

« La Sirène Cheval-Blanaise »

Alors que tout laissait prévoir le mauvais temps, cette grande journée musicale s'est déroulée avec le soleil, permettant ainsi à un nombreux public de participer pleinement à ces réjouissances que nous qualifions de grandioses.

Sept sociétés ont salué cet anniversaire, Le Réveil Avignonnais et les Majorettes d'Avignon, l'Eclat Sarrignais, Le Réveil Sorgonais avec ses Majorettes, Le Réveil Orangéois, l'Harmonie Sarrignaise et bien entendu La Sirène Cheval-Blanaise.

A 10 h. 30, sur la place de la Mairie, le cortège s'est formé en présence des personnalités locales et régionales parmi lesquelles nous retrouvons: M. le maire de Cheval-Blanc et son conseil municipal: M. Accarie, conseiller général; M. Guichard, commandant de la brigade de gendarmerie de Cavallion; M. l'adjudant-chef Vignal, représentant la compagnie de gendarmerie d'Avignon; MM. Roghas, Drand, Scarpolini; M. le directeur des écoles de Cheval-Blanc; M. le receveur des PTT; M. Clément, président du Comité des fêtes de Cavallion; M. Dupire, président du Comité du corso de Cavallion; des représentants des sociétés, associations, corps constitués ainsi qu'une délégation du Réveil Orangéois et bien entendu de la Sirène Cheval-Blanaise, sans oublier M. Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales, et M. Genetev, trésorier de la Fédération.

Le cortège s'ébranle pour se rendre au monument aux morts, afin de déposer une gerbe en souvenir des disparus de la société, gerbe déposée par M. A. Blanc, président de la Sirène Cheval-Blanaise et en présence de notre sympathique ami et musicien de qualité, fondateur de la Sirène Cheval-Blanaise, M. Imbert.

Après quoi une grande réception avait lieu en mairie, tour à tour MM. Durand, Blanc et Trinquier, retracent avec beaucoup de sympathie les cinquante années de la Sirène qui, malgré telle ou telle difficulté pas toujours facilement surmontable, a survécu; et font l'éloge du toujours jeune fondateur M. Imbert qui, depuis tant d'années, avec courage, dévouement et surtout de par ses qualités, a œuvré corps et âme pour ce langage universel qu'est la musique.

A 14 h., un magnifique concert offert par l'Union Musicale Sarrignaise, sous la baguette de son directeur et chef, Raymond Blanchini. Puis, tour à tour, les fanfares et majorettes, plus haut citées, en un défilé impeccable et combien apprécié, ont obtenu un succès considérable.

Puis le président de notre Fédération remettait, au nom de la Confédération Musicale de France, la médaille des vétérans au président Blanc et à son fondateur M. Imbert et épinglait sur le drapeau de la Sirène, la médaille du Cinquantième. Belle journée parfaitement organisée et réussie, merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette journée et en particulier à son président Blanc et à M. Imbert et à tous les éléments de la Sirène Cheval-Blanaise, sans oublier M. le maire de Cheval-Blanc et son conseil municipal.

Ant M VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant: A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »